

TABLE DES MATIÈRES

Manifestes du Début global.....	3
LE DEVOIR : Manifestes du Début global, par Michel Venne, Directeur général de l'Institut du Nouveau Monde - Édition du jeudi 31 août 2006	3
Manifeste du Cri primal, par Francis Trudeau, Marie-Noëlle Bélanger-Lévesque, Philippe Villemure, Laurence Ricard - Édition du jeudi 31 août 2006	3
Debout!, Collectif* (* Sophie B. Lemay, Boris Buisson, Jeanne Charbonneau, Alexandre Beaulieu, Éric Cadieux-Seney, Mathieu Oligny) - Édition du jeudi 31 août 2006	3
Manifeste d'aujourd'hui pour demain - Collectif (* Marie-Ève Giroux, Spyridoula Zaçhari, Elena Mikhailowa, Andrée-Anne Meunier, Yann-Manuel Hernandez, Julie Paquette, Honorine Paridaens-Vigneau) - Édition du jeudi 31 août 2006	4
Arrête de pelleter des nuages - Collectif (* Shakti Callikan, Jiri Foral, Charline Nolet, Gabriel Fournier-Fillion, Alexandre D'Aragon, Émilie Pelletier) - Édition du jeudi 31 août 2006	5
Déséquilibre fiscal.....	5
LE DEVOIR : Éditorial : Rumeurs de gros sous, par Jean-Robert Sansfaçon- Édition du lundi 25 septembre 2006 .. 5	5
LA PRESSE : Forum : Un monstre rhétorique - À travers le débat sur le déséquilibre fiscal, les Québécois ne peuvent imposer leurs choix sociaux à l'ensemble des Canadiens, par Mathieu Laberge, Professeur, Cégep Gérald-Godin - Mardi 26 septembre 2006.....	6
Fédéral: Éducation post-secondaire.....	7
THE GAZETTE : University planningstumbles again : Criticized for hasty process - Main post-secondary lobby group boycotts Conservatives'consultation - Friday, September 15, 2006.....	7
OCDE : Education at a glance - 2006.....	8
THE GLOBE AND MAIL : Editorial : Remember the trades in an education agenda - Thursday, September 14, 2006.....	8
THE GLOBE AND MAIL : Canadians are educated best, but a worrying trend emerges - Wednesday, September 13, 2006.....	8
THE GLOBE AND MAIL ONLINE: Canada's education lead in peril, OECD suggests - Tuesday, September 12, 2006	9
OCDE : Un faible niveau de formation demeure pénalisant dans de nombreux pays de l'OCDE - Mardi 12 septembre 2006.....	9
Les Cégépiens-ne-s : des nihilistes ?.....	11
LA PRESSE - LE SOLEIL: Opinion: Une generation nihiliste, par Jacques Roy, professeur, Cégep de Sainte-Foy, member-chercheur à l'Observatoire Jeunes et Société de l'INRS - Vendredi 08 septembre 2006.....	11
LE SOLEIL: Une étude détruit le mythe du cégépien paresseux - Vendredi 08 septembre 2006.....	11
Frais de scolarité.....	11
LE DEVOIR : Les étudiants de l'UdeM réclament une piste cyclable : piétons et cyclistes chassent les automobilistes du centre-ville aujourd'hui - Édition du vendredi 22 septembre 2006.....	12
JOURNAL DE MONTRÉAL : Économie, par Nthalie Elgrably : Vive les congés ! - Jeudi 21 septembre 2006.....	12
LE DEVOIR: La bataille contre la hausse des frais afférents reprend - Édition du vendredi 08 septembre 2006... 13	13
LA PRESSE : 1ère page : ÉDUCATION : Les universités contournent le gel des droits de scolarité - Le vendredi 08 sept 2006.....	13
JOURNAL DE MONTRÉAL : Frais de scolarité : Moyens de pression en vue - Jeudi 07 septembre 2006.....	14
LA PRESSE : Les futurs profs veulent être payés pendant leurs stages - Le mercredi 06 sept 2006.....	14
CYBERPRESSE : Des stages rémunérés, demande une association étudiante - Le mardi 05 sept 2006.....	14
LE DEVOIR: Les futures enseignants veulent être rémunérés durant leur stage : Étudiant, stagiaire et travailleur, un mélange qui peut mener au décrochage - Édition du mercredi 06 septembre 2006.....	15
LA PRESSE : Droits de scolarité: le Québec fait des émules - Le samedi 02 sept 2006.....	15
THE EDMONTON JOURNAL: : Undergrads face higher tuition this year: StatsCan - Friday, September 01, 2006.. 16	16
LE QUOTIDIEN (STATISTIQUES CANADA) : Frais de scolarité universitaires (2006-2007) - Vendredi 1er septembre 2006.....	17
THE GLOBE AND MAIL: Study debunks belief tuitions skyrocketing: Once tax credits, inflation tallied, fees unchanged in seven years, researcher says - Saturday, September 02, 2006.....	19
CYBERPRESSE : UNIVERSITÉ : Augmentation des frais de scolarité - Le vendredi 01 sept 2006.....	20
Sensibilisation politique au cégep.....	20
LE DEVOIR : En bref : Fournier fait confiance aux enseignants - Édition du Jeudi 31 août 2006.....	20
LE DEVOIR: Sensibilisation politique au cégep: Le projet syndical inquiète à gauche comme à droite - Les politiciens et les gens d'affaires craignent l'endoctrinement des étudiants - Édition du mercredi 30 août 2006	21
LE SOLEIL : Éditorial : Abus d'influence, par Brigitte Breton - Mercredi 30 août 2006.....	23
CYBERPRESSE : Fournier ne se formalise pas de l'initiative des enseignants de cégeps - Le mercredi 30 août 2006	24
LE DEVOIR : «Sensibilisation politique» pour cégépiens : Les professeurs de cégep élaborent un plan pour faire «réfléchir» leurs étudiants en vue des prochaines élections au Québec - Édition du mardi 29 août 2006	24
CYBERPRESSE : Mario Dumont dénonce la tentative «d'endoctrinement» des collégiens - Le mardi 29 août 2006... 24	24
Éducation : 40 ans d'éducation publique.....	25
LE SOLEIL : Les grands dossiers : 40 ans d'éducation publique - Le mercredi 06 et le jeudi 07 septembre 2006.. 25	25

De réforme en réforme.....	25
Trop de changements?.....	26
Les élèves d'hier se souviennent.....	26
Le point sur les réformes en éducation au Québec.....	27
Les parents à l'école : plus de place, moins de temps.....	27
Le ministère de l'Éducation, cette «porte tournante».....	28
Arrêtez les nombreuses réformes scolaires !.....	28
Éducation : divers.....	29
24 HEURES : Tout un programme à Édouard-Montpetit : Un salon pour découvrir son futur métier – Mardi 26 septembre 2006.....	29
24 HEURES : Crise financière en éducation : l'UQAM lance un cri d'alarme – Mardi 26 septembre 2006.....	29
MÉTRO : Financement de l'éducation : Cri du cœur à l'UQAM / Vox Pop : Devrait-on augmenter les frais de scolarité – Mardi 26 septembre 2006.....	30
CYBERPRESSE : CRISE FINANCIÈRE EN ÉDUCATION : L'UQAM lance un cri d'alarme - Le lundi 25 sept 2006.....	30
LE DEVOIR : Collèges - Des institutions opèrent un rapprochement avec les milieux de travail : « Toutes les données font ressortir un effritement de la clientèle du réseau privé » - Édition du samedi 23 et du dimanche 24 septembre 2006	30
LE DEVOIR : Foi et éducation - Le créationnisme se répand au Québec : Des fascicules fabriqués au Texas donnés en guise de « manuels » à de jeunes Québécois - Édition du samedi 23 et du dimanche 24 septembre 2006	31
LE SOLEIL : Projet d'épicerie-école : motus et bouche cousue – Jeudi 21 septembre 2006.....	32
CYBERPRESSE / LA TRIBUNE : VIRAGE IMPORTANT : Le Cégep de Thetford veut se démarquer - Le mardi 05 sept 2006.....	32
RADIO-CANADA / SAGUNÉY-LAC-SAINT-JEAN : Cégep de Jonquière : Début des travaux pour le nouveau pavillon d'ATM - Mise à jour le vendredi 1 septembre 2006 à 17 h 17.....	33
RADIO-CANADA / NATIONAL : Droits de scolarité : Les universités canadiennes de plus en plus chères - Mise à jour le vendredi 1 septembre 2006 à 15 h 27.....	33
RADIO-CANADA / EST DU QUÉBEC : Formation : Voie rapide vers le baccalauréat - Mise à jour le jeudi 31 août 2006 à 11 h 26.....	33
CYBERPRESSE : Lettre : Des moulins à vent peut-être ? - (À M. Gaëtan Boucher, président de la Fédération des cégeps) - Le vendredi 08 sept 2006.....	33
LE DEVOIR : Université Laval : Le projet de supermarché-école progresse – Édition du mardi 29 août 2006.....	35
LA PRESSE : Où sont les profs masculins ? – Mardi 29 août 2006.....	35
LA PRESSE : Initiations: de moins en moins de concours de «calage» d'alcool - Le mardi 29 août 2006.....	36
RADIO-CANADA / EST DU QUÉBEC : Formation à distance : Deux cégeps, une seule classe grâce à Internet - Mise à jour le mardi 29 août 2006 à 11 h 04.....	36
RADIO-CANADA / ABITIBI-TEMISCAMINGUE : Technologie forestière : Le domaine n'attire toujours pas plus de cégépiens - Mise à jour le lundi 28 août 2006 à 11 h 13.....	36
RADIO-CANADA / EST DU QUÉBEC : Informatique : Des étudiants hyperbranchés à Rivière-du-Loup - Mise à jour le lundi 28 août 2006 à 15 h 59.....	37
Environnement / Mondialisation.....	38
LE DEVOIR : Défi d'une tonne et ÉnerGuide : Gary Lunn maintient avoir aboli des programmes inefficaces – Édition du mardi 26 septembre 2006.....	38
LE DEVOIR : Gaz à effet de serre - Ottawa a aboli deux mesures efficaces : Les fonctionnaires recommandaient de financer adéquatement le Défi d'une tonne et ÉnerGuide - Édition du samedi 23 et du dimanche 24 septembre 2006	38
LA PRESSE : LES VENTES EN HAUSSE DE 55 % : Le commerce équitable en pleine croissance - Le lundi 18 septembre 2006.....	39
LA PRESSE : Gaz à effet de serre : Ottawa versera 328 millions \$ à Québec - Le dimanche 17 sept 2006.....	39
LA PRESSE : Gestion de l'environnement : le Canada fait piètre figure - Le jeudi 14 sept 2006.....	40
LE DEVOIR : Les positions de la Banque mondiale dénoncées : le mouvement syndical international décrie son parti pris en faveur de la déréglementation du marché du travail – Édition du mercredi 06 septembre 2006.....	42
LA PRESSE : Les grands pollueurs refusent de diminuer leurs émissions - Le mercredi 06 sept 2006.....	43

Manifestes du Début global

LE DEVOIR : Manifestes du Début global, par Michel Venne, Directeur général de l'Institut du Nouveau Monde - Édition du jeudi 31 août 2006

Du 16 au 20 août dernier, quelque 500 jeunes se sont réunis à Montréal pour la troisième tenue de l'École d'été de l'Institut du Nouveau Monde, en partenariat notamment avec Le Devoir. Entre les conférences, les ateliers, les séminaires, les ciné-débats à l'ONF, le théâtre et la musique, ces jeunes ont travaillé en équipe pour rédiger, dans la foulée des «lucides» et des «solidaires» et près de 60 ans après le Refus global de Paul-Émile Borduas, des manifestes sur ce qu'ils veulent voir changer au Québec et dans le monde.

Une vingtaine de manifestes ont été rédigés alors que quelques équipes ont choisi d'exprimer leurs idées par la photographie, la radio, le film et le théâtre. Les participants ont choisi, lors d'assemblées délibérantes, cinq manifestes les plus représentatifs. En voici quatre.

Vous pouvez prendre connaissance de l'ensemble des manifestes produits sur le site Internet de l'Institut du Nouveau Monde (www.inm.qc.ca) et êtes fortement invités à y réagir en écrivant à inm@inm.qc.ca.

Manifeste du Cri primal, par Francis Trudeau, Marie-Noëlle Bélanger-Lévesque, Philippe Villemure, Laurence Ricard - Édition du jeudi 31 août 2006

(Cri)

Nous nous mettons au monde.

Naissance imprévue d'une nation qu'on disait stérile. On se croyait vasectomisés, ligaturés après une souveraineté mort-née, après une Révolution tranquille avortée. Regardez-nous sortir, encore gluants des entrailles individualistes de notre mère patrie.

Nous exigeons le droit d'exister, revendiquons notre naissante identité, riche de notre passé et de multiples possibilités.

Nous nous mettons au monde.

Nous prenons vie dans un système où l'humain a oublié l'humain, où les problèmes sociaux sont devenus des contraintes économiques.

Sommes-nous à ce point déshumanisés que nous sommes capables d'ignorer des inégalités sociales encore criantes ? Nos yeux se sont ouverts sur un monde qui n'est pas un téléroman populaire, où les quatre-et-demi crasseux surpeuplés sont une réalité, où des enfants et des femmes déambulent dans nos rues et nos écoles avec des yeux au beurre noir, où la révolte des jeunes marginalisés se termine rarement en complet-cravate, où les anges gardiens ont besoin d'être reconnus à leur juste valeur, où l'angoisse et la dépression ne sont pas seulement des épisodes hebdomadaires.

Et pourtant, nous nous mettons au monde; notre naissance est un pied de nez à cette société malmenée.

Nous nous mettons au monde.

Cette planète nous donne vie, nous savons l'habiter et non la posséder; nous sommes furieux de la voir exploitée sans répit, vendue, détruite, polluée.

Fils et filles d'une nature débalancée, notre amour filial nous oblige au respect.

Nous ne naissons pas dans le néant, nous sommes conscients de notre environnement.

Nous nous mettons au monde.

Nous sommes une nation, mais nous appartenons au monde; portons notre combat au-delà de nos frontières. Faisons de la solidarité notre emblème national.

Nous naissons dans un espace public que nous ne voulons pas voir envahi par les logiques marchandes.

Nous deviendrons, à notre pleine maturité, une société d'abord fondée sur des valeurs humanistes.

Nous nous remettons entre les mains des idées.

Nous nous mettons au monde.

Déjà révoltés !

En réaction à l'indifférence généralisée, nous refusons de croire que le bonheur s'achète sous forme d'écran géant.

Nous sommes le contre-poison de l'anesthésie générale.

Nous sommes individus, collectivité, libres et forts de cette liberté.

L'ampleur de la tâche est grande !

Notre ambition fait peur, avec raison; tant de choses à changer, tant de projets à bâtir. Il est normal de se sentir petit.

Mais si le sentiment d'impuissance est explicable, la paralysie n'est pas excusable.

Nous déclarons que ceux qui se sentent impuissants reconnaissent par le fait même la nécessité du changement.

Nous affirmons que responsabiliser les êtres humains, c'est les rendre responsables les uns des autres.

Nous nous mettons au monde.

Nous nous mettons au monde.

Par cet acte, nous nous donnons comme mission de changer les rêves privatisés et de recréer le rêve d'une collectivité.

Devenons les gardiens du bien commun, mondialisons l'espoir, exigeons un changement de cap.

Nous sommes bébés éclairés, ne nous jetez pas avec l'eau du bain.

Il n'y a pas d'âge pour être concerné.

Nous exigeons une naissance citoyenne; notre naissance est la preuve vivante que tout n'a pas encore été tenté.

Nous nous mettons au monde.

Nous venons tout juste de naître, on nous croit naïfs; nous sommes taxés d'idéalisme et d'utopisme.

Pourtant, pour nous, le réalisme n'est pas et ne sera jamais fatalisme.

Nous nous mettons au monde.

Nous nous expulsions hors d'un confort qui devenait étouffant.

Notre cri primal est celui de l'éveil des consciences.

Debout!, Collectif* (* Sophie B. Lemay, Boris Buisson, Jeanne Charbonneau, Alexandre Beaulieu, Éric Cadieux-Seney, Mathieu Oigny) - Édition du jeudi 31 août 2006

Le changement et l'évolution s'opposent à la répétition bornée d'idéaux préétablis. Égoïsme, mensonge, corruption, guerre, compétition, ignorance, stagnation, immobilisme, surproduction, surconsommation, vice économique: c'est ce que nous dénonçons. Évoluons, changeons!

Debout, les boss, debout !
Ne gagez pas sur la planète; engagez-vous : engagez-nous !
Investissez dans la pensée, éthiquement.
Aidez-nous à concilier le travail et la famille.
Dégagez-nous de l'impression de croissance et d'avancement.
Continuez à courir vers les profits et vous courez vers notre perte, courez vers votre perte.
Illusionnistes, fini les «accroître» !
Assoyez-vous ! Travaillez avec vos employés, inspirez-vous de leurs idées.

Debout, travailleurs, debout !
Vous êtes l'âme de la production, de l'entreprise, vous êtes des créateurs. Que produisez-vous ? L'arme qui vous tuera, le gaz qui vous étouffera, la machine qui vous remplacera ? Lève-toi ! Sors de ta boîte, construis notre monde, bâtis notre avenir.

Debout, consommateur, debout !
Continuons à nous empiffrer de la terre, de l'air et de l'eau et nous éclaterons, nous nous noierons, nous nous asphyxierons de notre décadence !
Tu n'es pas ce que tu possèdes; tu es ce que tu fais.
N'achète pas pour acheter, achète ce dont tu as besoin pour vivre.
Consommateur, tu es roi, sois-en digne.
Sois éthique, sois équitable, sois bio.

Debout, chefs d'État, politiciens, debout !
Cessez de réparer, bâtissez.
Cessez de bouffonner, soyez vrais.
Cessez d'être acteurs, soyez réalisateurs.
Pinocchio, cesse de mentir, laisse tomber ta langue de bois. Pantin du marché, retrouve ton coeur d'enfant.
Descendez de la scène, arrêtez votre cinéma. Projetez à long terme, payez la dette; assurez l'universalité et la qualité des soins de santé et de l'éducation, tissez un filet de protection sociale efficace.

Hey, les aînés, debout !
Que nous léguez-vous ?

Que voulez-vous nous léguer ? Un fardeau financier ? Un monde pollué ? Une ignorance absurde ?

Sortez de vos tombeaux, bougez vos cadavres inertes ! Apprenez-nous à giguer, comblez notre ignorance, inspirez-nous par l'exemple, aidez-nous à nous souvenir; aidez-nous à apprendre, à grandir, à nous développer, à nous épanouir et à nous responsabiliser comme individus et comme collectivité.

Grand-papa, grand-maman, occupez-vous de moi, maman travaille, papa vit loin, j'ai besoin d'amour.
Léguez-moi vos valeurs. Donnez-nous des rêves.

Yo, le jeune, debout !

Mets tes culottes, retrouse tes manches !

Engageons-nous, notre monde a besoin de notre indignation, de notre bouillonnement riche d'idées fraîches, de nos tapages, de nos ratages, de nos réussites, de nos remises en question. Notre suc vif réhabilitera les forêts pour que vive la diversité, à l'ombre des vieux chênes qui nous transmettront leur sagesse pour que jamais ne se répètent les destructions du passé. Voyageons, découvrons le monde, apprenons l'inuktitut, l'arabe, l'anglais; ouvrons-nous l'esprit, critiquons, débattons. Sors de ton La-Z-Boy, bouge ton cadavre inerte !

Apprends à giguer.

Rends-toi compte que tu as ton mot à dire.

Tu es le principal intéressé de ce qui s'est décidé pendant que tu dormais.

Debout, nous tous, citoyens du monde, debout !

Protégeons-la, notre Gaïa, pensons à nos enfants, vivons en paix, déclarons la guerre à la guerre, respectons les différences, admirons la diversité, adoptons des solutions localement pour résoudre des problématiques locales; que la planète entière s'accorde sur des solutions globales pour soigner les plaies globales. Instaurons des mécanismes internationaux de régulation, de sanction et d'encouragement pour que les risques soient prévenus. Que notre environnement soit sain et diversifié, que notre science nous serve sans nous asservir, que l'humain et l'amour gagnent la partie contre le profit pour le profit, que chacun puisse répandre tout le parfum qu'il peut et veut pour que fleurisse le parler.

La solution est en chacun de nous, en chacun de vous, si nous nous éveillons à temps à l'imminence de notre perte. Partage, entraide, ouverture, diversité, création, émergence, connaissance, évolution, éducation, amour, liberté ! Voilà ce que nous scandons, voilà ce que nous voudrions enseigner dans tous les coeurs.

Manifeste d'aujourd'hui pour demain – Collectif (* Marie-Ève Giroux, Spyridoula Zachari, Elena Mikhailowa, Andrée-Anne Meunier, Yann-Manuel Hernandez, Julie Paquette, Honorine Paridaens-Vigneau) - Édition du jeudi 31 août 2006

Nous, les jeunes d'aujourd'hui...

Nous refusons de vivre dans une société individualiste et de silence qui se complaît dans le confort et l'indifférence.

Nous refusons de vivre dans une société insensible aux inégalités sociales et à l'exploitation de l'homme par l'homme.

Nous refusons la peur; la peur des autres, du voisin, de l'étranger, de la connaissance et des idées.

Nous refusons une vision uniquement économique de la vie et des personnes.

Nous refusons un système d'éducation qui mise sur la seule acquisition de compétences et néglige l'éducation citoyenne, le développement de l'esprit critique et de la conscience sociale.

Nous refusons la perversion des mots, la manipulation verbale, le sophisme tendancieux et la pensée unique.

Nous refusons la privatisation ainsi que la destruction consciente des ressources naturelles, qui dilapident nos biens communs.

Nous refusons une agriculture intensive, destructrice et mercantile.

Nous refusons de vivre dans une société de surconsommation où les biens matériels priment sur les relations humaines.

Conséquemment...

Nous revendiquons d'aller, au-delà de la tolérance, vers l'acceptation de tous et de toutes.

Nous revendiquons un dialogue intergénérationnel transmettant notre mémoire collective.

Nous revendiquons de vivre dans une société soucieuse de la dignité et du bien-être de tous.

Nous revendiquons de ne pas oublier la signification du mot «solidarité» : un sentiment qui pousse les hommes à s'entraider.

Nous revendiquons un monde de paix, exempt de toutes formes de violence, de guerres, de massacres, de génocides et de fanatisme.

Nous revendiquons l'humanisation du système d'enseignement de façon à ce qu'il stimule la conscience sociale et la responsabilité citoyenne.

Nous revendiquons qu'au système d'éducation soit inclus un programme d'éveil à la solidarité par du bénévolat dans la communauté et de l'aide humanitaire à l'étranger.
Nous revendiquons l'implantation d'une politique de consommation responsable afin d'enrayer le gaspillage.
Nous revendiquons une conscientisation des populations afin de freiner les politiques néolibérales de l'OMC, du FMI et de la Banque mondiale.
Nous revendiquons une agriculture respectueuse de l'environnement et de l'homme.
Nous revendiquons le droit de gérer publiquement nos ressources naturelles afin d'assurer des retombées profitables à toute la société.

Nous revendiquons un développement véritablement durable qui assure aux générations futures la pérennité des ressources, de la biodiversité et de la qualité de l'eau, de l'air et de la terre.
Finalement...
Nous exigeons, en tant que filles et fils de Refus global, des souverainistes, des fédéralistes, des feilquistes, des féministes, des écologistes, des anarchistes, des communistes, des capitalistes, des dadaïstes, des surréalistes, des humanistes et de tout autre mouvement de pensée, que l'humanité se réapproprie son nom et s'unisse en vue de l'application de ces principes par tous les moyens possibles pour que chaque être humain sur cette Terre, sans qu'il ait besoin de posséder de richesses, puisse connaître, librement et sans peur, la joie, la beauté, un sourire, l'émerveillement, le rêve, une amitié; en soi, la vie.

Arrête de pelleter des nuages – Collectif (* Shakti Callikan, Jiri Foral, Charline Nolet, Gabriel Fournier-Fillion, Alexandre D'Aragon, Émilie Pelletier) – Édition du jeudi 31 août 2006

Tu dis que rien ne va plus, que le climat fout le camp, qu'il y a trop d'Africains qui meurent de faim, que le monde est trop injuste, que nos droits et libertés sont bafoués. D'accord.
Tu dis que le système est corrompu, que la solidarité n'existe plus, que l'égoïsme règne en maître.
D'accord.
Allez, arrête de pelleter des nuages !

Laisse tomber tes lamentations stériles, tes grands discours. Tu t'écoutes trop parler.

Éteins ta télé, lève-toi de ton canapé et sors de ton salon.
Passe à l'acte et prends ton sac, ton crayon pour signer des pétitions, tes souliers pour manifester, ton agenda pour tes heures de bénévolat, tes cartons pour tes revendications, ton porte-voix pour défendre tes droits.
Emmène ton ami Raoul et multiplie la foule.
Fais le premier pas et tu verras...
Descendre de son nuage, ce n'est pas si difficile.

Déséquilibre fiscal

LE DEVOIR : Éditorial : Rumeurs de gros sous, par Jean-Robert Sansfaçon- Édition du lundi 25 septembre 2006

Au cours des derniers jours, des manchettes ont fait état de sommes d'argent qu'Ottawa serait prêt à injecter pour régler le déséquilibre fiscal, d'autres ont soulevé des hypothèses de revendications que Québec serait en train de mettre au point. Pour ajouter du piquant à ce dossier terne, voilà que le Bloc québécois annonce qu'il irait jusqu'à renverser le gouvernement si son prochain budget ne concède pas au moins 3,9 milliards de plus par année au Québec. Et le gouvernement Charest, jusqu'où est-il prêt à aller? y a deux sortes de déséquilibre fiscal: celui à cause duquel Ottawa continue d'enregistrer des excédents spectaculaires (12 milliards l'an dernier) pendant que les provinces peinent à boucler leur budget; et celui qui sépare les provinces riches des provinces moins riches.
Dans la fédération canadienne, c'est au gouvernement central qu'il appartient de redistribuer la richesse entre les provinces, sinon pour éliminer les écarts, du moins pour permettre à chacune d'offrir des services essentiels de qualité à peu près équivalente, comme l'exige la Constitution.
Depuis que le gouvernement Landry a lancé l'hypothèse de l'existence d'un déséquilibre entre la capacité financière d'Ottawa et celle des provinces, plusieurs rapports sont venus confirmer le fait. Le rapport Séguin d'abord, commandé par Québec, puis en avril dernier le rapport du Conseil de la fédération et finalement, en juin, celui d'un groupe d'experts financé par Ottawa. Tous trois ont proposé des correctifs majeurs, mais comme le dossier est éminemment politique, le risque est grand que la montagne accouche d'une souris.
À ce jour, aucun accord n'a été possible, et la rencontre des premiers ministres qui devait avoir lieu cet automne a été annulée.

Alors que l'Ontario s'oppose à ce qu'Ottawa ajoute des sommes importantes à la péréquation parce qu'elles seraient perçues chez elle, province riche, les régions productrices de pétrole refusent quant à elles qu'on prenne en compte les revenus de leurs ressources dans la formule de calcul. Terre-Neuve, par exemple, ne veut pas perdre ses revenus de péréquation même si l'activité pétrolière accroît sa capacité de lever des impôts. C'est absurde, mais c'est comme ça.
La dernière rumeur lancée par le National Post, jeudi dernier, faisait état d'une enveloppe supplémentaire de trois milliards à répartir entre toutes les provinces, riches et pauvres. Selon cette manchette, les provinces se partageraient deux milliards pour l'éducation post-secondaire au prorata du nombre d'habitants, alors qu'une somme d'un milliard irait à la péréquation au profit des provinces moins fortunées.
À première vue, ces montants peuvent paraître élevés, mais ils représentent bien moins que le strict minimum. Le rapport du Conseil de la fédération proposait plutôt 10,5 milliards pour l'ensemble du pays. Faute de consensus entre les provinces, le gouvernement Harper devra trancher après avoir cherché un terrain d'entente avec chaque gouvernement. Il faut donc s'attendre une fois de plus à du bricolage conçu pour séduire les uns et faire taire les autres en prévision des prochaines élections.
En menaçant de voter contre le gouvernement Harper s'il ne réservait pas au moins 3,9 milliards au Québec dans son prochain budget, le Bloc ne se trompe sans doute pas beaucoup de cible. Le hic, c'est qu'il est loin d'être assuré que le gouvernement Charest se maintiendra à cet objectif déjà ciblé par son ministre des Finances, même au risque d'un affrontement avec Stephen Harper.

Un monstre rhétorique

À travers le débat sur le déséquilibre fiscal, les Québécois ne peuvent imposer leurs choix sociaux à l'ensemble des Canadiens

MATHIEU LABERGE



L'auteur est économiste et professeur au collège Gérald-Godin.

Le déséquilibre fiscal n'existe pas. C'est un monstre rhétorique créé de toutes pièces par les politiciens. Le déséquilibre, s'il en est un, se situe plutôt

au niveau de l'étendue des services offerts par le secteur public québécois. Alors que cette bulle politique prend une ampleur démesurée et que les négociations pour la crever achoppent, il appartient aux Québécois de comprendre qu'ils ne peuvent imposer leurs choix sociaux à l'ensemble des Canadiens.

Selon une étude du CIRANO et du Mouvement Desjardins, les dépenses par habitant du gouvernement du Québec sont 9 % supérieures à la moyenne canadienne. Au chapitre des dépenses en services sociaux, le Québec dépense plus du double des autres provinces par rapport à la taille de son économie. Conséquemment, le Québec est également la province qui impose le plus ses citoyens ; bon an, mal an, chaque Québécois paiera 840 \$ de plus en impôts que les autres Canadiens. Rien de plus normal, étant donné l'abondance des services offerts par le secteur public québécois : garderies hyper-subsventionnées ; multiples gels de tarifs en éducation post-secondaire, pour l'hydroélectricité et les permis de conduire ; etc.

Un vagabond en Jaguar

Pourtant, l'appétit des Québécois pour les services sociaux semble à ce point insatiable que, malgré la plus forte imposition des particuliers des pays du G7, la situation financière du gouvernement du Québec demeure précaire année après année. Dans ce contexte, le réflexe des politiciens québécois a été d'invoquer un improbable déséquilibre fiscal pour forcer la main à Ottawa à transférer au Québec une plus grande part des impôts perçus chez tous les Canadiens. Non seulement un tel discours est-il déraisonnable, mais il est carrément misérabiliste. Faire reposer sur les épaules du gouvernement fédéral le règlement du soldisant déséquilibre fiscal reviendrait à imposer aux Ontariens et aux Albertains le financement des choix sociaux extravagants des Québécois. On ne peut les blâmer de s'opposer au Québec sur la question. Après tout, donneriez-vous l'aumône à un mendiant au volant d'une rutilante Jaguar ?

Malheureusement, le Parti conservateur s'est enlisé dans ce bourbier lors des dernières élections fédérales en promettant de trouver une solution aux récriminations du Québec. Le seul accord équitable susceptible de satisfaire à la fois le gouvernement du Québec et ceux des autres provinces canadiennes consisterait pour Ottawa à abandonner graduellement des champs de taxation



Les premiers ministres Stephen Harper et Jean Charest.

En bon père de famille, Ottawa doit désormais refuser de déshabiller Ralph pour habiller Jean.

fédéraux pour ensuite permettre aux gouvernements provinciaux de les occuper à leur guise par une sorte de mécanisme de vases communicants ; une alternative vertement critiquée par le gouvernement Charest au printemps dernier.

Une lubie politique

Quoi qu'en dira le ministre des Finances, Michel Audet, l'occasion rêvée pour ce faire s'est présentée le 1^{er} juillet dernier avec la réduction de la TPS. Défiant toute logique, le gouvernement a alors refusé de procéder à une telle opération pour maintenant revenir sur ses pas en envisageant cette alternative « en temps et lieu » et en posant moult conditions. S'il est vrai qu'il aurait été politiquement coûteux pour un gouvernement ayant promis des baisses d'impôts de les hausser de la sorte, cette nouvelle valse hésitation du gouvernement libéral a aussi pour conséquence de démontrer l'hypocrisie crasse derrière le discours sur le déséquilibre fiscal.

Si la situation financière du Québec avait été aussi catastrophique qu'on a bien voulu le laisser croire ces dernières années, il y a fort à parier que le

gouvernement aurait sauté sur cette bouffée d'air providentielle. Or, en refusant d'agir dès le mois de juillet, on aura démontré que le déséquilibre fiscal est un caprice essentiellement politique sans réel fondement économique. Pis encore, en tergiversant comme il le fait, Jean Charest risque de se fermer sur les doigts sa seule porte de sortie honorable : pourquoi accepterait-il aujourd'hui une solution qu'il décriait il y a quelques semaines à peine ?

En bon père de famille, Ottawa doit désormais refuser de déshabiller Ralph pour habiller Jean. D'autant plus que Ralph a géré ses avoirs avec responsabilité et que Jean se permet de faire la fine gueule devant les issues proposées. Les Québécois doivent dorénavant accepter que personne d'autre qu'eux-mêmes n'a à payer pour qu'ils puissent continuer de bénéficier du plus haut niveau de services publics du Canada. Ils devront rapidement faire un choix : assumer le coût réel des services publics dont ils bénéficient ou accepter d'en céder certains au secteur privé.

D'accord ou pas ? Participez au débat : <http://www.mathieulaberge.blogspot.com>

THE GAZETTE : University planning stumbles again : Criticized for hasty process - Main post-secondary lobby group boycotts Conservatives' consultation - Friday, September 15, 2006

University planning stumbles again

15/09/06

CRITICIZED FOR HASTY PROCESS

Main post-secondary lobby group boycotts Conservatives' consultation

SARAH SCHMIDT
CANWEST NEWS SERVICE

OTTAWA - Canada's most influential education lobby group is boycotting the Conservative government's post-secondary education consultation, delivering a blow to an already widely criticized process.

The Association of Universities and Colleges of Canada, which represents 89 degree-granting institutions across the country, declined to submit its ideas on post-secondary education and training after Human Resources and Skills Development Canada failed to inform key education lobby groups of

the consultation.

The government struck the 30-day consultation, from Aug. 8 to Sept. 8, to help form the Tories' education plans, part of Finance Minister Jim Flaherty's larger forthcoming proposal on restoring the fiscal balance. Education officials say the consultation was rushed and lacked focus.

Jim Turk, executive director of the Canadian Association of University Teachers, says his group decided to prepare a report for the consultation despite serious doubts about the process.

"We're very disappointed about what the federal government has done. It's claimed to have

launched a consultation on the very important subject of post-secondary education. It launched it in August, without any notification of any of the national organizations, and with a 30-day timetable. This is not how any serious consultation is done, and we're concerned about any conclusion they will draw from such an inadequate process."

Finance Canada spokesperson David Gamble said the short timeline was necessary if the consultation was to have an impact on the fiscal balance package expected in the 2007 budget.

Human Resources spokesperson Alain Garceau said it's news

to him that education groups are unhappy with the consultation process. He said the ministry emailed more than 100 education and training groups and called many lobby groups the day before the consultation closed last week to urge them to submit briefs.

Garceau noted the ministry received 191 submissions.

David Mitchell, University of Ottawa vice-president of university relations, said: "There isn't really a clear process. If they want to receive thoughtful, well-articulated views from the post-secondary education sector, they need to give us something to respond to."

Remember the trades in an education agenda

14/09/06

A snob factor is built into the OECD's mammoth new report on education in the developed world. When the authors talk of the splendours of postsecondary education, they neglect a good many vocational and trade schools. In Canada, at least, trades-school graduates earn more than those with college degrees — \$36,843 to \$36,309, on average, according to the 2001 census.

The division of the postsecondary world into a supposed knowledge stream and a stream of slow-thinking labourers is a big problem, and not only because it doesn't reflect what is happening in the trades. (Tradesmen who are good with words, numbers, people and computers are likely to thrive — just as they would in the rest of the work force.) It's a problem because, taken at face value, the report by the Organization for Economic Co-operation and Development could steer Canadians in the wrong direction — toward a bloated university and college sector that neither serves its students well nor meets the needs of the job market.

Canada has the highest rate of participation in universities and colleges in the developed world, at about 50 per cent. But that rate has been static for 10 years, says the OECD, and Canada needs to do something about it before everyone else catches up. This, it turns out, is the harshest criticism of Canada in the 451-page report. On math and literacy tests for 15-year-olds, Canada scores near the top. On social equity, Canada has one of the smallest gaps between rich and poor on academic test scores. (Small by world standards,

perhaps, but still unacceptably large.)

Growth for growth's sake in postsecondary education misses the point. A student who is marginally literate is not helping his cause in university. Canada has no idea how many of its postsecondary students can barely read or write, but some faculties at the University of Waterloo in Ontario give their freshman classes a basic literacy test, and find that roughly 25 per cent fail.

Colleges need to ensure that students have an aptitude before they enroll in a program, and that jobs exist for the skills to be developed by the program. That's not always the case now. An economy that has thousands of skilled trades jobs going begging, while its universities and colleges burst at the seams, is deeply inefficient.

A true education agenda would raise standards in the high schools (an A has become so devalued that more than 45 per cent of Toronto's Grade 12 students last year averaged 80 per cent or better). A true education agenda would ensure anyone who graduates from high school can pass a basic literacy test — only Ontario has such a requirement. A true education agenda would tie postsecondary funding to a program's performance related to student satisfaction, postgraduate job success and the quality of teaching and research.

And a true education agenda would attack the stigma attached to the trades, so that more students feel free to find a program that suits their abilities and aspirations. That way lies personal happiness, and a more productive economy.

THE GLOBE AND MAIL : Canadians are educated best, but a worrying trend emerges - Wednesday, September 13, 2006

CAROLINE ALPHONSO, EDUCATION REPORTER

Education officials say they are increasingly concerned about the stagnant enrolment rate in universities and colleges, even as a new report warns that Canada's title of having the best-educated population in the developed world is in jeopardy.

The Organization for Economic Co-operation and Development's report, released yesterday, shows that just more than half of Canadians age 25 to 34 have a postsecondary degree or diploma, well above the 31-per-cent average of the OECD's 30-member countries.

But the rate of enrolment from 1995 to 2005 was virtually unchanged.

The report shows that Canada's enrolment rate has increased by only 1 per cent, compared with countries where the overall average increase has been 51 per cent.

"It's basically static [in Canada]. Participation rates are not improving any more," Karine Tremblay, an OECD analyst, said in an interview from Paris yesterday.

She noted that Canada has a fairly high number of citizens with postsecondary credentials, so it could be normal for enrolment to climb at a slower pace compared with other countries that are just starting to expand their education systems. But, Ms. Tremblay added, Canada's growth rate "is not improving at all, or barely. It might be a source of concern."

The fact that postsecondary enrolment in other countries is catching up and could surpass Canada's has registered on the radar of education officials. Some say the country will lose its competitive edge in the global economy if it doesn't act immediately.

"Canada does not have any room to be complacent about these trends," said Michael Conlon, professional officer of policy and

research at the Canadian Association of University Teachers. "If this trend continues, it's very clear that we're going to be overtaken by most of the other countries in the OECD."

Mr. Conlon said that although there is a patchwork of programs, including grants, to increase enrolment, there is no concerted national effort. Other countries are making great strides in bolstering their participation rates despite having similar demographics as Canada, he said.

Raymond Théberge, director-general of the Council of Ministers of Education, Canada, argues otherwise. He said the provincial ministers of education are mindful of the statistics. "They are trying by various means to encourage greater participation in all forms of postsecondary education and training so that we can participate more fully in innovation and a knowledge-based economy," he said.

The OECD report did not come as a complete surprise, Mr. Théberge said, given that Canada was already a top-performing country with half the population having some kind of

postsecondary credentials. It would be tough to keep pace, he said.

Still, Herb O'Heron, a senior analyst at the Association of Universities and Colleges of Canada, said it is a concern that the growth rate in universities and colleges is trailing that of most other countries.

Although Mr. O'Heron acknowledges that the country is lagging, he said he doesn't believe the picture is as bad as the OECD paints in its report. Based on his calculations, he reports that university enrolment increased by 20 per cent in the decade covered in the OECD report.

He acknowledged, however, that even at this rate, university enrolment growth in Canada is still lagging behind increases in other developed countries.

"We're falling further behind in the proportion of youth that have an opportunity to go to university, imperilling our ability to compete in an increasingly knowledge-based world," Mr. O'Heron said.

THE GLOBE AND MAIL ONLINE: Canada's education lead in peril, OECD suggests - Tuesday, September 12, 2006

CAROLINE ALPHONSO

Globe and Mail Update

Canadians are the best educated in the developed world, but a new report warns that this title may soon be lost as fewer young people enroll in universities and colleges.

The Organization for Economic Co-operation and Development's Education at a Glance released Tuesday shows that 53 per cent of Canadians aged 25 to 34 have either a university degree or college diploma, above the 31 per cent average of member countries.

Since 1995, however, the enrolment rate in Canada has increased by only 1 per cent, the report states. This is compared with other countries where the overall average increase in enrolment has been 51 per cent.

"It's basically static. Participation rates are not improving any more," Karine Tremblay, an OECD analyst, said in an interview from Paris.

She noted that Canada is starting at a fairly high base, so it could be normal for enrolment to grow more slowly than in other countries.

She also said, however, that "it's not improving at all, or barely. So it might be a source of concern."

The report also found that other countries are surpassing Canada in the number of young people attaining a high-school diploma. Although 91 per cent of 25-to-34-year-olds have completed high school in Canada, the proportion reaches 96 per cent in Norway and as high as 97 per cent in Korea.

The report does not come as a complete surprise to some educators, who say Canada's policy makers need to make a post-secondary education more accessible. If that doesn't happen, Canada could lose its competitive advantage in this global economy, they say.

Michael Conlon, professional officer of policy and research at the Canadian Association of University Teachers, said there is a patchwork of programs, including grants, to increase enrolment among low-income students. But while Canada talks about a genuine commitment to bolster participation rates, there is no concerted effort, he said.

"Canada does not have any room to be complacent about these trends," Mr. Conlon said. "Canada is falling behind. If this trend continues, we'll be overtaken by most of the other countries."

OCDE : Un faible niveau de formation demeure pénalisant dans de nombreux pays de l'OCDE - Mardi 12 septembre 2006

12/09/2006 - L'éducation est un passeport pour l'emploi et les niveaux de formation continuent de progresser dans la quasi-totalité des pays de l'OCDE, beaucoup de pays affichant en particulier une augmentation spectaculaire du nombre de titres et diplômes universitaires. Tel est le constat mis en évidence dans l'édition 2006 de la publication annuelle de l'OCDE, **Regards sur l'éducation**.

Toutefois, si plus d'un tiers des étudiants dans l'ensemble des pays de l'OCDE - et près de 50 % dans certains d'entre eux - obtiennent à présent des diplômes universitaires, une proportion toujours importante de jeunes ne vont pas au terme de la scolarité secondaire qui aujourd'hui représente le niveau minimum pour s'insérer avec succès dans le marché du travail.

En moyenne dans les pays de l'OCDE, 56 % seulement des adultes sans diplôme de fin d'études secondaires sont pourvus d'un emploi. Parmi ceux-ci, 26 % ont un revenu du travail égal ou inférieur à la moitié du revenu national médian. Alors que de nombreux pays ont enregistré une forte progression des avantages que procurent des études universitaires, y compris ceux où la formation à ce niveau s'est le plus développée, les personnes qui n'ont pas achevé le

secondaire, en particulier les femmes, continuent d'être sérieusement pénalisées sur le marché du travail.

Afin de remédier à cette situation, il faudrait, selon les analystes de l'OCDE, que les pays réduisent l'importance des modes de financement de l'éducation qui sont en soi favorables à certaines classes sociales et ont souvent un caractère régressif, et dont il n'est pas rare de constater les effets dans les évaluations des niveaux de formation. En moyenne dans les pays de l'OCDE, par exemple, les élèves issus du quartile de la population la plus défavorisée du point de vue socio-économique risquent trois fois et demie plus que leurs camarades de se situer dans le quartile inférieur pour les résultats en mathématiques, et quel que soit le pays, ils le risquent au moins deux fois plus.

Recueil de statistiques nationales de l'éducation sur des indicateurs aussi divers que la taille des classes et les traitements des enseignants, **Regards sur l'éducation** donne aux pouvoirs publics et aux professionnels de l'enseignement des informations, comparables à l'échelle internationale, qui peuvent étayer les débats et les décisions concernant les grandes orientations.

L'édition de cette année comprend, entre autres, les renseignements suivants :

- En moyenne dans les pays de l'OCDE, 84 % des diplômés de l'enseignement supérieur sont pourvus d'un emploi. En revanche, parmi les personnes qui n'ont pas même un certificat de fin d'études secondaires, seuls 56 % en occupent un.
- Le financement public de l'éducation demeure une priorité sociale, même dans les pays de l'OCDE où l'Etat intervient relativement peu dans d'autres domaines : entre 1995 et 2003, la part de l'éducation dans les dépenses publiques totales a augmenté dans la majorité des pays, la réorientation des deniers publics en faveur de l'éducation étant particulièrement importante au Danemark, en Grèce, en Nouvelle-Zélande, dans la République slovaque et en Suède.
- Dans l'enseignement supérieur, cependant, la part des dépenses publiques dans les dépenses totales, qui était en moyenne de 81.2 % dans les pays de l'OCDE en 1995, est tombée à 76.2 % en moyenne en 2003, seules l'Espagne, l'Irlande, la Norvège et la République tchèque affichant une progression. A ce niveau d'enseignement, la part des financements privés varie de moins de 5 % au Danemark, en Finlande, en Grèce, en Norvège et en Turquie à plus de 50 % en Australie, en Corée, aux Etats-Unis, au Japon, ainsi qu'au Chili, pays partenaire. Les fonds privés

proviennent pour l'essentiel des ménages, en particulier sous forme de droits de scolarité que trois quarts des pays de l'OCDE perçoivent, à des niveaux très variables il est vrai.

- Le nombre d'étudiants scolarisés dans le supérieur à l'étranger est en hausse rapide. En 2004, cet effectif comprenait 2.7 millions d'étudiants à l'échelle mondiale, soit une progression de 8 % par rapport à l'année précédente et de plus du double par rapport à 1995. Plus de la moitié de ces étudiants sont inscrits dans quatre pays de l'OCDE – les Etats-Unis (22 %), le Royaume-Uni (11 %), l'Allemagne (10 %) et la France (9 %).
- Les traitements annuels des enseignants ayant au moins 15 ans d'exercice dans le premier cycle du secondaire se situent entre 10 000 USD en Pologne et 48 000 USD ou plus en Allemagne, en Corée et en Suisse, et dépassent 80 000 USD au Luxembourg.
- Les écarts de taux de diplômés selon le sexe évoluent en faveur des femmes. Pour les personnes âgées de 55 à 64 ans, la durée moyenne de la formation initiale place les femmes en tête dans trois pays seulement ; pour la génération des 25 à 34 ans, néanmoins, le nombre moyen d'années d'étude terminées est plus élevé chez les femmes dans 20 pays de l'OCDE sur 30, et parmi les dix pays restants, seules la Suisse et la Turquie affichent un écart supérieur de six mois en faveur des hommes.

OCDE : Education at a glance – 2006 : [Sommaire en français](#)

Les Cégépiens-ne-s : des nihilistes ?

LA PRESSE - LE SOLEIL: Opinion: Une generation nihiliste, par Jacques Roy, professeur, Cégep de Sainte-Foy, member-chercheur à l'Observatoire Jeunes et Société de l'INRS - Vendredi 08 septembre 2006

> Pour nous écrire : forum@lapresse.ca

mediateté (ce qui importe c'est le moment présent), présentent des risques plus imminents à l'échec et à l'abandon scolaires.

Une génération qui s'exprime bien

Les valeurs des cégépiens ne sont pas le seul déterminant de la réussite scolaire. Des facteurs tels que la qualité de contact avec les professeurs, le soutien familial, les conditions socio-économiques ou le bien-être personnel par exemple exercent un rôle certain sur la trajectoire scolaire des élèves. Cependant, selon nos résultats, le système de valeurs des cégépiens, conjugue à d'autres facteurs, représente un fil conducteur de la réussite. En particulier, il constituerait un facteur décisif chez les élèves masculins à risque d'échec et d'abandon scolaires.

La borne nouvelle consiste au fait que la grande majorité des cégépiens ont dans leur mire la réussite de leurs études. Elle joue au premier plan de leurs valeurs. C'est ainsi que 78 % des cégépiens estiment « très importante » cette réussite (83 % chez les filles, 63 % chez les garçons). On est loin du désabusement collectif que certains croient déceler dans les nouvelles générations.

Le repérage des principaux indicateurs de l'enquête nationale nous fait donc voir un profil de cégépiens se sentant bien au collège, engagés dans leurs études et valorisant le savoir. Informés, critiques et créatifs, s'exprimant avec facilité, ils réclament de leurs enseignants une pédagogie exigeante mais aussi variée dans ses méthodes afin qu'ils se réapproprient les apprentissages, les connaissances.

Le Cégep est pour eux un lieu de développement personnel et de préparation de leur avenir professionnel. Et ils s'y investissent : les élèves consacrent en moyenne 12 heures par semaine à leurs études (près du cinquième y accorde 20 heures et plus sur une base hebdomadaire) et 85 % considèrent leur charge de travail comme « élevée » ou « très élevée ».

Des cégépiens incultes, indifférents et sans valeurs au collège serait une oasis de passage laissant libre cours à leur errance existentielle ? Fadaïse que tout cela ! Ce n'est pas la première fois que les représentations positives ne s'accordent pas avec la réalité. Ces cégépiens ont plutôt besoin d'enseignants qui croient en eux, en leur potentiel réel, de parents qui les appuient moralement et financièrement — ils sont un facteur de persévérance aux études selon nos travaux — et d'une population qui reconnaît en eux un investissement pour l'avenir de la société.

QUEN PENSEZ-VOUS ?
forum@lapresse.ca

OPINION

Une génération nihiliste?

Contrairement aux idées reçues, les cégépiens d'aujourd'hui valorisent le savoir et leurs études, avant la consommation et le divertissement.

08 | 09 | 06

JACQUES ROY



L'auteur est professeur au Cégep de Sainte-Foy et membre-chercheur à l'Observatoire Jeunes et Société de l'INRS.

À entendre la rumeur publique, alimentée à souhai par les médias, les jeunes sont incultes, indifférents au monde qui les entoure et ils ne tiendraient aucune valeur. Pour tout dire, les jeunes seraient nihilistes ! Et quand ils ont des valeurs, ce serait celles dictées par l'économie et le divertissement. Ils seraient passivement asservis selon certains carburant génèreusement aux préjugés.

Ces représentations ne sont pas sans déteindre malencontreusement sur le portrait des cégépiens. Ils seraient porteurs du même mal ! Une récente enquête réalisée dans l'ensemble

Les cégépiens ont besoin d'enseignants qui croient en eux et en leur potentiel réel, ainsi que de parents qui les appuient moralement et financièrement.

des collèges du Québec auprès de 1729 étudiants s'inscrit en faux contre ces mythes entretenus à leur égard. Voyons de plus près.

Les valeurs des cégépiens

Cette enquête nationale effectuée au printemps dernier a mis en évidence l'existence d'un système de valeurs prédominant au savoir et aux études collégiales chez les cégépiens. C'est ainsi que des enquêtes de concert avec l'acquisition de connaissances, la compétence professionnelle, la méritocratie — soit l'importance de l'effort pour réussir —, bien faire les

LE SOLEIL: Une étude détruit le mythe du cégépien paresseux - Vendredi 08 septembre 2006

Une étude détruit le mythe du cégépien paresseux

08 | 09 | 06

Daphnée Dion-Viens
ddv@news@lesoleil.com

Le cégépien n'est pas celui que l'on croit. Une récente étude réalisée par Jacques Roy, chercheur à l'Observatoire Jeunes et Société de l'INRS, détruit plusieurs mythes qui collent à la peau des étudiants. « Des cégépiens incultes, indifférents et sans valeurs (...) ? Fadaïse que tout cela ! » écrit M. Roy, dans un texte publié en page 21.

Mythe n° 1 : Les cégépiens ne sont pas très intéressés par leurs études.

Paux, réplique M. Roy. Plus de 75 % des cégépiens interrogés ont répondu que la réussite de leurs études est « très importante ». « Ils sont déterminés et connaissent la valeur de la cote B », indique en entrevue le chercheur, qui est aussi professeur au Cégep de Sainte-Foy. Lorsqu'on leur demande quelles sont les valeurs les plus importantes pour eux, les étudiants répondent d'abord : « devenir compétents sur le plan professionnel » et « acquérir des connaissances ». L'importance de l'effort pour réussir ses études arrive juste derrière.

Mythe n° 2 : Les cégépiens sont paresseux.
« La réalité, c'est plutôt qu'ils en travaillent un coup ! » lance le chercheur. En plus de passer en moyenne 12 heures par semaine

Frais de scolarité



Les étudiants de l'UdeM réclament une piste cyclable

Piétons et cyclistes chassent les automobilistes du centre-ville aujourd'hui

CLAIRANDRÉE CAUCHY

Profitant de la journée internationale «En ville sans ma voiture», des représentants étudiants et de groupes jeunesse montréalais ont lancé hier une pétition pour l'aménagement d'une piste cyclable menant à l'Université de Montréal et pour l'amélioration de l'accès des cyclistes au centre-ville.

Selon les données de la Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal (FAECUM), quatre étudiants sur dix seraient disposés à se rendre à l'université à vélo si une piste cyclable était aménagée. Pour l'heure, seulement 5 % des étudiants du campus se déplacent sur deux roues alors que 20 % utilisent une automobile.

«Si on donnait des outils comme des pistes cyclables, ça permettrait aux étudiants de délaisser l'automobile au profit du transport actif», fait valoir le secrétaire général de la FAECUM, Jonathan Plamondon. Il presse également la Ville d'accélérer la mise en œuvre de son plan d'accès au centre-ville. Pour l'in-

stant, 20 % des bandes cyclables prévues ont été aménagées alors que l'ensemble du quadrillage du centre-ville devrait être complété en 2007.

Le Forum jeunesse de l'île de Montréal et la FAECUM comptent sensibiliser les étudiants et les groupes jeunesse au cours des prochaines semaines. Une pétition circulera et on compte amorcer des démarches auprès des élus municipaux, notamment par le truchement des conseils d'arrondissement.

La campagne au centre-ville

Entre-temps, les cyclistes et les piétons régneront en maîtres aujourd'hui dans le centre-ville de Montréal, tout comme dans 1500 villes dans le monde, dont Québec, Gatineau, Victoriaville, Trois-Rivières et Laval. De 9h30 et 15h30, les autos ne pourront pas avoir accès au périmètre délimité par les rues de Maisonneuve, René-Lévesque, McGill College et Saint-Urbain.

«C'est le plus grand périmètre en Amérique du Nord. [...] On gazonne la rue Sainte-Catherine avec 17 000 pieds carrés de tourbe. On voulait symboliser le fait

qu'on redonne la rue aux piétons», explique la vice-présidente aux communications de l'Agence métropolitaine de transports (AMT), Marie Gendron.

Outre le plaisir de déambuler dans l'herbe, les citadins pourront assister à un spectacle des Respectables à l'heure du dîner, suivre des cours de salsa ou encore jouer au minigolf. Une marche populaire partira en outre du mont Royal pour arriver dans le périmètre vers midi. Une aire de jeu est également prévue pour les enfants de trois à cinq ans au carré Phillips.

L'an dernier, cette activité avait permis de réduire la concentration de monoxyde de carbone de 95 %. Le tiers des résidents de la région ont utilisé les transports en commun ce jour-là, contre 22 % en moyenne. «Les automobilistes essaient les transports en commun, cela peut aider à les convaincre de l'adopter», fait valoir Mme Gendron, de l'AMT, consciente qu'un véritable transfert de l'auto au transport collectif repose d'abord sur une amélioration des services.

Le Devoir



ECONOMIE

NATHALIE ELGRABLY

n.elgrably@institut-économique-de-montreal.org
Économiste, Institut économique de Montréal. Collaboration spéciale

Vive les congés !

S'il existe bien une constante chez les consommateurs, c'est celle de vouloir en avoir toujours pour son argent. Celui qui paie pour une leçon de ski d'une heure refuserait catégoriquement que le moniteur finisse au bout de 45 minutes. Par contre, il serait heureux si, pour le même montant, la leçon se prolongeait de quelques minutes. Qu'il s'agisse d'un repas au restaurant, d'une visite chez le dentiste ou d'une conférence, nous voulons toujours obtenir la totalité du bien ou du service pour lequel nous avons payé, et même davantage si possible.

Or, mon expérience en enseignement aussi bien au cégep qu'à l'université m'a permis de constater que, même si les étudiants paient pour assister à leurs cours, leur attitude est diamétralement opposée à celle des consommateurs. Quel que soit l'établissement qu'ils fréquentent, le programme qu'ils suivent ou leurs professeurs, ils sont toujours heureux qu'un cours finisse plus tôt ou, mieux encore, qu'il soit carrément annulé. Pourtant, ils ont payé pour que leurs professeurs leur transmettent des connaissances et fassent d'eux des individus instruits et à l'esprit critique aiguisé. Pourquoi gaspillent-ils donc l'éducation pour laquelle ils ont payé ? De plus, ils sont nombreux à privilégier les cours les plus faciles, même s'ils coûtent le même prix que les cours plus exigeants. Pourquoi n'en veulent-ils pas pour leur argent ?

Pourquoi les étudiants ne paient-ils pas pour leurs échecs ?

À en juger par leur comportement, il semblerait que les étudiants valorisent peu l'éducation, même s'ils jugent important l'obtention d'un diplôme. Tout d'abord, dans le système d'éducation actuel, les échecs sont relativement rares. Les élèves s'en aperçoivent rapidement au secondaire, puis constatent qu'il en est souvent de même au cégep et à l'université. L'étudiant n'a plus besoin d'être parmi les meilleurs pour réussir son cours, il doit simplement ne pas être parmi les plus faibles. Si la probabilité de décrocher un diplôme augmente, la présence aux cours devient un mal nécessaire, et il lui semble rationnel de réduire au minimum sa présence en classe.

MOINS CHER QUE LE CINÉMA

De plus, les associations étudiantes véhiculent l'idée selon laquelle l'éducation est un droit et qu'il faut contrôler les frais de scolarité, voire introduire la gratuité totale. Or, même si le principe est beau en théorie, en pratique il n'encourage pas l'étudiant à fournir des efforts. Dans l'éventualité où l'étudiant essuie un échec et qu'il doit reprendre le cours, il devra assumer un coût financier relativement minime, car c'est le contribuable qui finance l'essentiel de son éducation. Quand on sait qu'une heure passée dans une salle d'université coûte moins cher à l'étudiant qu'une heure dans une salle de cinéma, il ne faut pas se surprendre si certains étudiants se présentent en classe de manière sporadique.

Dans un système où il suffit à l'étudiant de suivre les consignes du syllabus pour réussir son cours, il est anormal que certains étudiants, que je qualifierais de «touristes», s'inscrivent au même cours pendant trois sessions consécutives.

On pourrait objecter que des frais de scolarité élevés rendraient l'éducation prohibitive pour les plus démunis, mais cela signifie-t-il que le contribuable doit financer les «touristes»? Ne serait-il pas suffisant de financer chaque cours une seule fois, et de laisser ensuite l'étudiant assumer l'entière responsabilité de son échec ?

Les étudiants valorisent peu l'éducation parce qu'elle est bon marché et que les diplômes sont de plus en plus faciles à obtenir. Or, l'avenir d'une société passe essentiellement par l'éducation. Si notre système pense avantager les étudiants, il nuit assurément au Québec de demain. Pour prospérer et vraiment devenir un modèle, il est nécessaire de redonner à l'éducation sa vraie valeur.

La bataille contre la hausse des frais afférents reprend

08 | 09 | 06

MARIE-ANDRÉE CHOUNARD

À grand déplaisir des étudiants, l'Université de Montréal (UdeM) vient d'inscrire une nouveauté sur leur facture: pour soulager une portion des «frais technologiques», des frais de 4 \$ par crédit, soit 60 \$ par session, viennent gonfler la caisse des frais dits afférents.

«Les droits de scolarité sont gelés, mais les frais afférents, eux, s'emballent», expose Jonathan Plamondon, secrétaire de la Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal (FAECUM). L'association dénonce la venue de cet ajout et en a fait sa campagne de l'automne sur le thème «Un frais techno, un frais de trop».

L'association juge que cette demande est «injustifiée», car elle est liée en partie à des frais de «développement». «On ne sait même pas à quoi sera dépensé cet argent», explique M. Plamondon. L'organisation a des représentants au comité des priorités financières, qui a adopté cette mesure à la majorité, nous explique l'administration de l'UdeM. «Mais nous nous y sommes toujours opposés», maintient le secrétaire de la FAECUM, qui déplore le fait que la direction ait choisi d'aller de l'avant malgré le refus des principaux intéressés.

L'UdeM se défend quant à elle d'avoir imposé des frais sans objet précis. «Ce sont des frais liés à des services technologiques», explique Pierre Simonet, vice-recteur à la planification, évoquant par exemple «l'environnement numérique d'apprentissage». «Il est clair qu' auparavant, cet environnement n'existait pas et qu'on ne devait pas le financer». Quant au développement, «nous avons des idées, et nous savons à quoi utiliser ces sommes».

Le vice-recteur ajoute qu'«un étudiant ne se pose

pas de questions lorsqu'il doit payer pour ses livres, alors ce devrait être la même chose pour les logiciels», qui servent de plus en plus dans l'administration des cours, au détriment du support écrit. Interrogé à propos de l'apparence de dégel des droits que cet ajout pouvait prendre — les droits de scolarité de 1668 \$ par année sont gelés au Québec depuis 1994 mais les frais afférents sont en nette progression —, M. Simonet répond que les universités ont recouru à «différentes approches financières».

«Les cotisations étudiantes aussi augmentent», ajoute le vice-recteur, précisant qu'un processus de consultation a été observé, les étudiants ayant donné leur avis par le truchement du comité des priorités financières. Ce comité a émis son avis, et c'est ensuite le comité exécutif qui a pris la décision d'imposer la nouvelle facture de 60 \$ par session (pour un programme de 15 crédits).

En juin dernier, au moment de dévoiler un déficit de près de 20 millions de dollars pour l'année 2006-07, l'UdeM avait exposé un plan de compressions musclé, invoquant l'importance de ne pas «renvoyer le déficit aux générations futures», selon les propos de la provost Maryse Rinfret-Raynor, rapportés dans *Forum*. Dans le sillage de compressions de l'ordre de 7 % imposées aux divers services de l'université, l'établissement avait annoncé l'apparition de nouveaux frais technologiques pour «gagner quelque quatre millions», comme on le rapportait dans cette même édition de *Forum*, journal de l'établissement.

«Les étudiants ne doivent pas faire les frais des problèmes budgétaires de l'université», explique la FAECUM sur son site Internet dans le message lié à sa campagne.

Le Devoir

LA PRESSE : 1^{ère} page : ÉDUCATION : Les universités contournent le gel des droits de scolarité - Le vendredi 08 sept 2006

Isabelle Laporte

Faute de pouvoir hausser les droits de scolarité, les universités québécoises prennent un moyen détourné pour renflouer leurs coffres. Cette année, elles imposeront des frais afférents records, une lourde addition aux droits de scolarité gelés par le ministère de l'Éducation.

En comparant les données, *La Presse* a constaté que ces frais ont presque doublé en cinq ans à Polytechnique. À McGill, ils représentent maintenant près de 40% de la facture au premier cycle, soit 1083\$ sur 2750\$. Les étudiants trinquent: on leur demande désormais de payer leurs relevés de notes et de cotiser au service de placement. À Bishop's, ils sont obligés de participer à l'achat de livres pour la bibliothèque.

« On essaie d'aller chercher minimalement les sommes perdues à cause de la non-indexation des droits de scolarité », explique André Tanguay, directeur des ressources financières et matérielles à Polytechnique.

Les frais y ont été majorés de 90 % depuis 2002. En gros, cette hausse s'explique par l'imposition de « frais technologiques » en 2005. Polytechnique voulait alors améliorer ses réseaux et services informatiques mais n'avait pas les quatre millions nécessaires. Elle s'est alors tournée vers ses 6000 étudiants.

« On a toléré cette hausse, dit Michel Jacques, président de l'Association des étudiants de Polytechnique. C'était ça ou risquer d'être à la traîne sur le plan technologique. » Un argument massue, pour de futurs ingénieurs.

À McGill, la progression a été plus graduelle. Mais il faut dire qu'en 2002, les frais afférents étaient déjà deux fois plus élevés que ceux de Polytechnique cette année. Aujourd'hui, les frais s'élèvent à 1083 \$ par année pour un étudiant typique de premier cycle, inscrit à temps plein. C'est presque autant que les droits de scolarité, fixés à 1668 \$ par le Ministère depuis 1994.

« Cet argent nous permet d'offrir énormément de services aux étudiants », affirme Morty Yalovsky, vice-principal, Administration et finances à l'Université McGill. Il ne s'émeut nullement d'apprendre que cette somme est 450 % plus élevée que celle

demandée à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue. « McGill est en concurrence avec le reste du monde, so be it », rétorque-t-il.

Oui, mais pourquoi 36 \$ pour les relevés de notes? C'est un genre de forfait, selon M. Yalovsky. « Après la remise de votre diplôme, vous pouvez obtenir gratuitement autant de relevés de notes que vous le voulez », indique-t-il.

À la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ), on considère que la question des frais d'études doit être débattue d'une manière locale. « Dans chaque université, l'administration devrait consulter l'association étudiante avant d'agir », résume Christian Bélair, secrétaire général de la FEUQ.

À l'Université de Montréal, la direction est passée outre à cette recommandation et a imposé unilatéralement des frais technologiques de 120 \$ cette année, selon la FAECUM. « Les étudiants auront une très mauvaise surprise quand ils recevront leur facture, s'indigne Jonathan Plamondon, secrétaire général de la Fédération. C'est 4,3 millions que l'Université vient chercher dans leur poche. »

Qualifiant la situation d'« injustifiable », la FAECUM vient de lancer une campagne pour faire reculer la direction. « Pourquoi demander plus d'argent aux étudiants? De toute façon, ça ne règle aucunement le problème du sous-financement des universités », plaide M. Plamondon.

« On ne peut plus imaginer aujourd'hui un campus qui n'offrirait pas Internet haute vitesse ou des salles d'ordinateurs modernes », répond Pierre Simonet, vice-provost et vice-recteur, Planification à l'Université de Montréal. « Or, ces services ont un coût. C'est pourquoi on demande une contribution spécifique aux étudiants », explique-t-il.

Ces frais ne suscitent pas la controverse partout. Ainsi, HEC impose de loin les frais technologiques les plus élevés, sans créer de tollé. « Je trouve que ça vaut largement le coût, observe Benoît Fredette, président de l'Association étudiante. Pour la majorité des étudiants ici, la qualité des infrastructures technologiques est déterminante. On est choyés », insiste-t-il.

FRAIS DE SCOLARITÉ

Moyens de pression en vue

07/09/06

En cette rentrée universitaire, les étudiants entendent augmenter les moyens de pression afin que soit maintenu le gel des frais de scolarité et que les programmes d'aide financière soient améliorés.

HUGO R. MORISSETTE

Le Journal de Montréal

Aux dires du président de la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ), Christian Bélair, les étudiants sont actuellement à l'étape de la «représentation», étape qui pourrait s'avérer, selon lui, rapide.

«Si on ne sent pas d'ouverture d'esprit au gouvernement, il faudra renforcer les moyens de pression, et vite», lance le nouveau président de la FEUQ.

«Le gouvernement Charest avait promis des investissements supplémentaires de 240 M\$ sur trois ans. On a cru à une bonne nouvelle, mais personne n'a encore vu la couleur des sommes prévues pour cette année.

«On veut des réponses rapides. Les universités en région ont un besoin criant. On a rencontré des représentants de ces institutions et du gouvernement. Ça doit débloquer, sinon nos pressions vont se faire sentir.»

Front commun ?

Marie-Claude Lavigne, attachée politique du ministre Jean-Marc Fournier, confiait récemment ne ressentir aucune atmosphère de conflit avec les étudiants.

Elle parlait au contraire de «front commun», notamment pour le dossier des transferts fédéraux.

«On est en train de se demander s'il faut vraiment croire à ce front commun», lance le président de la FEUQ, «Stephen Harper se dirige vers une dynamique bilatérale, et Charest semble l'accepter, alors que c'est loin de ce que l'on demande.»

Avec d'éventuelles élections provinciales, la FEUQ entend demander aux principaux partis politiques de s'engager publiquement face aux différentes requêtes estudiantines.



CHRISTIAN BÉLAIR

LA PRESSE : Les futurs profs veulent être payés pendant leurs stages - Le mercredi 06 sept 2006

[Marie Allard](#)

Enseigner à une classe pendant trois mois, sans être payé. C'est la réalité des étudiants au baccalauréat en éducation, qui demandent que leurs stages - durant jusqu'à 12 semaines à la fois - soient rémunérés. «Un étudiant ne peut pas s'investir à 100% dans son stage tout en travaillant à temps partiel le soir ou les fins de semaine», a indiqué hier Jonathan Roch, président de l'association des étudiants en éducation de l'UQAM.

Le ministre de l'Éducation, Jean-Marc Fournier, est fermé à l'idée. «Nous n'avons pas l'intention de payer les étudiants pendant leurs stages, a indiqué Marie-Claude Lavigne, attachée de presse du ministre. Ce sont des stages obligatoires à la formation, qui se font durant le bac et pour lesquels des crédits sont alloués. Les payer serait équivalent à payer les étudiants de sciences politiques pour qu'ils suivent leurs cours à l'université.» Restent les prêts et bourses, auxquels les stagiaires sont admissibles, a-t-elle rappelé. Fait ironique, pendant leur formation théorique, les étudiants en éducation peuvent faire de la suppléance rémunérée. Ils doivent toutefois arrêter les remplacements dès qu'ils commencent les stages, ce qui leur coupe les vivres.

Pression supplémentaire

À l'UQAM, 77% des étudiants ne peuvent pas se permettre de ne rien gagner pendant leurs 720 heures de stage, selon une étude menée par l'association étudiante en 2002-2003. En stage, ces étudiants gagnent 2,6 fois moins d'argent qu'en trimestre régulier, précise Jonathan Roch. «Cette pression supplémentaire s'ajoute à l'endettement que vivent près de 60% des étudiants de la faculté», a-t-il indiqué.

Rémunérer les stages permettrait de réduire le taux de décrochage des étudiants en éducation, qui est de 25% à l'Université de Montréal, a fait valoir Jonathan Plamondon, secrétaire général de la Fédération des associations étudiantes de l'Université de Montréal. «C'est une façon de régler la pénurie d'enseignants», a-t-il dit.

Le ministre de l'Éducation rappelle plutôt qu'en raison d'un assouplissement des règles adopté en juin, les étudiants en 4e année peuvent être embauchés par les commissions scolaires. Ils sont alors exemptés de faire leur dernier stage et n'ont qu'à terminer leur formation théorique.

CYBERPRESSE : Des stages rémunérés, demande une association étudiante - Le mardi 05 sept 2006

Montréal

La Fédération des associations étudiantes du Campus de l'Université de Montréal (FAECUM) interpelle le ministre de l'Éducation, Jean-Marc Fournier, et lui demande la rémunération de leurs stages de formation.

Selon eux, il y a corrélation entre le taux de décrochage des futurs instituteurs à l'Université de Montréal, qui frôle les 25 pour cent, et le fait que les stages ne soient pas rémunérés.

Le secrétaire général de la FAECUM, Jonathan Plamondon, croit que les étudiants ne peuvent pas effectuer leur stage la tête tranquille

alors qu'ils doivent bien souvent travailler pour gagner de l'argent, en plus des 40 heures passées en classe pendant les 12 semaines du stage.

Selon lui, des stages rémunérés permettraient de diminuer la surcharge de travail et l'insécurité financière des étudiants en éducation.

Alors qu'il faut de nouveaux professeurs d'anglais en première et deuxième année du primaire cette année, M. Plamondon affirme que la situation de la pénurie d'enseignants ira en se dégradant s'il n'y a pas revalorisation du métier.

Les futurs enseignants veulent être rémunérés durant leur stage

*Étudiant, stagiaire et travailleur,
un mélange qui peut mener au décrochage*

06/09/06

MARIE-ANDRÉE
CHOUINARD

Les stages qu'effectuent les futurs enseignants pendant leur baccalauréat devraient-ils être rémunérés? C'est du moins le souhait que formulent des associations étudiantes, selon lesquelles conjuguer travail, études et stage peut mener à l'abandon des études.

Dans une sortie publique destinée à sensibiliser le ministère de l'Éducation, des groupes étudiants de l'Université de Montréal (UdeM) et de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) avancent qu'il est exténuant pour les futurs maîtres de combiner les stages non rémunérés et le travail nécessaire pour boucler les fins de mois. «C'est un rythme insoutenable et la solution serait que les stages soient rémunérés», demande Jonathan Plamondon, secrétaire général de la Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal (FAECUM).

Dans certains programmes, comme le baccalauréat en enseignement secondaire, le taux d'abandon est de 25 %, et la FAECUM croit que le nombre d'heures de formation pratique — 720 heures au cours des 4 ans, par moments plus

de 30 heures de stage en moyenne par semaine — pèse lourd sur l'étudiant, qui doit travailler pour subvenir à ses besoins.

Dans l'ensemble des facultés d'éducation du Québec, les futurs maîtres s'inscrivent désormais à une formation de quatre ans, où les stages supervisés en milieu scolaire sont obligatoires, et ce, pendant toute la durée du baccalauréat. Lors des deux dernières années d'études, les stages occupent une portion imposante de l'emploi du temps.

«Pour nous, les stages ont toujours été perçus comme une activité de formation et historiquement on ne rémunère pas les étudiants pour cela», a expliqué hier Michel Laurier, doyen de la Faculté des sciences de l'éducation de l'UdeM. Les universités ont déjà envisagé la possibilité d'encourager la rémunération de la 4^e année du stage, mais c'est resté sans effets, faute de moyens.

Le doyen estime toutefois que si ce dossier revient maintenant à l'avant-scène, c'est peut-être parce que la pénurie d'enseignants place les commissions scolaires dans une situation où elles doivent embaucher des étudiants en formation pour servir de suppléants dans la classe.

«Il se peut que nous soyons obligés d'embaucher des étudiants en cours de formation, en 3 ou en 4^e année de bac, pour faire de la suppléance, parce que notre banque est à sec», a convenu hier Sylvain Arsenault, porte-parole de la Commission scolaire de Montréal (CSDM). L'embauche simultanée de nouveaux enseignants et de spécialistes pour combler les besoins de la rentrée 2006 a littéralement saigné à blanc la banque de suppléants de la CSDM.

Cette pratique ne sied guère aux facultés d'éducation, qui craignent la «pression supplémentaire» que cela exerce sur des étudiants en voie de formation, comme le souligne Michel Laurier. «La suppléance n'est pas nécessairement facile et est surtout non conforme à ce qu'est une réelle organisation de classe», ajoute le doyen.

Aucune demande chiffrée n'accompagnait hier la requête des associations. «Pour l'instant, on n'avance pas de chiffre, mais lorsqu'on les interroge, les étudiants qui ont diminué leur rythme de travail pour faire le stage nous répondent qu'ils perdent en moyenne 150 \$ par semaine», affirme Jonathan Roch, président de l'Association des étudiants du secteur de l'éducation (ADEESE) de l'UQAM.

Avec 5000 étudiants dans les programmes de formation en éducation à l'UQAM seulement, la note risque donc d'être salée...

Il y a trois ans, l'ADEESE a ausculté le phénomène des stages non rémunérés auprès de 1000 de ses membres. Elle y apprenait notamment qu'alors que 84 % des étudiants travaillaient pendant la session dite normale, cette proportion chutait à 58 % pendant la période de stage.

77 % des étudiants stagiaires affirmaient de surcroît ne pas pouvoir se passer de leur emploi, qui occupait en moyenne 13 heures de leur emploi du temps. En outre, les répondants ont expliqué que leurs revenus d'emploi lorsqu'ils sont en stage sont de 2,6 fois inférieurs à ce qu'ils gagnent lors d'une session normale, exempte de stage.

La Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) a inscrit cette demande à son dernier plan d'action et s'affaire actuellement à «documenter le dossier en récoltant des données et des cas», explique son président, Christian Bélair. «C'est une demande qui s'inscrit dans le grand dossier du financement», explique le président de la FEUQ.

Le Devoir

LA PRESSE : Droits de scolarité: le Québec fait des émules - Le samedi 02 sept 2006

Isabelle Laporte

Au Québec, les droits de scolarité sont gelés depuis 1994. Ce qu'on sait moins, c'est que quatre autres provinces ont mis de l'avant une politique similaire, selon des données publiées hier par Statistique Canada.

Cette année, les droits de scolarité resteront inchangés à Terre-Neuve, au Manitoba et en Saskatchewan. En Alberta, ils connaîtront même une légère baisse, inférieure à 1%.

«C'est une bonne nouvelle pour nos collègues du reste du Canada», se réjouit Christian Bélair, président de la Fédération

étudiante universitaire du Québec (FEUQ). «Pour nous, c'est intéressant de voir que le Québec est un modèle», a-t-il ajouté.

L'étude de Statistique Canada montre également que les étudiants québécois continueront cette année de payer les droits de scolarité les plus faibles au pays.

Au premier cycle, ces droits s'élèveront à 1916 en moyenne. C'est moins de la moitié de la moyenne canadienne.

Dans l'ensemble du Canada, les droits pour 2006-2007 atteindront 4347, en hausse de 3,2% par rapport à l'an dernier.

Au cours de la prochaine campagne électorale, la FEUQ demandera aux partis politiques de prendre position sur la question des droits de scolarité.

Déjà, le PQ s'est prononcé en faveur du gel à son congrès du mois de juin.

Quant au PLQ, il s'est engagé en 2003 à protéger le statu quo pendant la durée de son mandat.

Au Québec, d'aucuns remettent en question le gel des droits de scolarité en raison du sous-financement chronique des établissements.

Jeudi, Raymond Lalande, vice-doyen à l'Université de Montréal, a publié dans *La Presse* un plaidoyer en faveur d'une plus grande contribution des étudiants.

Sinon, «bientôt, nos universités ne seront plus que l'ombre d'elles-mêmes», a-t-il soutenu.

DROITS DE SCOLARITÉ (premier cycle 2006-2007)

- **Les plus bas : 1916\$ (Québec)**

- **Les plus élevés : 6571\$ (N.-Écosse)**

- **Moyenne canadienne : 4347\$**

THE EDMONTON JOURNAL: : Undergrads face higher tuition this year: StatsCan - Friday, September 01, 2006

Meagan Fitzpatrick

CanWest News Service

OTTAWA -- University students heading back to class this fall are paying 3.2 per cent more in tuition fees than this time last year. Undergraduate students will be forking over an average of \$4, 347 for the 2006-2007 academic year, the latest figures from Statistics Canada show.

The study shows a consistent trend since 1990 of tuition rising faster than the rate of inflation. Between 1990 and 2005 tuition rose at an average annual rate of 7.7 per cent, almost four times the average rate of inflation as measured by the Consumer Price Index.

Students on a tight budget might want to transfer to schools in Newfoundland and Labrador, Manitoba, Saskatchewan or Alberta. Fees in those provinces are virtually the same as last year. Quebec undergrads will continue to pay the lowest fees in the country because of a tuition freeze for Quebec residents that has kept fees at less than half the national average since the late 1990s.

At the other end of the spectrum, tuition fees are highest in Nova Scotia, up 3.9 per cent this year to \$6,571.

Nationally, tuition fees are 21.5 per cent higher this fall than they were in 2001-2002. In British Columbia, fees doubled during this five-year period. That province lifted a six-year tuition freeze in 2002-2003, after which there were three years of double-digit increases.

In some provinces, tuition fees have tripled since the early 1990s. The programs with the biggest jumps in tuition costs this September are in architecture and commerce. Students in those

programs will be paying \$3,805 and \$3,989 respectively. Those fees are still far less than the most expensive programs--dentistry, medicine and law. Students in those programs pay up to \$13, 463 a year. All professional fields have seen large increases in the last five years, said the report.

Students in graduate programs are looking at even bigger tuition increases than undergraduate students this fall, says the Statistics Canada report. On average, they will pay 5.6 per cent more than last year, about \$6,479 for the year. In the last five years graduate fees have gone up an average of 44.1 per cent across the country. In British Columbia, they shot up 184.4 per cent.

In addition to paying more tuition, students are also facing a hike in compulsory fees to cover things like recreation and athletics, student health services and student association fees. Such fees will amount to an average of \$619 for the coming academic year, \$24 more than last year.

AVERAGE UNDERGRADUATE TUITION FEES 2006-2007

CANADA \$4,347

Nova Scotia \$6,571

New Brunswick \$5,328

Ontario \$5,160

Saskatchewan \$5,063

British Columbia \$4,960

Prince Edward Island \$4,947

Alberta \$4,828

Manitoba \$3,338

Newfoundland and Labrador \$2,606

Quebec \$1,916

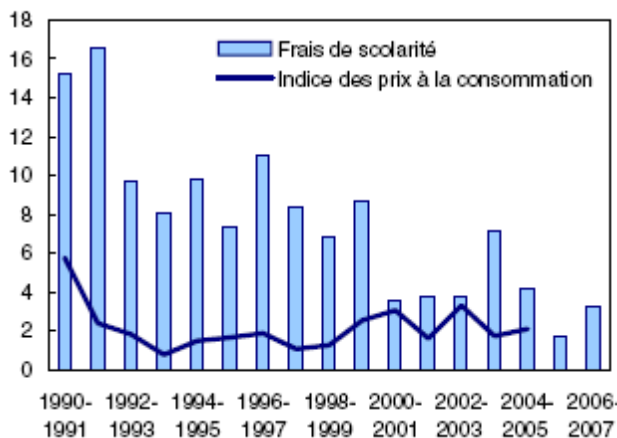
Frais de scolarité universitaires 2006-2007

Dans l'ensemble, les étudiants de premier cycle qui iront cet automne dans les universités canadiennes feront face à des augmentations des frais de scolarité plus fortes que l'année dernière.

Les étudiants peuvent s'attendre à payer en moyenne 3,2 % de plus en frais de scolarité, soit un taux d'accroissement qui est près du double de celui enregistré l'année scolaire précédente.

Les frais de scolarité des étudiants de premier cycle ont augmenté plus rapidement que l'inflation

Hausse en %



Note : Indice des prix à la consommation annualisé par les moyennes de septembre à août.

Les étudiants de premier cycle paieront en moyenne 4 347 \$ en frais de scolarité pour l'année scolaire 2006-2007, en hausse comparativement à 4 211 \$ l'année précédente. Ce montant représente près du triple de la moyenne de 1 464 \$ affichée en 1990-1991.

Depuis 1990-1991, les frais de scolarité ont augmenté à un taux annuel moyen de 7,0 %. Au cours des années scolaires 1990-1991 et 1991-1992 seulement, ils se sont accrus de 15,2 % et de 16,5 % respectivement. Par contre, depuis 2000, la croissance des frais de scolarité a ralenti pour se fixer à une moyenne de 3,9 % par année, ce qui s'explique par la décision des gouvernements de régir les frais.

Note aux lecteurs

Les moyennes des frais de scolarité et des autres frais sont pondérées selon le nombre d'étudiants inscrits par établissement et domaine d'études.

Pour le Québec, les calculs des moyennes pondérées font une distinction entre les étudiants de la province et ceux de l'extérieur de la province.

Tous les frais sont exprimés en dollars courants.

Il n'en reste pas moins que la moyenne des frais de scolarité a augmenté entre 1990-1991 et 2004-2005 à un rythme plus rapide que l'inflation. Au cours de cette période, les frais ont progressé en moyenne à un taux de 7,7 % par année, ce qui représente près de quatre fois le taux moyen d'inflation, tel que mesuré par l'Indice des prix à la consommation.

Les frais de scolarité augmentent dans six provinces

Les frais de scolarité augmenteront dans six provinces pour la prochaine année scolaire, bien qu'au Québec la hausse soit de moins de 1 %. Les frais demeureront à peu près inchangés à Terre-Neuve-et-Labrador, au Manitoba, en Saskatchewan et en Alberta.

Les hausses les plus fortes seront affichées à l'Île-du-Prince-Édouard (+6,5 %), au Nouveau-Brunswick (+5,8 %) et en Ontario (+4,6 %).

Les frais de scolarité seront inférieurs à la moyenne nationale dans trois provinces, soit à Terre-Neuve-et-Labrador, au Québec et au Manitoba.

Les étudiants de premier cycle au Québec continueront de payer les frais de scolarité les plus faibles au pays en raison d'un gel des frais de scolarité pour les résidents du Québec qui a permis de maintenir ces frais à moins de la moitié de la moyenne nationale depuis la fin des années 1990.

Les frais les plus élevés seront encore observés en Nouvelle-Écosse, où les étudiants de premier cycle devront payer en moyenne 6 571 \$, en hausse de 3,9 %.

À l'échelle nationale, les frais de scolarité cet automne seront de 21,5 % supérieurs à ce qu'ils étaient en 2001-2002. En Colombie-Britannique, ils ont doublé au cours de cette période de cinq ans, mais ils ont régressé de 14,1 % à Terre-Neuve-et-Labrador.

En 2002-2003, la Colombie-Britannique a levé un gel des frais de scolarité imposé six ans auparavant,

lequel a été suivi de trois années d'augmentations supérieures à 10 %. Toutefois, le taux d'accroissement a ralenti au cours des deux dernières années, alors que les frais de scolarité dans cette province ont enregistré une hausse de 2,8 % l'année dernière et de 1,9 % cette année.

Comparativement à l'année scolaire 1990-1991, les frais de scolarité ont doublé, voire dans certains cas plus que triplé, les plus fortes progressions étant observées en Alberta, en Nouvelle-Écosse et en Saskatchewan.

Les domaines des professions libérales continuent d'afficher les frais de scolarité les plus élevés

Cet automne, les hausses les plus marquées des frais de scolarité toucheront les étudiants en architecture et en commerce. Les programmes les plus chers demeurent ceux de l'art dentaire et de la médecine.

Les étudiants en architecture paieront en moyenne 3 805 \$ au chapitre des frais de scolarité, en hausse de 5,4 % par rapport à l'année précédente. Les étudiants en commerce subiront une hausse de 4,8 %, la moyenne des frais passant à 3 989 \$. Le programme le plus coûteux demeure l'art dentaire, la moyenne des frais étant de 13 463 \$, suivi de la médecine où les frais seront de 10 553 \$.

Moyenne des frais de scolarité par faculté

	2005-2006	2006-2007	2005-2006 à 2006-2007 var. en %
	en dollars courants		
Agriculture	3 643	3 712	1,9
Architecture	3 610	3 805	5,4
Arts	3 982	4 104	3,1
Commerce	3 806	3 989	4,8
Art dentaire	13 033	13 463	3,3
Éducation	3 277	3 334	1,8
Génie	4 740	4 887	3,1
Sciences ménagères	3 914	4 037	3,1
Droit	6 904	7 221	4,6
Médecine	10 318	10 553	2,3
Musique	3 936	4 092	3,9
Sciences	4 219	4 353	3,2
Premier cycle	4 211	4 347	3,2
Deuxième et troisième cycles	6 134	6 479	5,6

Les étudiants en droit, qui ont connu dans le passé la plus forte progression des frais de scolarité, peuvent s'attendre à une augmentation de 4,6 % cet automne. Au cours des cinq dernières années, les frais de scolarité en droit ont crû de 65,4 %, ce qui représente la plus forte hausse parmi toutes les facultés.

Tous les domaines des professions libérales ont enregistré de fortes hausses des frais de scolarité depuis 2001-2002. Bien que les frais moyens au premier cycle universitaire se soient accrus de 21,5 %, dans les domaines du droit, de la médecine et de l'art

dentaire, ils ont augmenté de 65,4 %, de 47,5 % et de 41,5 % respectivement.

Les frais des étudiants des deuxième et troisième cycles augmentent deux fois plus rapidement que ceux des étudiants du premier cycle

Les étudiants inscrits à un programme de deuxième ou de troisième cycle subiront des hausses des frais de scolarité supérieures à celles des étudiants de premier cycle. En moyenne, ils paieront 5,6 % de plus quand ils retourneront à l'université, ce qui représente près du double de l'augmentation enregistrée chez les étudiants de premier cycle. En moyenne, les étudiants des deuxième et troisième cycles paieront 6 479 \$ en frais de scolarité cet automne.

Les frais des étudiants des deuxième et troisième cycles progresseront dans sept provinces cet automne. La hausse la plus marquée sera affichée en Nouvelle-Écosse (+20,0 %). À Terre-Neuve-et-Labrador, au Manitoba et en Alberta, ces frais demeureront inchangés.

Depuis 2001-2002, les frais exigés aux deuxième et troisième cycles ont grimpé de 44,1 %. Ils se sont accrus dans huit provinces au cours de cette période, les hausses les plus fortes ayant été observées en Colombie-Britannique (+184,4 %) et en Alberta (+77,1 %). En Saskatchewan et à Terre-Neuve-et-Labrador, les frais pour les étudiants des cycles supérieurs ont diminué depuis 2001-2002.

Les étudiants étrangers paieront plus cher eux aussi

Les étudiants étrangers devront également faire face à des frais de scolarité plus élevés. À l'échelle nationale, ils paieront 4,1 % de plus en frais de scolarité cet automne comparativement à l'an dernier.

Au premier cycle, les frais de scolarité moyens des étudiants étrangers augmenteront de 5,2 % pour s'établir à 13 205 \$, soit un peu plus du triple des frais que paient les étudiants canadiens.

Les frais de scolarité pour les étudiants étrangers progresseront dans toutes les provinces, sauf en Saskatchewan, les hausses les plus fortes étant affichées au Manitoba (+16,4 %) et en Alberta (+9,8 %), et les plus faibles, en Colombie-Britannique (+2,1 %) et au Québec (+2,5 %).

Les autres frais obligatoires sont à la hausse

L'ensemble des services compris dans les autres frais obligatoires varie d'un établissement à l'autre et peut changer avec le temps. Normalement, ils comprennent les frais pour les sports et les loisirs, les services de santé offerts aux étudiants, les associations

étudiantes et les autres frais s'appliquant aux étudiants canadiens à temps plein.

Les autres frais obligatoires ne sont généralement pas assujettis aux politiques provinciales sur les frais de scolarité.

Les autres frais obligatoires au premier cycle représentent 12,5 % du total des frais qu'un étudiant est tenu de payer à son établissement d'enseignement. À l'échelle nationale, les autres frais augmenteront cet automne de 4,0 % par rapport à l'an dernier.

En moyenne, les étudiants de premier cycle paieront 619 \$ au chapitre des autres frais obligatoires pour l'année universitaire à venir, en hausse comparativement à 595 \$ l'an dernier.

Les autres frais obligatoires les plus élevés seront enregistrés en Ontario et à l'Île-du-Prince-Édouard, alors que les plus faibles seront observés au Nouveau-Brunswick.

La hausse la plus marquée des autres frais obligatoires sera affichée au Manitoba, suivi de l'Île-du-Prince-Édouard.

Les autres frais obligatoires accuseront un recul dans trois provinces, soit en Colombie-Britannique, en Saskatchewan et au Nouveau-Brunswick.

Il est également possible d'obtenir de l'information sur les coûts d'hébergement sur les campus.

Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 3123.

Pour obtenir des renseignements généraux, pour commander des données ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec le Service à la clientèle au 613-951-7608 ou composez sans frais le 1-800-307-3382 (*educationstats@statcan.ca*), Culture, tourisme et Centre de la statistique de l'éducation. Télécopieur : 613-951-9040.

Moyenne des frais de scolarité des étudiants du premier cycle

	1990-1991	2001-2002	2005-2006	2006-2007	1990-1991 à 2006-2007	2001-2002 à 2006-2007	2005-2006 à 2006-2007
	en dollars courants				var. en %		
Canada	1 464	3 577	4 211	4 347	196,9	21,5	3,2
Terre-Neuve-et-Labrador	1 344	3 036	2 606	2 606	93,9	-14,1	0,0
Île-du-Prince-Édouard	1 874	3 710	4 645	4 947	164,0	33,3	6,5
Nouvelle-Écosse	1 941	4 855	6 323	6 571	238,6	35,3	3,9
Nouveau-Brunswick	1 925	3 863	5 037	5 328	176,8	37,9	5,8
Québec	904	1 843	1 900	1 916	111,9	4,0	0,8
Ontario	1 680	4 492	4 933	5 160	207,1	14,9	4,6
Manitoba	1 512	3 243	3 333	3 338	120,8	2,9	0,2
Saskatchewan	1 545	3 879	5 063	5 063	227,8	30,5	0,0
Alberta	1 286	4 090	4 838	4 828	275,3	19,8	-0,2
Colombie-Britannique	1 808	2 527	4 867	4 960	174,3	96,3	1,9

Moyenne des autres frais obligatoires des étudiants du premier cycle

	2001-2002	2005-2006	2006-2007	2001-2002 à 2006-2007	2005-2006 à 2006-2007
	en dollars courants			var. en %	
Canada	462	595	619	33,7	4,0
Terre-Neuve-et-Labrador	366	466	466	27,2	0,0
Île-du-Prince-Édouard	415	584	728	75,4	24,7
Nouvelle-Écosse	380	519	572	50,5	10,3
Nouveau-Brunswick	208	345	341	64,0	-1,2
Québec	426	596	624	46,5	4,7
Ontario	554	695	729	31,6	4,9
Manitoba	371	352	458	23,4	30,2
Saskatchewan	493	456	431	-12,6	-5,5
Alberta	447	557	567	27,1	1,8
Colombie-Britannique	345	476	442	28,2	-7,1

THE GLOBE AND MAIL: Study debunks belief tuitions skyrocketing: Once tax credits, inflation tallied, fees unchanged in seven years, researcher says - Saturday, September 02, 2006

CAROLINE ALPHONSO, EDUCATION REPORTER

Despite demands for tuition reductions, students are paying no more today than they did seven years ago, according to a new report that comes as thousands arrive on university campuses this long weekend.

The new research shows that once government tax credits are taken into account, undergraduate university students, especially those from middle-income and wealthier homes, have little to complain about when it comes to tuition fees. In fact, students in provinces such as Ontario, Manitoba and Alberta have actually seen a decline in net tuition costs.

"We all hear stories about how rising tuition is creating a crisis," said Alex Usher, author of the report and vice-president of the Educational Policy Institute, a think tank with offices in Toronto.

"The fact of the matter is, once inflation and tax benefits are taken into account, average costs are up by only 25 per cent in the 10 years, and not at all since 1999-2000."

The report describes a university system more accessible than is usually portrayed by student groups clamouring for tuition reductions, and stands in contrast to one also released yesterday by Statistics Canada.

In its annual tuition report, the federal government agency said that undergraduate students will have to dig deeper into their pockets this fall as fees increase 3.2 per cent more, on average, to \$4,347. That's an 82-per-cent increase in a decade, and up 30 per cent since 1999-2000.

Student groups, who were both dreading and expecting further tuition hikes, criticized federal and provincial governments for not

making higher education more accessible. They also blasted Mr. Usher's report as being too simplistic.

"The fact is very clear that students and their families are paying more today than any other cohort in modern Canadian history," said Ian Boyko, a spokesman for the Canadian Federation of Students.

Of Mr. Usher's remarks that students are benefiting from government tax credits, he said: "It's very dubious to suggest that people are accessing these programs and taking advantage of these back-ended measures."

Mr. Usher argues that whether or not parents and students are accessing federal and provincial tax credits, it's still a boon for families.

"When a student in Alberta pays \$5,638 in university tuition and fees, he or she also receives a total of \$2,334 in tax credits to offset this amount," he wrote in the report. "This is not the same as reducing tuition by \$2,334, but it is awfully close."

Mr. Usher acknowledged that tuition fees have climbed higher. And in provinces, such as British Columbia, Nova Scotia and New Brunswick, the report found that students are still shelling out more tuition dollars despite the tax credits.

Still, at the end of the day, students on average across the country are paying the same as they did seven years ago, Mr. Usher said.

After crunching the numbers, Mr. Usher found that the net tuition (average tuition and other fees minus available tax credits) for full-

time students seven years ago was \$2,861. In the past academic year, it remained virtually unchanged at \$2,811.

"The tax credits are basically a tuition rebate," he said. "The affordability of university for Canadian families hasn't changed at all in the past seven years. There's a perception maybe that it has."

And for students rallying for lower fees, he said: "They got them." But Phillippe Ouellette, spokesman for the Canadian Alliance of Student Associations, said not all students take advantage of tax credits, and a lot of that money ends up in their parents' coffers. The group is advocating for reduced tuition fees and targeted assistance for students from low-income families.

"The sticker shock is always going to be an issue," Mr. Ouellette said.

Added Mr. Boyko: "At the end of the day, tax credits are back-handed measures. They may help people recoup some of the costs, but they don't improve access to post-secondary education."

Study:

Beyond the Sticker Price - A Closer Look at Canadian Tuition Fees, by Alex Usher, Educational Policy Institute - August, 2006):

<http://www.educationalpolicy.org/pdf/BeyondTheStickerPrice.pdf>

SOURCES: STATISTICS CANADA, WWW.EDUCATIONALPOLICY.ORG

CYBERPRESSE : UNIVERSITÉ : Augmentation des frais de scolarité - Le vendredi 01 sept 2006

Ottawa

Les étudiants canadiens de premier cycle à l'université auront à payer des frais de scolarité en hausse moyenne de 3,2 % comparé à ceux de la précédente année académique, soulignait vendredi Statistique Canada.

Le montant moyen des frais de scolarité s'élève à 4347 \$ en 2006-07, par rapport à 4211 \$ en 2005-06; durant l'année 1990-91, ils se situaient à seulement 1464 \$, rappelle l'agence. En 2001-02, ils se situaient à 3577 \$ et, depuis, ils ont donc grimpé de 21,5 % en cinq ans.

Par province, le Québec a encore - et de loin - les frais les plus bas avec une moyenne de 1916 \$, en progression de 0,8 % en l'espace d'un an et de 4,0 % depuis 2001-02.

La moyenne la plus haute est en Nouvelle-Écosse, soit 6571 \$, faisant suite à une montée de 3,9 % en écart annuel et de 35,3 % en variation de cinq ans.

L'Ontario affiche cette année des frais moyens de 5160 \$, avec des hausses de 4,6 et 14,9 % sur les deux mêmes laps de temps. Au Nouveau-Brunswick, les étudiants de premier cycle paient en moyenne 5328 \$, après des augmentations de 5,8 et 37,9 % sur ces deux périodes.

Sensibilisation politique au cégep

LE DEVOIR : En bref : Fournier fait confiance aux enseignants - Édition du Jeudi 31 août 2006

EN BREF

Fournier fait confiance aux enseignants

Laval — Le ministre de l'Éducation, Jean-Marc Fournier, ne se formalise pas outre mesure de l'initiative des syndicats d'enseignants, qui veulent provoquer «l'éveil des consciences» des cégépiens en leur distribuant une brochure au contenu politique controversé. Selon lui, la majorité des professeurs de cégep «ne veulent pas que les salles de cours deviennent des lieux d'endoctrinement», a-t-il dit en point de presse hier, en marge du conseil des ministres spécial, qui se poursuit à Laval. Initiative de la Fédération nationale des enseignants du Québec (FNEEQ-CSN) et approuvée par la Fédération des enseignants de cégep (FEC-CSQ) et la Fédération autonome du collégial (FAC), le document, qui n'a pas encore été publié, a reçu l'aval des associations étudiantes. La brochure, au discours ouvertement de gauche, est destinée à faire l'éducation politique des étudiants en dénonçant «les politiques néolibérales» et diverses législations adoptées par le gouvernement en place, dont les décrets imposant les salaires des employés de l'État. Malgré cela, le ministre Fournier s'est dit convaincu que les enseignants «vont respecter le

mandat qu'ils ont et ne vont pas abuser d'une position privilégiée qu'ils ont» pour s'adonner à de la propagande politique. Le ministre Fournier n'entrevoit donc aucune intervention pour interdire ce genre de publication en classe. Il a dit ne pas craindre que les cégeps deviennent des lieux de propagande. - *Le Devoir*

Sensibilisation politique au cégep

Le projet syndical inquiète à gauche comme à droite

Les politiciens et les gens d'affaires craignent l'endoctrinement des étudiants

Propagande politique et salle de classe ne font pas bon ménage, comme le démontre la dénonciation du projet de sensibilisation politique des enseignants de cégep. Susciter les débats, oui, mais sans sombrer dans l'endoctrinement...

MARIE-ANDRÉE
CHOUINARD
ANTOINE ROBITAILLE

Les ambitions de «sensibilisation politique» des enseignants de collège à l'endroit de leurs étudiants cet automne ont suscité de vives réactions du côté des partis politiques et du patronat, qui ont crié à l'endoctrinement et dénoncé toute ouverture à la propagande.

Évoqué dans nos pages hier, ce projet de brochure destiné à susciter la réflexion politique chez les collégiens — une idée portée par les trois syndicats d'enseignants de cégep — a suscité une levée de boucliers chez certains acteurs de la scène politique.

Le chef de l'Action démocratique du Québec (ADQ), Mario Dumont, a évoqué des «campagnes de propagande» et dénoncé le fait que «des syndicats de professeurs se donnent pour mission d'envoyer des jeunes dans un corridor idéologique unique». Soulignant l'importance de «cette longue tradition des cégeps d'expression libre et de débats d'idées», le député péquiste Camil Bouchard a aussi exprimé un profond désaccord avec la transformation possible de cette brochure «en matériel pédagogique destiné à des clientèles captives».

Leur emboitant le pas, le Conseil du patronat du Québec (CPQ) a lui aussi souhaité «qu'on ne glisse pas dans la propagande», comme l'a exposé son président Michel Kelly-Gagnon. «Nous souhaitons des débats équilibrés où les deux points de vue sont exprimés», a-t-il ajouté.

Interrogée à nouveau hier à propos de son projet, la Fédération nationale des enseignants du Québec (FNEEQ-CSN) s'est défendue de vouloir endoctriner les étudiants et a fait valoir son intention de se servir de cette brochure de neuf textes pour critiquer les politiques néolibérales, soulever des débats politiques et montrer du doigt la loi 142, qui a décrété en décembre dernier les conditions de travail des employés de l'État.

«On nous taxe d'endoctrinement, mais il y a une forme d'embrigadement des libertés politiques avec cette loi-là», dénonce le président de la FNEEQ, Ronald Cameron. «Cette brochure ne sera pas un manuel d'instruction et il n'est pas question d'endoctriner, mais le cégep a été de tout temps un lieu de débats. On ne pourra pas empêcher ça.»

Le chef adéquistre Mario Dumont a profité des discussions entourant le projet syndical pour lancer une flèche au Parti québécois (PQ). Selon lui, le PQ est extrême-

ment influencé par les syndicats, notamment par le club politique Syndicalistes et progressistes pour un Québec libre (SPQ libre), créé en 2005. L'entité, reconnue par les nouveaux statuts du parti, mais qui a une existence autonome, est aux dires de M. Dumont une «bitte» sur laquelle il faudrait «enquêter» puisque ses liens avec le PQ ne sont pas clairs et pourraient ne pas «respecter la loi électorale».

«Quels sont les liens, qui paie quoi?», s'interroge le chef. [...] «Dans le SPQ libre, il y a un paquet de syndicalistes qui sont péquistes sans être péquistes, qui demandent aux citoyens de voter pour le PQ mais en disant défendre des causes autres que celles du PQ.»

Au bureau du directeur général des élections (DGE), on a dit avoir pris connaissance de la création du SPQ libre, une structure inspirée des clubs politiques français. Le DGE note que le SPQ libre est distinct du PQ, c'est un «organisme sans but lucratif», inscrit comme tel au registre des entreprises. «C'est un groupe de pression auprès du PQ», a dit Myriam Régnier, du DGE, qui note qu'aucune disposition de la loi électorale ne régit pour l'instant ce type de groupe. «Si le SPQ libre décidait de payer de la publicité

pendant la campagne, il devrait évidemment se plier aux règles de la loi électorale», dit Mme Régnier.

Le député péquiste Camil Bouchard a réfuté les accusations du chef de l'ADQ. «Il fait feu de tout bois, et à force de tirer sur tous les lièvres à la fois, il rate toutes les cibles», a-t-il déclaré hier, repoussant le lien entre le projet des groupes syndicaux et sa formation politique et montrant plutôt du doigt le Parti libéral.

«Tout le monde le constatera: le Parti libéral du Québec n'a pas d'amis sur les campus, et les enseignants ont encore en travers de la gorge cette loi 142», explique le député de Vachon, critique en matière d'éducation. «Les étudiants des cégeps sont de grands garçons et de grandes filles et les membres des syndicats ont toute la légitimité de publier leurs opinions, sans toutefois que ça soit introduit comme matériel pédagogique.»

Les trois syndicats d'enseignants, qui ont reçu l'appui des groupes étudiants pour lancer cette initiative, doivent encore plancher sur les textes de la brochure, puis proposer le tout à leurs instances syndicales. Le document devrait être disponible à compter de la mi-octobre.

«Des syndicats de professeurs se donnent pour mission d'envoyer des jeunes dans un corridor idéologique unique»

— Mario Dumont

Le Devoir

Abus d'influence

Brigitte Breton

bbreton@lesoleil.com



Il est tout à fait sain que les jeunes soient sensibilisés à la politique dans les cégeps. Les collèges ne sont pas que des boîtes à cours, mais aussi des lieux où ils apprennent diverses facettes de leur vie d'adulte. Les salles de classe ne doivent cependant pas servir de tribune aux syndicats d'enseignants.

Le Soleil annonçait, il y a une dizaine de jours, que les cégeps seraient soumis cet automne à un plan de « sensibilisation politique » de la part des différents syndicats d'enseignants, et ce, avec la bénédiction des associations d'étudiants.

Ce type de nouvelle provoque toujours un malaise. Et ce, parce que la frontière est souvent bien mince entre le noble objectif de sensibiliser et celui d'exploiter à des fins syndicales ou politiques une clientèle captive.

Le vice-président de la Fédération nationale des enseignants et enseignantes du Québec (FNEEQ-CSN) explique que le but du plan est de faire réfléchir les étudiants sur certains enjeux fondamentaux et d'éveiller leur conscience. Qui peut être opposé à cela? On a si souvent reproché aux jeunes d'être contrés sur eux-mêmes et de ne pas s'intéresser à la politique qu'il ne peut être que positif de vouloir élargir leurs horizons et de susciter leurs réflexions sur des enjeux interpellant toute la société, notamment à l'approche des élections.

La dette, la taille de l'État, les droits de scolarité, l'équité intergénérationnelle, la loi 142... Les thèmes que souhaitent aborder les organisations syndicales sont pertinents. Le malaise n'est pas là. Il réside plutôt dans le lieu et dans la personne qui livrera les informations et mènera le débat. Le danger est grand de confondre les rôles.

Que les enseignants syndiqués fassent des exposés le midi dans des agoras, qu'ils montent un kiosque, qu'ils distribuent des brochures dans les corridors, qu'ils donnent leur vision et celle de leur organisation sur la dette ou les droits de scolarité, cela ne pose pas problème. Les enseignants sont des citoyens

comme tous les autres et ils ont le droit d'exprimer leurs idées et de militer pour une cause.

Ce qui n'est pas acceptable, c'est lorsque des enseignants utilisent leur salle de cours, leur temps d'enseignement et leur relation d'autorité pour livrer leurs messages syndicaux ou politiques. Il y a alors confusion des rôles, abus d'influence. Les dirigeants syndicaux ne peuvent malheureusement pas garantir qu'il n'y en aura pas.

L'étudiant du cours de philosophie, de mécanique ou de soins infirmiers n'a pas à subir un condensé du « Quoi penser des réalisations libérales selon la CSN, la FAC ou la CSQ », lorsqu'il se retrouve en classe. Il est là pour en connaître davantage sur une matière donnée et non pour qu'un

Dans son cours de philosophie ou de mécanique, un étudiant n'a pas à subir un endoctrinement

enseignant tente de lui dicter pour quel parti voter aux élections.

Il se peut qu'il soit pertinent dans certains cours de se pencher sur les dossiers de la dette du Québec, de l'équité entre les générations ou d'une loi qui impose des conditions de travail. Dans ces cas, on attend du professeur qu'il offre un éventail des positions existantes, et non une seule. Les étudiants sont capables de juger des arguments de chacune des parties en présence. Voilà un exercice judicieux.

Un employé d'une entreprise n'accepterait pas que le patron joue de son autorité pour influencer ses choix politiques. Pas plus qu'il n'apprécierait que l'employeur utilise le bureau pour faire de la cabale politique. La même réserve devrait exister dans les milieux d'enseignement.

Avec leur plan de sensibilisation politique, les syndicats d'enseignants donnent de l'eau au moulin à ceux qui les accusent de défendre leurs intérêts corporatistes avant ceux des étudiants.

CYBERPRESSE : Fournier ne se formalise pas de l'initiative des enseignants de cégeps - Le mercredi 30 août 2006

Jocelyne Richer, Laval

Le ministre de l'Éducation, Jean-Marc Fournier, ne se formalise pas outre mesure de l'initiative des syndicats d'enseignants, qui veulent provoquer «l'éveil des consciences» des cégepiens en leur distribuant une brochure au contenu politique controversé.

Selon lui, la majorité des professeurs de cégeps «ne veulent pas que les salles de cours deviennent des lieux d'endoctrinement», a-t-il dit, en point de presse, mercredi, en marge du conseil des ministres spécial, qui se poursuit à Laval.

Initiative de la Fédération nationale des enseignants du Québec (FNEEQ-CSN) et approuvée par la Fédération des enseignants de cégep (FEC-CSQ) et la Fédération autonome du collégial (FAC), le document, qui n'a pas encore été publié, a reçu l'aval des associations étudiantes.

Le quotidien Le Devoir rapportait mardi que la brochure, au discours ouvertement de gauche, est destinée à faire l'éducation politique des étudiants, en dénonçant «les politiques néolibérales» et diverses législations adoptées par le gouvernement en place, dont les décrets imposant les salaires des employés de l'État.

Malgré cela, le ministre Fournier s'est dit convaincu que les enseignants «vont respecter le mandat qu'ils ont et ne vont pas abuser d'une position privilégiée qu'ils ont» pour s'adonner à de la propagande politique.

Le ministre Fournier n'entrevoit donc aucune intervention pour interdire ce genre de publication en classe.

Il a dit ne pas craindre que les cégeps deviennent des lieux de propagande.

LE DEVOIR : «Sensibilisation politique» pour cégepiens : Les professeurs de cégep élaborent un plan pour faire «réfléchir» leurs étudiants en vue des prochaines élections au Québec - Édition du mardi 29 août 2006

Marie-Andrée Chouinard

Les cégepiens seront soumis cet automne à un plan de «sensibilisation politique» élaboré par les syndicats d'enseignants et approuvé par les associations d'étudiants. L'opération politique, qui écorchera au passage les réalisations libérales, est tout droit liée à la prochaine campagne électorale provinciale.

«Notre objectif est de faire en sorte que les étudiants puissent réfléchir à certains enjeux fondamentaux», explique Jean Trudel, vice-président de la Fédération nationale des enseignants du Québec (FNEEQ-CSN). «On ne veut pas faire de la propagande politique et recommander de voter pour un parti ou un autre, mais on souhaite éveiller les consciences.»

En plus de la FNEEQ, la Fédération des enseignants de cégep (FEC-CSQ) et la Fédération autonome du collégial (FAC) ont donné leur aval à ce projet, qui passera concrètement par la réalisation d'une brochure abritant neuf textes politiques «décapants» sur des sujets comme la dette, la loi 142 (qui a imposé en décembre dernier les conditions de travail de milliers de travailleurs du secteur public), la taille de l'État, les droits de scolarité ou l'équité intergénérationnelle.

«Le document sera imprimé à grande échelle et sera distribué de telle sorte qu'on pourra difficilement s'y soustraire ou le mettre au recyclage», explique M. Trudel, qui explique que l'usage que les enseignants pourront ou ne pourront pas en faire devant la salle de classe n'est pas encore clairement défini. Les trois fédérations doivent de nouveau se rencontrer cette semaine pour approuver le contenu de la brochure et discuter de ses modalités de lancement.

Les syndicats affirment marcher sur un mince fil depuis l'avènement de la loi 142, qui les invite à ne pas troubler le «cours normal des choses» lors de manifestations syndicales. L'idée de la brochure a paru aux trois groupes d'enseignants comme une voie idéale pour combiner action syndicale et sensibilisation sans troubler l'ordre public.

«Les textes de la brochure permettront de proposer un discours alternatif de gauche pour contrer les idées néolibérales», explique

Mario Beauchemin, président de la Fédération des enseignants de cégep (FEC-CSQ). «Nous présenterons des textes succincts destinés à susciter la réflexion.»

La campagne électorale quasi enclenchée n'est pas étrangère à ce projet, qui mettra l'accent sur les réalisations libérales des dernières années, principalement le décret très mal reçu des syndiqués. «C'est clair que la campagne électorale est un moment idéal», ajoute M. Beauchemin.

Ne se percevant pas comme une clientèle captive, les étudiants cautionnent cette initiative. «Nous avons accepté cette idée», explique Étienne Hudon-Gagnon, président de la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ), aussi membre de la Coalition-cégeps. Selon les enseignants, l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSE) souscrirait aussi à ce projet. «Il n'est pas question d'un mot d'ordre pour que les profs en parlent dans les cours, ce n'est pas comme cela qu'on nous a présenté les choses», poursuit M. Hudon-Gagnon. «Nous voyons plutôt cela comme une manière de sensibiliser les jeunes aux choses politiques, surtout à la veille d'une campagne électorale, et quand on sait que les jeunes ne votent pas tellement...»

Les syndicats interrogés se défendent de vouloir pratiquer la propagande avec leur outil, et réfutent toute association avec un guide comme le Parlons de souveraineté à l'école, présenté avec fracas l'an dernier par le Conseil de la souveraineté. «Il n'est pas question de propagande syndicale face à une clientèle captive, mais bien de textes critiques sur les politiques néolibérales», réitère M. Beauchemin, de la FEC-CSQ.

Pour le président de la Fédération des cégeps, Gaëtan Boucher, ce projet est à prendre avec circonspection, particulièrement s'il doit impliquer les étudiants et la salle de classe. «Ce serait malheureux et tout à fait inacceptable qu'on se serve de la salle de cours comme d'une tribune syndicale», a-t-il indiqué la semaine dernière, précisant toutefois que tout débat d'ordre politique, éthique ou philosophique était le bienvenu à l'intérieur des murs d'un collège.

CYBERPRESSE : Mario Dumont dénonce la tentative «d'endoctrinement» des collégiens - Le mardi 29 août 2006

Martin Ouellet, Québec

Le leader péquiste André Boisclair doit intervenir pour tuer dans l'oeuf la campagne «d'endoctrinement» syndicale à saveur

souverainiste destinée aux étudiants des cégeps, a soutenu, mardi, le chef de l'Action démocratique du Québec (ADQ), Mario Dumont.

«Il n'y a rien qui m'horripile, qui me dégoûte davantage que toutes les formes d'endoctrinement», a commenté M. Dumont, en point

de presse à Québec, au sujet de la campagne de «sensibilisation politique» que comptent mener les syndicats d'enseignants auprès des collégiens dès cet automne.

Préparée par la Fédération nationale des enseignants du Québec (FNEEQ-CSN) et approuvée par la Fédération des enseignants de cégep (FEC-CSQ) et la Fédération autonome du collégial (FAC), l'opération politique a reçu l'aval des associations étudiantes. D'après ce que rapportait le quotidien *Le Devoir* dans son édition de mardi, l'initiative a pour objectif avoué de «proposer un discours alternatif de gauche pour contrer les idées néolibérales».

Piqué au vif, s'estimant l'une des cibles choisies par le discours syndical, le chef adéquite voit dans l'opération qu'une vulgaire campagne de propagande de «l'idéologie dominante de la gogauche québécoise» visant à endoctriner les étudiants.

Une offensive politique similaire, à ses yeux, à celle que projetait de mener l'an dernier le Conseil de la souveraineté auprès des tout-petits avec son document «Parlons de souveraineté à l'école».

«Est-ce que le PQ n'est pas en train, par en arrière, d'avoir une priorité à l'endoctrinement des jeunes tous azimuts?», a lancé M. Dumont.

Le député de Rivière-du-Loup croit en effet que le Parti québécois (PQ) doit rendre des comptes en regard de cette opération parce que, avance-t-il, les syndicats d'enseignants «sont dans le même lit que le PQ» et cherchent, «par derrière», à «aider le Parti québécois».

Par conséquent, M. Dumont exige que son vis-à-vis du PQ, André Boisclair, pose un geste pour mettre un terme à l'initiative.

«Le ministre de l'Éducation (Jean-Marc Fournier) peut donner des directives. J'espère qu'il le fera. Mais je dois dire que, compte tenu que ça se passe dans sa famille et dans sa cour, c'est à André Boisclair à prendre des positions», a-t-il dit.

Par ailleurs, selon M. Dumont, la campagne «d'endoctrinement» concoctée par les enseignants révèle également toute l'influence qu'exerce auprès des syndicats le groupe «Syndicalistes et progressistes pour un Québec libre», le SPQ-Libre, «une bibitte qu'on n'aura jamais fini d'enquêter (pour) comprendre tous les liens qu'elle a avec le Parti québécois puis comment tout cela peut respecter la Loi électorale.»

Éducation : 40 ans d'éducation publique

LE SOLEIL : Les grands dossiers : 40 ans d'éducation publique - Le mercredi 06 et le jeudi 07 septembre 2006

De réforme en réforme

Daphnée Dion-Viens

La réforme scolaire nage en eaux troubles. Quelques jours avant la rentrée, le ministre de l'Éducation, Jean-Marc Fournier, a réajusté le tir en adoptant une série de mesures pour «réformer la réforme». Un sentiment de déjà-vu ? Un coup d'oeil sur les 40 dernières années dans le monde de l'éducation au Québec permet de constater que les réajustements ont été nombreux, au fil des ans. Regard vers l'arrière pour mieux comprendre l'école d'aujourd'hui.

Un système à construire

Début des années 60. L'éducation demeure sous l'emprise des communautés religieuses et il n'y a que les enfants de familles fortunées qui peuvent espérer poursuivre leurs études. Mais la société québécoise est en pleine ébullition et les valeurs changent. L'école devra aussi s'adapter.

Le rapport Parent, publié à partir de 1963, mènera à la création d'un système d'éducation public, gratuit et accessible à tous. Le ministère de l'Éducation, le Conseil supérieur de l'éducation et les commissions scolaires régionales voient le jour. Les polyvalentes et les cégeps succèdent aux collèges classiques.

Mais il n'y a pas que des structures à bâtir, il y a aussi un enseignement à moderniser. «Nous assistons à un rejet du conformisme intellectuel dans la société en général, indique Thérèse Ouellet, ancienne sous-ministre adjointe à l'Éducation. On ne trouvait pas grand-chose de bon dans la pédagogie traditionnelle, on voulait plutôt innover.»

L'ère de la photocopieuse et de l'expérimentation

Au début des années 70, le vent tourne dans les écoles du Québec. «Il ne fallait plus donner de dictées ou de leçons à apprendre par cœur aux élèves. Il fallait plutôt partir de ce qu'ils aimaient et aller à leur rythme. Les laisser apprendre lorsqu'ils en avaient envie», se rappelle Orpha Robert, une retraitée qui a commencé à enseigner dans les années 50.

C'est l'époque des premières écoles alternatives, des classes à aire ouverte et de la «pédagogie active», centrée sur l'intérêt de l'enfant. Les enseignants sont alors encouragés à développer leur propre matériel, plutôt qu'à utiliser les manuels scolaires, hérités d'une autre époque. La photocopieuse devient leur alliée.

Pour donner plus de marge de manoeuvre aux professeurs, le ministère crée les «programmes-cadres», à l'opposé des programmes de type catalogue des années 50. Que de grandes orientations, peu de directives spécifiques. Le tout créé dans l'urgence des grands changements amorcés quelques années plus tôt

En 1963	En 2006
Français 13 h	Français 9 h
Arithmétique 5 h	Mathématiques 7 h
Religion 3 h	Éducation physique et à la santé 2 h
Éducation physique 1 h	
Arts plastiques 1 h	DEUXIÈME BLOC
Chant et musique 1 h	Anglais langue seconde
Activités dirigées 1 h	Enseignement moral ou enseignement moral et religieux
Travail personnel (devoirs ou études) 1 h	Deux des quatre disciplines suivantes :
Éducation civique (à l'occasion de la religion ou du français)	- art dramatique
	- arts plastiques
Hygiène et bien-être (enseignement occasionnel)	- éducation physique
	- musique 7 h
Total 26 h	Total 25 h

Résultats : des écarts considérables entre les écoles du Québec. «On a scrapé une génération en voulant expérimenter toutes sortes de nouvelles méthodes», déplore Gaétan Gignac, qui a enseigné pendant 32 ans à Saint-Anselme, sur la Rive-Sud de Québec.

Coup de barre : un plan de match précis

À la fin des années 70, le ministère amorce une série de consultations qui mèneront à un nouvel énoncé de politique, L'école québécoise, qui redéfinit les objectifs de l'éducation au primaire et au secondaire et les moyens à prendre pour y arriver. Le début des années 80 marque le retour aux manuels scolaires et la création de nouveaux programmes pédagogiques «par objectifs», extrêmement détaillés. Au secondaire, on ne compte pas moins de... 3000 objectifs à atteindre !

«Le ministère est devenu une machine à produire des objectifs», lance Claude Lessard, professeur en sciences de l'éducation à l'Université de Montréal, qui parle d'un «dérage».

En une dizaine d'années, le milieu de l'éducation est passé d'un extrême à l'autre, constate Arthur Marsolais, qui a longtemps été chercheur au Conseil supérieur de l'éducation. Avec ces nouveaux objectifs, «le professeur devient un technicien qui applique un programme, sans plus, déplore M. Marsolais. Il n'y a plus de place à l'initiative.»

C'est aussi à cette époque que plusieurs nouvelles matières apparaissent à l'horaire des élèves du secondaire : écologie, économie familiale, formation personnelle et sociale (FPS), initiation à la vie économique... Les parcours enrichi, régulier et «allégé» sont abolis et on commence à miser sur l'intégration des élèves handicapés et en difficulté dans les classes régulières.

Rien ne va plus : vers les États généraux

Quelques années plus tard, force est de constater que les résultats ne sont pas au rendez-vous. Inquiet de la qualité du français des élèves, le ministre de l'Éducation de l'époque, Claude Ryan, lance une consultation publique. Il instaure des examens écrits du ministère en sixième année et en cinquième secondaire.

En 1988, avec la nouvelle loi sur l'instruction publique, la fréquentation scolaire devient obligatoire jusqu'à l'âge de 16 ans. Mais le taux de décrochage continue de monter en flèche, malgré l'adoption au début des années 90 d'un plan d'action sur la réussite éducative. L'heure de la réflexion a sonné et des États généraux sur l'éducation sont convoqués en 1995, afin de faire le point sur la situation.

La réforme version 2000

À la suite des États généraux, la nécessité d'une grande réforme de l'éducation - à la fois sur le plan pédagogique et administratif - fait consensus. L'école doit se recentrer sur les matières de base et une plus grande autonomie doit être accordée à chaque établissement. Les maternelles à temps plein sont créées, de même que les commissions scolaires linguistiques.

La réforme actuelle, entrée officiellement dans les salles de classe en 2000, met de côté les objectifs pour se concentrer sur des «compétences transversales» à développer. «C'est une vision beaucoup plus globale de l'éducation, qui consiste à éduquer plutôt qu'à seulement instruire», indique M. Marsolais.

Parmi les concepts-clés, mentionnons notamment l'intégration des matières et la pédagogie par projet, centrée sur les intérêts de l'élève. Plusieurs enseignants d'expérience ont souri en voyant un retour à certaines idées véhiculées dans les années 70. «Ce ne sont pas toutes des idées nouvelles !» lance Bernard Croteau, qui a enseigné pendant 35 ans à l'île d'Orléans.

Au départ, la pertinence de la réforme fait consensus. Six ans plus tard, le «renouveau pédagogique» est maintenant loin de faire l'unanimité.

Trop de changements?

Daphnée Dion-Viens

Il y a d'abord la version officielle. Selon le ministère de l'Éducation, il n'y a eu que deux grandes réformes qui ont marqué le système d'éducation public au Québec : celle qui découle du rapport Parent, à partir de 1965, et celle que l'on vit aujourd'hui, mise en place depuis 2000.

Mais il y a aussi la réalité décrite par les enseignants, à mille lieues des constats du ministère. «À tous les cinq ans, il y avait des nouveaux programmes ou des nouvelles méthodes, lance Denise Lachance, qui a enseigné pendant 34 ans sur la Côte-de-Beaupré. On ne savait plus où donner de la tête !» Comme d'autres professeurs rencontrés par Le Soleil, elle se remémore plutôt un système d'éducation en perpétuel changement, passant d'une «miniréforme» à une autre sans crier gare... Qui dit vrai ?

Au ministère de l'Éducation, on indique que la mise à jour des programmes d'enseignement ne s'est pas nécessairement faite en même temps pour chaque matière. «Les professeurs ont dû régulièrement composer avec du nouveau matériel, ce qui a pu donner l'impression d'un perpétuel changement», affirme la porte-parole, Marie-France Boulay. Au tournant des années 80 par exemple, les réglettes des «mathématiques modernes» ne sont pas nécessairement arrivées la même année que le nouveau programme d'histoire.

Claude Lessard, professeur en sciences de l'éducation à l'Université de Montréal, considère plutôt que le système a souffert d'un excès de centralisation au fil des ans. «Le ministère est trop intervenu,

c'est pour cette raison que les enseignants ont l'impression d'être toujours au milieu d'une réforme», indique-t-il. Certaines commissions scolaires, voire directions d'école, sont aussi à l'origine de changements, surtout sur le plan pédagogique : quelle méthode d'apprentissage de la lecture doit-on privilégier, par exemple ? Les mots associés aux images ou des phrases à découper ? D'une école à l'autre, les méthodes d'enseignements peuvent varier.

Mais d'autres acteurs du milieu de l'éducation sont formels : le système d'Éducation au Québec est bien jeune pour avoir subi toutes ces refontes et réajustements.

«Il y a eu trop de changements, tout simplement ! lance Diane Provencher, une ancienne enseignante qui a dirigé l'Association des directeurs généraux du Québec. Je serais étonnée de trouver d'autres pays qui ont connu autant de changements en si peu de temps. Et bien souvent, on a fait des réformes sans nécessairement connaître les impacts des réformes précédentes.»

Thérèse Ouellet, qui a été sous-ministre adjointe à l'éducation dans les années 90, reconnaît elle aussi que plusieurs changements ont été faits à la vitesse grand V. Mais elle demeure convaincue d'une chose. «Peu importe les réformes, ces changements n'ont pas modifié la relation maître-élève. C'est avant tout une relation humaine, peu les directives, les structures ou les méthodes d'enseignement. Et une fois que la porte de la classe est fermée, c'est le prof qui est le seul maître à bord.»

Les élèves d'hier se souviennent

Daphnée Dion-Viens

En tête-à-tête avec soi-même

«Mes parents ont toujours refusé de m'inscrire aux cours de catéchèse. Les cours de morale existaient, mais apparemment personne d'autre n'avait encore osé y envoyer ses enfants puisqu'en première année, j'ai passé tous mes cours de morale

tout seul dans une classe, à faire mes devoirs. Pas de prof.» - Jean-François Cliche, 31 ans

Apprendre à écrire au son

«J'ai étudié chez les religieuses jusqu'à ce que mes parents déménagent à Neufchâtel, lorsque j'étais en quatrième année. On m'a alors obligé à réapprendre à écrire au son. Ça été mon calvaire ! J'ai beaucoup plus de difficulté en français depuis ce temps-là et

ça m'a suivi toute ma vie. J'en garde encore un goût amer.» - Nicole, 46 ans

Cobaye des écoles alternatives

«Je suis allée à l'école alternative Saint-Jean-Baptiste à partir de la deuxième année. On travaillait à notre rythme. Le lundi, on nous donnait nos travaux à faire pour toute la semaine. Avec ma gang

de filles, on s'arrangeait pour avoir tout fini la première ou la deuxième journée. Le reste de la semaine, on jouait ! C'était l'un mais en même temps, je réalise aujourd'hui que je me manque de méthodes de travail. J'ai vraiment l'impression qu'on a été des cobayes.» - Anaïs McKay, 27 ans

Le point sur les réformes en éducation au Québec

Daphnée Dion-Viens

À la sortie des États généraux sur l'éducation en 1996, le verdict était unanime : l'école devait prendre un grand virage pour améliorer la réussite des élèves et contrer le décrochage scolaire. Dix ans plus tard, la réforme est critiquée de toutes parts. Que s'est-il donc passé?

Pour répondre à cette question, *Le Soleil* a réuni autour de la même table les représentants des commissions scolaires, des directeurs d'école, des enseignants et des parents. Le ministre de l'Éducation, Jean-Marc Fournier, a toutefois décliné l'invitation.

Pour expliquer le bilan mitigé de la réforme, la présidente de la Fédération des comités de parents évoque d'abord la résistance au changement, en montrant du doigt les enseignants : «On est venu jouer dans les façons de faire des enseignants et ça en a heurté plusieurs», dit Diane Miron.

Cet avis est partagé par André Caron, président de la Fédération des commissions scolaires : «Il ne faut pas oublier que la réforme a été un enjeu de négociation à deux reprises, ça n'a pas aidé.»

Mais la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE) rejette d'emblée ces accusations. Pour sa vice-présidente, Paula Duguay, ce sont d'abord les conditions dans lesquelles la réforme a pris naissance qui sont à blâmer : "La réforme s'est implantée avec précipitation, elle a été imposée de façon universelle. (...) On a souvent dit que c'était une réforme de papier parce que lorsqu'on est venu pour l'implanter, on a eu beaucoup de difficultés."

Manque de suivi

Malgré les interprétations différentes, tous s'entendent toutefois sur un point : le manque de suivi et d'évaluation a sérieusement nuit au succès du «renouveau pédagogique» (nouveau nom de la réforme).

Depuis son implantation en 2000 au primaire, la réforme n'a fait l'objet d'une évaluation formelle que cette année, par l'entremise de la Table de pilotage sur le renouveau pédagogique.

Le bilan, rendu public à la fin août, est très mitigé : les enseignants estiment que les élèves sont plus motivés, mais ne réussissent pas mieux. Leurs résultats ont chuté considérablement en français écrit, en mathématiques et en science.

La réforme a aussi été victime d'un problème de communication, ajoute Serge Morin, président de la Fédération des directeurs d'établissement d'enseignement. "On a fait une communication de bonhomme sept heures ! lance-t-il. On a utilisé un langage compliqué, on a parlé de " socioconstructivisme " et de " compétences transversales " alors qu'on aurait dû utiliser une stratégie de communication plus proactive, pour rassurer la population.»

Les acteurs du milieu montre du doigt le ministère de l'Éducation, qui a manqué de leadership sur plusieurs plans, estiment-ils. Rien que pour la dernière réforme, depuis le dévoilement des grandes orientations en 1996, cinq ministres se sont succédé.

Quel avenir ?

Six ans plus tard, les commissions scolaires, directeurs d'école et parents estiment que les mesures annoncées par le ministre Fournier permettront de rectifier le tir. Seuls les enseignants et plusieurs experts qui ont fortement critiqué la réforme au fil des ans, auraient préféré mettre un frein à l'implantation de la réforme en deuxième secondaire et à l'évaluation des «compétences transversales», le temps que le Conseil supérieur de l'éducation se penche sur la question.

Seul le temps dira si le virage annoncé permettra de remettre la réforme sur les rails qui mèneront les élèves à l'objectif de départ : mieux réussir à l'école.

Les parents à l'école : plus de place, moins de temps

Daphnée Dion-Viens

«Ce n'est plus comme avant, les parents s'impliquent beaucoup moins dans l'éducation de leurs enfants. Aujourd'hui, ils nous répondent qu'ils n'ont pas le temps...»

Parlez-en à des professeurs qui ont plusieurs années de métier, ils vous répondront presque tous la même chose : l'appui des parents était beaucoup plus facile à obtenir il y a 30 ans qu'aujourd'hui. Mais, paradoxalement, la place qu'occupent les parents dans la prise de décisions à l'école est beaucoup plus grande qu'elle ne l'était auparavant.

Dans les années 60, les parents étaient des bénévoles qui assistaient les professeurs sans dire un mot, se rappelle Diane Provencher, qui a été présidente de l'Association des directeurs généraux du Québec. C'était la parole de l'enseignant qui prévalait. À partir de 1971, des parents siègent au comité d'école, mais à titre consultatif seulement. Des comités de parents sont aussi créés, mais «ils n'avaient pas grand pouvoir dans les décisions prises», note Mme Provencher.

Au fil des ans, l'école se démocratise peu à peu et les parents prennent de plus en plus de place dans la vie de l'école, indique Marie-France Boulay, porte-parole du ministère. Il faut cependant attendre la mise en place des conseils d'établissement, en 1998, avant que les parents ne prennent véritablement part aux décisions. À cette table, ils sont dorénavant aussi nombreux que

les membres du personnel de l'école. En cas d'égalité, c'est même un parent - le président du conseil - qui a le dernier mot.

La vie à toute vitesse

Mais le fait d'ouvrir les portes de l'école aux parents est loin d'avoir tout réglé. La vie a changé et les deux parents partent maintenant pour le boulot chaque matin. Le nombre d'enfants qui fréquentent les services de garde au primaire est d'ailleurs passé de 74 000 en 1996 à... 231 000 en 2006, selon les chiffres de la Fédération des commissions scolaires. Les jeunes familles sont à bout de souffle et n'ont plus beaucoup de temps à consacrer à la vie de l'école.

Résultat : on a de la difficulté à trouver des parents pour siéger aux conseils d'établissement, indique Diane Miron, présidente de la Fédération des comités de parents. Et on en demande beaucoup, beaucoup à l'école, ajoute Paula Duguay, vice-présidente de la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE). Débordés, des parents se désresponsabilisent, déplore-t-elle : «Les parents en général se disent : " Je confie à l'école que j'ai choisie le soin d'élever et d'éduquer mon enfant."»

Les inégalités sociales ont augmenté de concert avec le nombre de familles monoparentales, ajoute Mme Duguay, ce qui n'améliore pas la situation. «La maman qui a trois enfants n'a pas le temps de s'occuper des rôles et responsabilités de l'école !»

Mme Miron indique quant à elle que l'école doit aussi pouvoir venir en aide à ces parents parfois déboussolés, en les orientant vers les bonnes ressources. «Oui, les parents ont de grandes attentes. Mais

l'école doit aussi être une porte d'entrée vers d'autres ressources, |
- les CLSC par exemple - pour aider les familles en difficulté.»

Le ministère de l'Éducation, cette «porte tournante»

Daphnée Dion-Viens

Le Québec a vu défiler, depuis la création du ministère de l'Éducation... 22 ministres, en 40 ans. Claude Ryan est celui qui y est resté le plus longtemps (1985 à 1990), alors que Jérôme Choquette détient le record de celui qui n'a fait que passer (juillet à septembre 1976). Tous ont cherché à y laisser leur marque.

«Ce ministère est une véritable porte tournante, déplore Claude Lessard, professeur en sciences de l'éducation à l'Université de Montréal. Il n'y a pas de capitaine à bord. C'est un vrai problème. L'éducation ne semble pas être une priorité.» Résultat : au fil des ans, plus de poids a été accordé aux fonctionnaires et aux acteurs du milieu, ajoute le professeur.

Cette valse ministérielle a aussi été teintée par le style du parti au pouvoir. M. Lessard voit de nettes différences entre libéraux et péquistes.

Libéraux

Les premiers sont plus pragmatiques, note-t-il. «Les libéraux s'attaquent à quelques morceaux à la fois. Claude Ryan s'est intéressé à la formation professionnelle et à la qualité du français, par exemple. Lucienne Robillard a touché à quelques aspects du cégep.»

Parti Québécois

Le Parti québécois est quant à lui plus intellectuel. «C'est le genre à faire des états généraux, des analyses, des grandes refontes... leur approche est plus globale», indique-t-il. L'une comme l'autre se valent bien, estime M. Lessard. À chacun son style...

Arrêtez les nombreuses réformes scolaires !

Daphnée Dion-Viens

Renald Legendre est catégorique : les réformes scolaires sont des «remèdes miracles» qui ne servent à rien. Il préconise «une évolution progressive» du système d'éducation plutôt que «de brusques changements sporadiques».

L'auteur de l'ouvrage *Stop aux réformes scolaires* constate que le Québec n'est pas le seul endroit à vivre «une crise scolaire perpétuelle». Depuis des décennies, un peu partout sur le globe, les réformes de l'éducation se succèdent à intervalle régulier, indique ce professeur en sciences de l'éducation à l'UQAM qui a analysé une cinquantaine de réformes scolaires.

«La durée de vie d'une réforme est d'environ 10 ans. Où en sommes-nous, après tous ces bouleversements ? Toujours en train de se demander comment régler la crise», indique M. Legendre au cours d'un entretien avec *Le Soleil*.

En plus d'être extrêmement coûteuses, les réformes démobilisent les enseignants, qui sont déstabilisés et perdent confiance en leurs capacités, ajoute-t-il.

Selon le professeur de l'UQAM, une évolution progressive permettrait de régler plusieurs problèmes inhérents aux réformes scolaires. Les diagnostics seraient plus précis parce que continus. Les changements ne viendraient pas seulement d'en haut, mais aussi du terrain. Les ajustements se feraient de façon graduelle plutôt qu'unilatérale, ce qui permettrait d'évaluer au fur et à mesure l'impact des modifications.

Avec ce discours, M. Legendre vient évidemment gonfler les rangs des opposants de la réforme actuelle. «Le résultat sera le même que pour les réformes précédentes, dit-il. Dans 10 ans, on mettra en place une autre réforme !»

24 HEURES : Tout un programme à Édouard-Montpetit : Un salon pour découvrir son futur métier - Mardi 26 septembre 2006

TOUT UN PROGRAMME À ÉDOUARD-MONTPETIT

Un salon pour découvrir son futur métier

24 Les élèves du secondaire pourront en apprendre davantage sur les formations de leur choix lors du salon *Tout un programme*. Le mardi 10 octobre prochain, près de 6500 élèves provenant de 27 écoles secondaires seront accueillis au Collège Édouard-Montpetit pour une journée d'information scolaire.

Tout un programme regroupera trente-sept collèges publics et privés offrant des programmes de formation générale et technique. Des collèges spécialisés, dont le Centre québécois de formation aéronautique, l'École nationale d'aéro-technique, l'École nationale du cirque, l'École nationale du meuble de Victoriaville et de Montréal (ÉQMBO) et l'Institut de technologie agro-alimentaire, seront entre autres présents lors du salon. Onze universités seront également présentes pour présenter leur programme de formation tout comme sept écoles de formation professionnelle.

Pour les élèves de 5e secondaire inscrits à cette journée, il s'agit d'une occasion unique d'entamer ou de poursuivre leur réflexion sur leur projet d'études et

leur choix de carrière. Ils pourront participer à deux ateliers d'information parmi environ 140 programmes de formation collégiale et professionnelle présentés en atelier pendant l'événement.

Les élèves pourront obtenir des renseignements ainsi que des conseils de cheminement d'études auprès des représentants de établissements d'enseignement tant francophones qu'anglophones qui seront regroupés à la cafétéria du Collège.

En plus des différentes institutions d'enseignement, la Direction régionale de la Montérégie du Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport sera sur place tout comme l'organisme Katimavik qui présentera son Programme canadien de service volontaire pour la jeunesse.

Le salon *Tout un programme* est ouvert au grand public et particulièrement à toutes les personnes intéressées à entreprendre des études postsecondaires.

Pour plus d'informations, les personnes intéressées peuvent visiter le <http://www.collegeem.qc.ca> pour consulter la liste des établissements présents à *Tout un programme*. (KB)

«Les élèves pourront obtenir des renseignements ainsi que des conseils de cheminement d'études auprès des établissements d'enseignement tant francophones qu'anglophones»

24 HEURES : Crise financière en éducation : l'UQAM lance un cri d'alarme - Mardi 26 septembre 2006

CRISE FINANCIÈRE EN ÉDUCATION

L'UQAM lance un cri d'alarme

24 Des associations étudiantes de l'Université du Québec à Montréal et des syndicats de l'établissement se mobilisent pour exiger un réinvestissement majeur afin d'atténuer cette crise financière qui secoue le monde de l'éducation.

Selon Jonathan Leblanc, porte-parole de la communauté étudiante, le déficit envisagé à l'UQAM est d'environ 96 millions \$ pour l'année

dernière et celle en cours. M. Leblanc ajoute qu'à travers le Québec, depuis des années, on assiste à des hausses constantes des frais de scolarité de façon déguisée.

«Il n'y a plus de livres dans les bibliothèques, ni de professeurs dans les universités et pourtant les salles de cours sont remplies d'étudiants. Nous observons aussi que la qualité des cours périclète», fait-il remarquer.

Cette coalition de l'UQAM exige un transfert fédéral de 4,9 milliards \$ directement pour l'éducation. Elle appelle les gouvernements à offrir l'accessibilité universelle à une éducation de qualité. La communauté de l'UQAM réclame un financement accru de tous les paliers de gouvernement afin que les institutions postsecondaires puissent remplir leur mission d'engagement et de recherche. (JCG)

Financement de l'éducation Cri du cœur à l'UQAM

ZOOM
Les associations étudiantes et les syndicats de professeurs demandent l'appui de tous les paliers de gouvernement.

Des associations étudiantes et des syndicats de professeurs de l'UQAM ont réclamé, hier, un réinvestissement massif en éducation.

Selon Jonathan Leblanc, porte-parole de la communauté étudiante, le déficit envisagé à l'UQAM est d'environ 96 M\$ pour l'année dernière et celle en cours.

M. Leblanc ajoute qu'à travers le Québec, depuis des années, on assiste à des hausses constantes des frais de scolarité de façon déguisée.

Pourtant, il précise qu'il n'y a pas plus de livres dans les bibliothèques, ni de professeurs dans les universités, il y a toujours moins de personnel engagé pour effectuer une charge de travail toujours plus grande. Une hausse de frais pour les étudiants ne viendrait combler qu'une

derrière partie des besoins», déplore Gaëtan Breton, président du Syndicat des professeurs.

METRO/PC

VOX POP

Devrait-on augmenter les frais de scolarité?

ALEXANDRE HÉBERT
ÉTUDIANT, 22 ANS

«Je ne suis pas en faveur d'une augmentation des frais de scolarité. Ça coûte déjà assez cher. Si les coûts augmentent, j'aurai de la difficulté à arriver.»

LYSANE SÉNÉGAL
ÉTUDIANTE, 21 ANS

«Ce n'est pas aux étudiants de défrayer le manque à gagner. Il y a beaucoup de gaspillage de notre argent.»

ALEXANDRE POUJIN
ÉTUDIANT, 22 ANS

«Je suis pour une augmentation à condition que les services offerts soient de meilleure qualité. C'est un choix que d'aller à l'université.»



CYBERPRESSE : CRISE FINANCIÈRE EN ÉDUCATION : L'UQAM lance un cri d'alarme - Le lundi 25 sept 2006

Selon Jonathan Leblanc, porte-parole de la communauté étudiante, le déficit envisagé à l'UQAM est d'environ 96 millions \$ pour l'année dernière et celle en cours. Montréal

Les associations étudiantes et les syndicats de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) interpellent les gouvernements concernant la crise financière qui sévit en éducation et réclament un réinvestissement public.

«Si on regarde à travers le Québec, depuis des années, il y a des hausses constantes des frais de scolarité de façon plutôt déguisée», note M. Leblanc.

Pourtant, précise-t-il, il n'y a pas plus de livres dans les bibliothèques, ni de professeurs dans les universités, il y a toujours plus d'étudiants dans les salles de classe et la qualité des cours périclite.

La communauté de l'UQAM appelle donc les gouvernements à offrir l'accessibilité universelle à une éducation de qualité. Elle réclame un financement accru de tous les paliers de gouvernement afin que les institutions postsecondaires puissent remplir leur mission d'enseignement et de recherche.

LE DEVOIR : Collèges - Des institutions opèrent un rapprochement avec les milieux de travail : « Toutes les données font ressortir un effritement de la clientèle du réseau privé » - Édition du samedi 23 et du dimanche 24 septembre 2006

Ulysse Bergeron

Le nombre d'étudiants inscrits dans les collèges privés du niveau collégial s'est effrité au fil des dernières décennies. En concurrence non seulement avec les cégeps publics, mais avec les autres collèges privés, ceux-ci doivent se renouveler et offrir une plus-value à leur jeune clientèle. Une solution serait-elle d'adopter une pédagogie particulière aux institutions privées?

«Il n'y a pas beaucoup de différences entre les cégeps et les collèges privés du point de vue de l'acte pédagogique, c'est-à-dire dans la relation maître-élèves, soit l'intervention qui existe entre les professeurs et les élèves», admet le président de l'Association des collèges privés du Québec (ACPQ) et directeur du collège privé Mérici, Pierre L'Heureux.

En fait, les contenus des programmes sont relativement semblables, voire identiques dans certains cas. Tous relèvent en partie ou en totalité du ministère de l'Éducation. Autre élément explicatif : les professeurs sont majoritairement formés dans les mêmes universités, par conséquent leurs approches pédagogiques se ressemblent.

Alors qu'est-ce qui peut bien les différencier? Qu'est-ce qui explique que le taux de réussite soit plus élevé dans les institutions

privées? «Le soutien offert aux étudiants», répond sans ambages M. L'Heureux.

Un « milieu à caractère humain »

Un soutien qu'on ne peut, selon lui, retrouver dans le public en raison du nombre notable d'étudiants qu'il y a dans les cégeps. «Les collèges privés sont habituellement de petites institutions. Le plus gros, je crois, a environ 2000 à 2300 étudiants.»

Regroupés, les 24 collèges privés de la province accueillent 12 000 étudiants. À titre de comparaison, le Collège Ahuntsic -- cégep de la région montréalaise -- accueille à lui seul un peu plus de 10 000 étudiants dans ses programmes réguliers et ses formations continues.

«Dans ce contexte, l'engagement du personnel permet de recréer un milieu à caractère humain où l'élève n'est pas laissé à lui-même. Il va donc rencontrer plus souvent ses professeurs. Un même professeur a des chances de donner plusieurs cours aux mêmes élèves, ce qui lui permet d'établir une certaine relation», note M. L'Heureux.

Et ce «milieu à caractère humain» est renforcé par une relation étroite avec les parents, indique M. L'Heureux. Les collèges ne peuvent divulguer aux parents aucune information relative au parcours scolaire des étudiants une fois que ceux-ci sont majeurs.

Toutefois, il est possible et important de garder contact avec les parents, soutient-il. Des séances d'information sont donc organisées dans plusieurs établissements afin d'expliquer l'environnement dans lequel évoluent les élèves. Selon M. L'Heureux, les collèges privés se permettent une telle proximité et c'est ce qui explique en partie le taux de réussite plus élevé de leurs étudiants. Il repousse d'ailleurs du revers de la main «le mythe qui veut que nous fassions une sélection des meilleurs élèves».

Perte de vitesse du réseau privé

Malgré tout, en 2004, une étude réalisée pour le compte de l'ACQP par Martin Riopel, alors professeur en sciences au collège Jean-de-Brébeuf, souligne que «pratiquement toutes les données font ressortir un effritement de la clientèle du réseau privé». Le chercheur souligne aussi que les inscriptions dans le réseau privé, entre 1987 et 2002, illustrent de «façon éloquente toute la difficulté qu'a le réseau collégial privé non seulement à se développer, mais aussi à se maintenir».

Dur constat. Pierre L'Heureux relativise : «Dans les années qui ont servi à l'étude Riopel, il y a des établissements qui sont passés du statut de collège privé à celui de cégep. Il faut évidemment voir ces chiffres à travers cette perspective. De façon globale, c'est donc sûr que la clientèle privée a diminué.»

À titre d'exemple, le Séminaire de Saint-Georges de Beauce devient, en 1990, le Cégep Beauce-Appalaches. En 1993, le gouvernement du Québec étatique le collège Marie-Victorin, en faisant le 47e cégep de la province.

Autre explication : des institutions qui offraient à la fois des programmes de niveau secondaire et collégial ont fermé leur section collégiale. Dans la seule région de Québec, on en compte trois en moins de 10 ans : le séminaire Saint-François, le Collège de Lévis et le Séminaire de Québec. Tous n'offrent aujourd'hui que de l'enseignement de niveau secondaire. «Ils n'arrivaient pas à garder les élèves du secondaire privé parce que, peut-être, l'offre des programmes ne correspondait pas aux besoins des gens.»

Par contre, l'étude de Martin Riopel soutient qu'on ne peut pas expliquer la baisse de clientèle seulement en observant la diminution du nombre de collèges privés. Selon l'auteur, même lorsqu'on ne prend en compte que les institutions privées qui dispensent aujourd'hui de l'enseignement collégial, on remarque une diminution de 18 % pour le préuniversitaire et de 17 % pour le secteur technique. Il faut donc chercher ailleurs les raisons de ce désintéressement, conclut-il.

M. L'Heureux admet qu'il «n'y a pas de collèges privés qui ne soient en difficulté s'ils ne se renouvellent pas constamment».

Le défi du renouvellement

Et ce renouvellement passe en bonne partie par la mise sur pied de programmes qui se marient aux nouvelles réalités, croit M. L'Heureux. Cela passe par l'élaboration de programmes techniques. Car, note-t-il, plusieurs institutions ont dû fermer leur section collégiale faute d'offrir ces programmes. Elles ne proposaient que des programmes préuniversitaires, des programmes qui ont connu au cours des années une baisse significative des inscriptions.

À ce sujet, l'étude de M. Riopel souligne que le programme de sciences de la nature a connu une diminution de 49 % au secteur privé et de 29 % au secteur public. Pour sa part, le programme de sciences humaines a connu une baisse de 62,5 % au secteur privé et 17 % au secteur public.

M. L'Heureux note qu'il est «plus difficile» d'amener une valeur ajoutée aux programmes préuniversitaires, car ceux-ci sont «commandés presque "mur à mur" par les universités». Du même coup, les collèges arrivent difficilement à se distinguer des programmes qu'offre le secteur public.

Pour cette raison, plusieurs collèges misent désormais sur les techniques, souligne M. L'Heureux. «On peut plus facilement amener une valeur ajoutée aux techniques en étant, par exemple, un peu plus complice avec le marché du travail» et en proposant un enseignement plus personnalisé.

LE DEVOIR : Foi et éducation - Le créationnisme se répand au Québec : Des fascicules fabriqués au Texas donnés en guise de « manuels » à de jeunes Québécois - Édition du samedi 23 et du dimanche 24 septembre 2006

Judith Lussier

Le public a découvert récemment que des centaines de juifs hassidiques fréquentaient une école non reconnue par le ministère de l'Éducation. Le Devoir s'est demandé si on retrouvait la même situation dans d'autres communautés ethno-religieuses. Or, Marie-France Boulay, porte-parole du ministère, est formelle : «À notre connaissance, il n'y a pas de tels établissements dans les communautés musulmanes, grecques, arméniennes ou égyptiennes. Aucun signalement n'a été donné à cet effet.» Le Devoir a toutefois découvert que certaines écoles privées de confession chrétienne, malgré le fait qu'elles soient reconnues par le ministère, ne respectent pas le régime pédagogique.

L'enseignement primaire et secondaire dispensé à l'école chrétienne Emmanuel, un établissement accrédité par le MEQ, est particulièrement teinté de religion. «L'école chrétienne Emmanuel veut refléter la vérité chrétienne dans toutes les sphères de l'apprentissage et intégrer une perspective biblique à l'enseignement de toutes les matières», peut-on lire dans le site Internet de l'institution.

Son directeur, M. Bauer, a confirmé en entrevue au Devoir que la théorie de l'évolution n'y est pas enseignée. «Seulement la création», a-t-il dit. Or, selon Marie-France Boulay, «la théorie de l'évolution fait partie des éléments prescrits par le programme du ministère. Elle doit être abordée non pas comme étant la vérité absolue, mais comme une des théories qui ont été explorées à travers le temps.»

Après que Le Devoir ait fait part au ministère des affirmations de M. Bauer, une enquête a été ouverte par le Conseil de

l'enseignement privé du Québec. «Si l'établissement déroge du programme, il peut y avoir des procédures légales entreprises, comme une mise en demeure ou une révocation du permis», explique la porte-parole du ministère.

Un programme « évangélique » américain implanté au Québec

Le Devoir a aussi informé le ministère que plusieurs parents qui enseignent à la maison se basent sur le programme «School of Tomorrow», un enseignement qui n'est pas reconnu par le régime pédagogique québécois. Ce programme, basé sur la méthode américaine «Accelerated Christian Education (ACE)», est présent dans 130 pays et a soulevé la controverse à maintes reprises pour son approche misogyne, traditionaliste et doctrinaire.

L'enseignement est exclusivement donné à l'aide de fascicules conçus à la maison mère au Texas, et l'élève est presque entièrement laissé à lui-même dans ses apprentissages.

Jean-Marie Payant était le directeur de l'Académie chrétienne évangélique avant qu'elle ne ferme ses portes. Aujourd'hui, il encadre les parents qui désirent enseigner à la maison avec le programme «School of Tomorrow».

Bien que la théorie de l'évolution y soit enseignée, les fascicules du programme ACE sont à saveur biblique. «Au lieu de dire "Léo a mangé", explique M. Payant, on va dire "Jésus

a donné à manger aux disciples". En mathématiques, ça va toujours être des mathématiques, poursuit-il, sauf qu'à lieu d'être "Pierre s'en va à Rimouski en vélo à telle vitesse; à quelle heure Pierre sera-t-il à Rimouski?", on va dire "Jésus est parti de

Jérusalem pour aller à Bethléem à dos d'âne à telle vitesse; combien de jours Jésus a-t-il pris pour se rendre ?".»

Lucie Payant, qui guide elle aussi des parents qui veulent utiliser le programme ACE, affirme qu'elle avait 160 élèves l'an passé et que cet automne, les inscriptions rentrent à plein régime. D'après Jean-Marie Payant, ce programme est approuvé par le MEQ, «sinon on ne pourrait pas dispenser ce "curriculum"» explique-t-il. Pourtant, l'académie chrétienne Rive-Nord, qui prodiguait cet enseignement jusqu'en 1998, a dû changer son programme quand elle a demandé son accréditation au ministère.

Des commissions scolaires permissives ?

Interrogée à ce sujet, Mme Boulay a affirmé que le ministère n'avait aucune information sur ces deux individus. Le ministère n'a qu'un regard restreint sur l'enseignement qui est dispensé à domicile. «Pour enseigner à la maison, explique Marie-France Boulay, il faut avoir une dérogation. Il doit y avoir une évaluation par la commission scolaire, à savoir si le parent est en mesure de dispenser un enseignement de qualité correspondant à celui qui est donné dans un établissement scolaire.»

Les Payant n'ont en effet aucun contact direct avec le ministère ou les commissions scolaires auxquelles leurs élèves sont rattachés. «Ce sont les parents qui font affaire avec leur commission scolaire, explique Lucie Payant. On envoie un bulletin aux parents et à la commission scolaire deux fois par année.»

Aujourd'hui, l'académie chrétienne Rive-Nord est un établissement d'enseignement reconnu par le MEQ. «En français, ça peut arriver à l'occasion qu'on prenne certains textes bibliques pour faire de

l'analyse grammaticale. Mais le matériel qu'on utilise est celui approuvé par le ministère de l'Éducation», explique le directeur de l'établissement, Éric Lanthier.

«On est tenus d'enseigner la théorie de l'évolution, poursuit M. Lanthier. Ce qu'on enseigne c'est que cette théorie est expliquée par les scientifiques comme quelque chose qu'on devrait croire, alors que nous, on la présente plutôt comme étant une théorie parmi tant d'autres. On a des invités qui viennent enseigner la théorie du créationnisme et qui démontrent qu'il y a des raisons scientifiques d'y croire...»

L'enseignement religieux peut être prodigué par toute école privée dans la mesure où le programme régulier est respecté. «Dans les écoles musulmanes, par exemple, le régime pédagogique est suivi, explique Mme Boulay, sauf qu'au-delà des 25 heures par semaine, des heures supplémentaires sont réservées à l'enseignement de l'arabe ou de l'islam.»

Selon Marie McAndrew, titulaire de la chaire en relations ethniques et professeure à la faculté des sciences de l'éducation de l'Université de Montréal, «le gouvernement ne peut pas empêcher les parents d'envoyer leurs enfants à l'école de leur choix, mais il doit protéger les droits des enfants. C'est comme une garde partagée !».

Interrogée au sujet de l'enseignement donné aux juifs hassidiques, elle explique que «l'enfant doit connaître ce qui existe à l'extérieur de sa religion et savoir qu'il peut en sortir». Reste à savoir si un enfant baignant dans un apprentissage exclusivement centré sur la Bible peut s'ouvrir à d'autres perspectives...

LE SOLEIL : Projet d'épicerie-école : motus et bouche cousue - Jeudi 21 septembre 2006

Projet d'épicerie-école : motus et bouche cousue

Daphnée Dion-Viens

ddviens@lesoleil.com

L'avant-dernière étape dans le dossier du supermarché-école à l'Université Laval n'a pas encore été franchie. Le rapport du comité d'évaluation, qui devait être déposé hier, sera complété d'ici la fin de la semaine. Le tout sera confidentiel jusqu'à ce que le conseil d'administration prenne sa décision. Et suite, le document pourrait être rendu public.

«Je n'exclus pas qu'on le rende public (après la décision) si le rapport ne contient pas d'éléments de nature confidentielle ou concurrentielle. Mais tant que je

ne l'ai pas vu, je ne sais pas», a indiqué hier Claude Godbout, vice-recteur exécutif.

Depuis la fin août, ce comité étudie les propositions de Métro-Richelieu, Provigo et Sobey's, qui ont répondu à l'appel d'offres de l'Université. Selon les procédures administratives, le comité d'évaluation doit remettre son rapport au vice-recteur exécutif, qui soumettra à son tour une recommandation aux membres du conseil d'administration. La décision du c.a. sera alors rendue publique.

Mais d'ici là, motus et bouche cousue. «C'est la même règle pour tous les dossiers qui vont au c.a., explique M. Godbout. Par respect pour son pouvoir de décision, les

documents ne doivent pas circuler avant qu'il prenne une décision. On s'attend à ce que les membres du c.a. respectent ce code d'éthique.» Les discussions au sein du comité d'évaluation demeurent aussi confidentielles.

Les deux principales associations étudiantes (la CADEUL et l'AELIES), qui craignent que les dés ne soient pipés, aimeraient que le rapport du comité soit rendu public le plus rapidement possible.

Il a été impossible hier de parler à Jean-Paul Laforest, président du comité d'évaluation. Le conseil d'administration devrait se prononcer sur ce projet comme prévu le 27 septembre.



Le président de la CADEUL, Nicolas Fontaine, a manifesté contre le projet d'épicerie-école sur le campus, hier. — PHOTO LE SOLEIL, JEAN-MARIE VILLENEUVE

CYBERPRESSE / LA TRIBUNE : VIRAGE IMPORTANT : Le Cégep de Thetford veut se démarquer - Le mardi 05 sept 2006

Nelson Fecteau, Thetford Mines

Le Cégep de Thetford empruntera un virage important au cours des prochains mois. L'institution thetfordoise fera en sorte de se positionner pour devenir un établissement d'enseignement collégial de premier choix tant pour les gens de la région que pour ceux de l'extérieur.

C'est ce que le directeur général du Cégep de Thetford, François Dornier, annonçait à tout le personnel du collège lors de la journée d'accueil visant à discuter des priorités et des principales préoccupations qui les attendent au cours de l'année.

Depuis le changement de direction survenu en 2005, le nouveau directeur général a procédé à l'analyse des besoins de formation,

des stratégies promotionnelles et des projets en développement. M. Dornier s'est dit à la recherche de solutions non pas pour maintenir le Cégep en place, mais bien pour en faire un Cégep en développement et un Cégep "autrement des autres".

"Certains ajustements sont nécessaires si nous voulons accentuer le nombre d'inscriptions annuelles au Cégep. Si nous voulons des résultats différents, nous devons penser et réaliser les choses autrement. Le Cégep possède d'immenses qualités et des forces remarquables. Toutefois, il faut accentuer ces caractéristiques et devenir une institution d'exception reconnue par tous comme exceptionnelle", a-t-il déclaré.

Texte complet dans *La Tribune* de mardi.

RADIO-CANADA / SAGUNEAY-LAC-SAINT-JEAN : Cégep de Jonquière : Début des travaux pour le nouveau pavillon d'ATM - Mise à jour le vendredi 1 septembre 2006 à 17 h 17

Plus d'info
Audio et Vidéo

<http://www.radio-canada.ca/nouvelles/regional/modele.asp?page=/regions/saguenay-lac/2006/09/01/005-atm.shtml>

Le reportage de Jacques Gauthier

La ministre du Tourisme et députée de Jonquière, Françoise Gauthier, a procédé, vendredi midi, à la levée de la première pelletée de terre du nouveau pavillon d'Art et technologie des médias (ATM) du cégep de Jonquière.

Le projet de 23 millions de dollars est déjà amorcé depuis quelques semaines. En plus de l'ajout d'un nouvel immeuble, l'investissement prévoit la rénovation de l'édifice existant et la mise à niveau des équipements de production.

Les travaux devraient être terminés en septembre 2007.

Par ailleurs, la ministre Gauthier a profité de l'occasion pour confirmer qu'elle travaille à faire reconnaître cet établissement comme École nationale des arts de la communication.

Un tel statut garantirait un meilleur financement du programme et accentuerait le rayonnement de l'établissement.

RADIO-CANADA / NATIONAL : Droits de scolarité : Les universités canadiennes de plus en plus chères - Mise à jour le vendredi 1 septembre 2006 à 15 h 27

Plus d'info
Audio et Vidéo

<http://www.radio-canada.ca/nouvelles/National/2006/09/01/002-universites-can-droits.shtml>

Josée Thibeault recueille les réactions des étudiants.

Julien Lafille raconte que les frais de scolarité ont encore augmenté au Canada.

Les droits de scolarité ont augmenté en moyenne de 7 % au Canada depuis 1990-1991 et continuent de grimper, selon une étude de Statistique Canada.

Notons qu'en 1990-1991 et 1991-1992, les droits ont augmenté respectivement de 15,2 % et 16,5 %.

Depuis 2000, par contre, le rythme annuel moyen d'augmentation a ralenti à 3,9 %.

Dans l'ensemble, les étudiants de premier cycle qui étudieront cet automne dans les universités canadiennes peuvent s'attendre à payer en moyenne 3,2 % de plus en droits de scolarité que l'an dernier. Ce taux d'accroissement est près du double de celui enregistré l'année dernière.

Les étudiants de premier cycle paieront en moyenne 4347 \$ en droits de scolarité pour l'année scolaire 2006-2007, comparativement à 4211 \$ l'année précédente.

Six provinces connaîtront des hausses. Les plus fortes seront affichées à l'Île-du-Prince-Édouard (+ 6,5 %), au Nouveau-

Brunswick (+ 5,8 %) et en Ontario (+ 4,6 %). Au Québec, la hausse est de moins de 1 %.

Les droits les plus élevés sont encore observés en Nouvelle-Écosse, où les étudiants de premier cycle devront payer en moyenne 6571 \$, en hausse de 3,9 %.

Les étudiants canadiens inscrits à un programme de deuxième ou de troisième cycle subiront des hausses de droits de scolarité supérieures à celles des étudiants de premier cycle. En moyenne, ils paieront 5,6 % de plus que l'an dernier, soit près du double de l'augmentation enregistrée chez les étudiants de premier cycle.

En moyenne, les étudiants de deuxième et troisième cycle paieront 6479 \$ en droits de scolarité cet automne. Depuis 2001-2002, les droits exigés pour les études supérieures ont grimpé de 44,1 %.

Pour les étudiants étrangers, les droits de scolarité moyens au premier cycle augmenteront de 5,2 % pour s'établir à 13 205 \$, soit un peu plus du triple des droits que paient les étudiants canadiens. Il est à noter qu'au Québec, le coût d'une année d'étude pour un étudiant étranger est bien en deçà de la moyenne canadienne, se situant à environ 4000 \$.

Les étudiants de premier cycle au Québec continuent de payer les droits de scolarité les plus faibles au pays. Un gel des droits de scolarité pour les résidents du Québec a permis de maintenir ces droits à moins de la moitié de la moyenne nationale depuis la fin des années 1990.

<http://www.statcan.ca/Daily/Francais/060901/q060901a.htm>

RADIO-CANADA / EST DU QUÉBEC : Formation : Voie rapide vers le baccalauréat - Mise à jour le jeudi 31 août 2006 à 11 h 26

Les diplômés en production horticole de l'Institut de technologie agroalimentaire (ITA) de La Pocatière et de Saint-Hyacinthe qui veulent entamer des études universitaires en agroforesterie se verront reconnaître deux ans d'études universitaires au Nouveau-Brunswick.

L'ITA vient de signer une entente avec le Centre d'excellence en sciences agricoles de Grand-Sault et le campus d'Edmunston de l'Université de Moncton. Le baccalauréat appliqué en agroforesterie est un programme de cinq ans, unique en Amérique du Nord.

Selon le vice-recteur du campus d'Edmunston, Paul Albert, l'entente permet de tisser des liens entre trois villes importantes situées dans un rayon de moins de 250 kilomètres.

Environ, quatre à cinq diplômés par année pourraient poursuivre des études universitaires au Nouveau-Brunswick grâce à cette entente.

Quelque 160 étudiants sont inscrits au programme de Technologie de la production horticole et de l'environnement offert par l'ITA.

CYBERPRESSE : Lettre : Des moulins à vent peut-être ? - (À M. Gaëtan Boucher, président de la Fédération des cégeps) - Le vendredi 08 sept 2006

21 août. Date où les cours de niveau collégial recommencent. Tous les professeurs sont retournés au travail depuis une semaine. Pour certains, la période des vacances a même été écourtée pour être en mesure de bien préparer ce que la majorité de la population appelle « La rentrée ».

L'arrivée des étudiants et des étudiantes cause une cohue qui nous est devenue familière. Du moins pour le personnel du collège ayant un peu d'expérience. Dans tous les cégeps de la province, il y a des ratés mais aussi d'agréables surprises. La normalité quoi. La vraie vie comme diraient certains.

Trois jours passent. Un article paraît dans le quotidien Le Soleil. Article qui prend l'allure d'un compte-rendu d'une entrevue que le président de la Fédération des cégeps, Monsieur Gaëtan Boucher, a daigné accorder à notre journal local.

Dans cet article Monsieur Boucher affirme que les cégeps sont au neutre, nous informe que, depuis la réforme de 1993, les cégeps ne se sont pas adaptés aux nouvelles réalités. Il a la témérité de demander une refonte des cégeps. Les cégeps doivent selon lui être repensés. M. Boucher, se faisant philosophe, confronte l'idéologie économique actuelle en affirmant que l'argent, ce n'est pas tout. Il propose de fournir de nouveaux habits aux cégeps. Faisant preuve d'une grande lucidité, il partage avec nous le constat que le marché du travail a bien changé en treize ans. M. Boucher affirme également que l'autonomie des cégeps est essentielle pour les sortir de l'immobilisme stagnant dans lequel ils croupissent depuis de trop nombreuses années.

Les avancées de Monsieur Boucher ne peuvent m'empêcher de me remémorer le héros de Cervantès. Vous savez Don Quichotte. Celui qui allait seul se battre contre les moulins à vents. Celui qui est devenu le symbole du pourfendeur des injustices de ce monde. Celui qui, avec l'aide de son fidèle Sancho Panza, sillonnait le monde à la recherche de veuves et d'orphelins. Mais il ne faut pas oublier que Don Quichotte était aussi un illuminé qui percevait de façon très personnelle, pour ne pas dire imbécile, le monde qui l'entourait. Je ne peux m'empêcher de comparer Monsieur Boucher avec Don Quichotte parce que sa compréhension du monde des cégeps me semble à des années-lumière de la mienne et de celle de plusieurs des autres employés. Forcé m'est de constater qu'étrangère est le seul mot qui me vient à l'esprit pour qualifier la perception qu'a Monsieur Boucher des cégeps.

Comment peut-on affirmer que les cégeps stagnent depuis la réforme de 1993? Depuis 1993, tous les cours de la formation générale ont été fortement remaniés pour atteindre les objectifs pédagogiques et satisfaire les critères de performance se retrouvant dans une approche dite « par compétences » qui deviendrait celle devant être obligatoirement implantée et utilisée dans tous les programmes d'étude lors des futures élaborations de programme. Les cours de lettres sont tous passés de 45 à 60 heures par session. Il y a eu disparition d'un cours de philosophie. Les cours d'éducation physique ont été fortement chambardés. Deux cours d'anglais sont maintenant obligatoires pour tous les étudiants. Les cours complémentaires ont perdu un peu de leur sens et deviennent maintenant des cours permettant de faire une gestion éclairée du personnel enseignant. La passation obligatoire d'une épreuve uniforme de français terminale pour l'obtention du diplôme d'études collégiales a été instaurée.

Une révision majeure de tous les programmes d'étude, tant pré-universitaires que professionnels, a été faite au cours de toutes ces années d'immobilisme stagnant.. Ainsi les professeurs de sciences se sont vus contraints d'appliquer des façons de faire qui leur étaient peu familières. Les professeurs de sciences humaines se sont faits imposer une méthodologie utilitaire de la pédagogie qui cadre fort mal avec la matière enseignée. Les professeurs des

différents programmes techniques ont dû se plier aux diktats pédagogiques voulant que chaque critère de performance se retrouvant dans chaque sous objectif de chacune des compétences du programme puisse être évalué et mesuré. Auparavant les réformes de programmes étaient faites au niveau provincial et avec les coûts assumés par le ministère, maintenant les élaborations de programme se font localement sans financement du ministère de l'éducation.

Si les seules modifications imposées n'avaient touché que les points énumérés précédemment, on pourrait peut-être se trouver en accord avec M. Boucher en se disant que 13 ans suffisent pour changer une façon de faire. Mais il y a plus.

Depuis quelques années, il est obligatoire pour chaque programme et chaque département de proposer, d'instaurer et d'appliquer un plan de réussite ayant pour but d'augmenter le taux de réussite des élèves. Objectif louable mais ayant un financement inadéquat. Depuis la réforme, les contraintes émanant du ministère se sont multipliées faisant en sorte que les collèges doivent consacrer de plus en plus de personnel, la plupart du temps sans financement supplémentaire, pour satisfaire toutes les demandes ministérielles qui s'avèrent la plupart du temps très précises et fort exigeantes. Ainsi, il est maintenant obligatoire que chaque programme fasse sa propre auto évaluation à intervalles réguliers sans financement associé. Chaque établissement a dû évaluer, sous tous ses aspects, sans financement supplémentaire, son mode de gestion institutionnel. Un examen complet, toujours sans financement, de toutes les politiques d'évaluation des apprentissages doit se faire dans l'année qui vient.

Je ne nommerai pas ici la multiplication de tous les comités, faisant appel au bénévolat de la communauté collégiale, qui doivent maintenant siéger pour satisfaire les incessantes demandes du ministère. En 1997, l'atteinte du déficit zéro a imposé à la communauté collégiale toute entière de trouver et de retrancher un montant d'argent équivalent à 6% de son budget de fonctionnement sans pour autant diminuer les demandes de reddition de compte du ministère. Des disparitions de budgets, comme ceux touchant les coordinations provinciales de programmes, ont aussi parsemé ces années passées depuis la réforme.

Non. Je ne peux vraiment pas être en accord avec M. Boucher sur l'immobilisme de la communauté collégiale. Je dirais même que les cégeps se distinguent par la résilience qu'ils démontrent face aux attaques et demandes de toutes sortes.

Il est vrai que l'argent ce n'est pas tout mais il serait intéressant que M. Boucher se rappelle que, dans notre monde du moins, rien n'est gratuit. Dans toute entreprise qui se respecte, des demandes supplémentaires impliquent habituellement des argents supplémentaires. Ce n'est malheureusement pas la cas au niveau collégial. Et Monsieur Boucher accepte cette situation sans broncher. Drôle de président. Il doit voir des choses que je ne vois pas. Des moulins à vent peut-être ?

Richard Wildi

Québec

Université Laval

Le projet de supermarché-école progresse

FABIEN DEGLISE

Un pas de plus vient d'être franchi dans la construction d'une épicerie-école sur le campus de l'Université Laval à Québec. Hier, le comité d'évaluation de ce projet controversé s'est en effet réuni pour la première fois, a appris *Le Devoir*, afin de prendre connaissance des propositions déposées vendredi dernier par trois distributeurs alimentaires en lice désormais pour gérer ce centre de formation et de recherche en alimentation. Une recommandation doit être déposée dans les prochaines semaines, mais les groupes d'étudiants pensent que les «*dés sont pipés*».

«*Sobeys part avec une longueur d'avance*», a résumé hier en entrevue Nicolas Fontaine, président de la Confédération des associations d'étudiants de l'Université Laval (CADEUL). «*Nous allons garder l'œil ouvert sur le processus de décision qui s'en vient et surtout mettre la pression pour que ce projet voie le jour en dehors du campus.*»

Sur les planches à dessin depuis trois ans, ce supermarché-école a en effet été initialement pensé par Sobeys et la faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation (FSAA) qui souhaite ainsi avec cet équipement offrir, sur son campus, un outil de recherche atypique à ses étudiants. À l'origine présentée sous l'enseigne IGA, la planification de cette épicerie, qui doit permettre, entre autres choses, l'analyse *in situ* du comportement des consommateurs, a été rendue publique par une fuite dans les médias au début de cette année.

Devant les tensions induites dans la communauté universitaire par cette «*autre intrusion du privé dans le domaine de l'enseignement*», dixit les associations étudiantes et regroupements de professeurs, la direction de l'université a décidé au printemps dernier d'inciter tous les distributeurs alimentaires du Québec à soumettre leur candidature. Elle a aussi mis en place un comité d'experts pour évaluer ces projets. Outre Sobeys, Métro-Richelieu et Provigo sont main-

tenant dans la course pour la création de ce commerce, mais aussi d'une chaire d'étude en commerce de détail financée en partie par les profits de l'épicerie.

Présidé par Jean-Paul Laforest, doyen de la FSAA qui a suivi de près le développement du projet Sobeys, le comité est constitué également de l'ancien maire de Québec, Jean-Paul L'Allier, de plusieurs professeurs ainsi que d'un représentant des étudiants. «*Tous ces membres [il y en a 7] sont reconnus*» dans la communauté, dit Martin Guay, porte-parole de l'Université Laval.

Le 20 septembre prochain, ce comité doit faire ses recommandations à la direction de l'institution qui pourrait par la suite faire suivre la candidature choisie au conseil d'administration, une semaine plus tard pour approbation. Malgré les réticences du milieu universitaire, ce projet de supermarché-école, une première au Canada, est jugé novateur et stimulant par plusieurs acteurs de la scène agro-alimentaire québécoise.

Le Devoir

LA PRESSE : Où sont les profs masculins ? - Mardi 29 août 2006

Émilie Côté

Un enfant réussira mieux à l'école si son professeur est du même sexe que lui, conclut une étude américaine. C'est une mauvaise nouvelle pour les petits garçons québécois : de moins en moins d'hommes enseignent dans les écoles primaires et secondaires de la province.

La baisse s'accroîtra. À l'UQAM, on compte 188 filles pour seulement 13 gars parmi les nouveaux étudiants du baccalauréat en éducation préscolaire et en enseignement primaire cet automne. Le programme d'enseignement au secondaire de l'Université de Montréal avait 37 % d'étudiants masculins l'an dernier. Celui d'adaptation scolaire n'en comptait que 3 %...

En 1999-2000, 4708 hommes enseignaient au primaire dans les commissions scolaires de la province, contre 4198 en 2003-2004. Même au secondaire, jadis bastion masculin, ils sont moins nombreux qu'avant. Les mêmes données du ministère de l'Éducation révèlent que la proportion d'enseignants masculins au secondaire est passée de 51 % à 44 % (pour la formation générale au secteur des jeunes).

Selon le professeur d'économie Thomas Dee, qui travaille au Swarthmore College et qui collabore avec l'Université de Stanford, le sexe de l'enseignant influence l'apprentissage des enfants. Hier, il a publié une étude appuyant cette thèse dans la revue américaine *Education Next*, éditée par l'Hoover Institution.

Le professeur a examiné les résultats scolaires de 25 000 enfants de huitième année. Il a également analysé les perceptions des élèves et de leur maître ou maîtresse d'école. L'échantillon date de 1988, mais le professeur affirme qu'il s'agit de l'étude la plus complète à ce jour sur les élèves de 13-14 ans. Le fossé entre les deux sexes se creuse à cet âge, soutient-il.

D'après M. Dee, quand une femme donne les cours, les garçons ont de plus faibles résultats en sciences, en anglais et en histoire-géographie, alors que les filles ont de meilleures notes. C'est l'inverse quand un homme est aux commandes de la classe.

Autres faits saillants de son étude, les enseignantes perçoivent plus souvent les garçons comme étant turbulents, alors que les enseignants sont plus portés à reprocher aux filles d'être inattentives ou désordonnées. De leur côté, les écolières pensent

plus souvent que la matière enseignée par un homme leur sera inutile plus tard. Résultat : elles posent moins de questions durant le cours.

D'autres études ont déjà tenté d'établir un lien entre le sexe des enseignants et la réussite scolaire des jeunes. « Les résultats sont mitigés », indique Roch Chouinard, professeur au département de psychopédagogie et d'andragogie de l'Université de Montréal.

« Les enseignants ne se comportent pas de la même façon avec les filles et les garçons, c'est connu », dit-il. Mais aucune étude ne prouve que les professeurs valorisent les élèves du même sexe. « Oui, le sexe de l'enseignant peut avoir un certain effet, mais il faut mettre en relation d'autres facteurs. »

Des études comme celle de Thomas Dee peuvent « perpétuer des stéréotypes, ce que l'école fait beaucoup, déplore M. Chouinard. La qualité de l'enseignement est une variable plus importante que le sexe des enseignants. » Un élève peut éprouver des problèmes d'apprentissage qu'il soit un garçon ou une fille, souligne-t-il. « Les enfants n'apprennent pas tous de la même façon, peu importe le sexe. L'important est que l'enseignant varie les pratiques pédagogiques. »

« Cela donne à l'enfant un ensemble plus large de compétences et de façons d'apprendre », poursuit Jean-Claude Saint-Amand, professeur retraité de l'Université Laval qui rejette la conclusion de l'étude de Thomas Dee. « Plusieurs études démontrent le contraire, dit celui qui s'intéresse aux écarts de réussite entre les filles et les garçons. À l'université, il y a plus de professeurs masculins. Pourtant, les filles réussissent mieux que les gars. (...) Et au secondaire, l'écart se voit surtout en français. »

« Quand tu apprends à devenir un garçon, tu apprends à ne pas aimer l'école. C'est cool de ne pas aimer l'école, ce qu'on ne retrouve pas chez les filles », souligne-t-il.

Selon lui, de moins en moins de garçons s'intéressent à l'enseignement pour « une question de prestige ». « C'est moins attrayant pour les gars. »

Depuis 2002-2003, plus de femmes que d'hommes assurent la direction des écoles primaires et secondaires de la province (1760 contre 2009 en 2003-2004).

Avec Associated Press

LA PRESSE : Initiations: de moins en moins de concours de «calage» d'alcool - Le mardi 29 août 2006

[Marie Allard](#)

Torse nu sous une salopette de jeans, Pierre El Tawil, 20 ans, a participé hier à l'initiation des étudiants en pharmacie de l'Université de Montréal. Ses épreuves: ramper sous les jambes écartées de ses camarades ou manger des nouilles sans ustensiles, ni doigts. C'est-à-dire le visage directement dans le plat.

Ce qui l'a étonné? «On n'a pas encore bu d'alcool», a dit le jeune homme. Une tournée des bars de Côte-des-Neiges était prévue en soirée, mais durant le jour, c'était régime sec ou presque. Jadis connue pour leurs concours de «calage de bière» et leurs activités à connotations sexuelles, les initiations se sont assagies.

«Les concours de "calage" d'alcool ont diminué de façon spectaculaire», confirme Hubert Sacy, directeur général d'Éduc'alcool. La mort de Dany Tremblay, 19 ans - après qu'il eut tenté de boire 100 onces de bière en 100 minutes au bar de l'Université du Québec à Chicoutimi, en 2004 - a visiblement fait réfléchir.

La troisième campagne annuelle d'Éduc'alcool contre le «calage» devrait être la dernière, tant son succès est grand. «Il existe toujours des récalcitrants qui veulent repartir la tendance et des étudiants de première année qui pourraient se laisser séduire, nuance M. Sacy. Et même si on a à peu près mis fin aux concours dans les cégeps et les universités, on ne sait pas trop ce qui se passe en dehors des campus.»

La direction d'HEC surveille ses étudiants

HEC a prévu le coup, suivant ses étudiants pendant toute la journée de l'initiation, jusqu'aux îles de Boucherville ou à la plage de Saint-Zotique. «On a aidé les organisateurs à encadrer les étudiants, indique Federico Pasin, directeur du baccalauréat en

administration des affaires de HEC. Dans le fond, eux-mêmes étaient conscients des risques causés par les excès.»

Se rouler dans la moutarde ou boire un verre (de Molson, commanditaire de l'association étudiante de HEC) est toujours permis par la direction. Inciter autrui à boire, «caler» de l'alcool ou tenir une activité à connotation sexuelle ne l'est plus. Le message a bien passé lors des initiations tenues la semaine dernière, assure M. Pasin. «Quand, de façon isolée, quelqu'un commençait à chanter Il est des nôtres, il a bu son verre comme les autres, les étudiants l'arrêtaient», indique-t-il.

À McGill, une tente sera montée pour y vendre de la bière lors des initiations de la semaine prochaine. Cette tente ouvrira à midi, mais fermera dès 14h30. Les gorges assoiffées devront ensuite attendre au soir pour boire au bar Saint-Sulpice ou au Métropolis, où ils auront droit à un concert du chanteur Sam Roberts.

«Boire de l'alcool, ce n'est pas le but des initiations, a dit hier François-Xavier Maher, 21 ans, étudiant en pharmacie. Les médias ne parlent que des cas où il y a des abus, mais on est ici pour avoir du fun et rencontrer ceux avec qui on va étudier pendant trois ou quatre ans. Oui, on va dans des bars ce soir, mais ça va être plaisant.»

Plus d'étudiants à l'université

L'équivalent de 189 000 étudiants à temps plein retournent sur les bancs d'université mardi prochain. Ils sont encore plus nombreux en réalité, puisque plusieurs sont inscrits à temps partiel. Par rapport à l'an dernier, il s'agit d'une hausse de 1500 étudiants à temps plein, selon les prévisions du ministère de l'Éducation. Seuls quelques-uns - fréquentant un programme exigeant tel que médecine - ont déjà repris les cours.

RADIO-CANADA / EST DU QUÉBEC : Formation à distance : Deux cégeps, une seule classe grâce à Internet - Mise à jour le mardi 29 août 2006 à 11 h 04

Cet automne, grâce aux nouvelles technologies, les étudiants et les professeurs en Technologies de l'électronique industrielle des cégeps de Sept-Îles et de Thetford Mines participeront, en temps réel, à une même classe. La formation de cette classe interactive est rendue possible grâce à une nouvelle technologie baptisée «fenêtre de téléprésence».

Mobile, plus souple, plus simple et moins coûteux que les systèmes de vidéo-conférence, la fenêtre de téléprésence fonctionne avec la fibre optique et Internet haute vitesse.

Au moyen d'un grand écran et de caméras, les étudiants peuvent communiquer entre eux tout en demeurant dans leurs classes respectives.

Le cégep de Sept-Îles a aussi implanté d'autres réseaux reliés à Internet, dont un qui permet aux étudiants d'accéder à leurs notes de cours, leurs horaires, leurs bulletins, etc. Entre 2005 et 2007, le cégep aura investi 240 000 \$ dans son réseau informatique.

RADIO-CANADA / ABITIBI-TEMISCAMINGUE : Technologie forestière : Le domaine n'attire toujours pas plus de cégépiens - Mise à jour le lundi 28 août 2006 à 11 h 13

Le nombre d'inscriptions en technologie forestière a connu une très légère baisse au Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue cet automne. Les responsables du programme sont toutefois satisfaits puisque le nombre d'étudiants semble se maintenir.

Malgré tout, les employeurs devront être patients puisque la pénurie de main-d'oeuvre n'est pas sur le point de se résorber. Le responsable du programme de technologie forestière au Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue, Stéphane Gaussiran, avoue que la situation difficile de l'industrie a des répercussions sur l'intérêt des jeunes pour cette profession.

M. Gaussiran est convaincu de l'importance des campagnes promotionnelles pour mieux faire connaître le programme et les chances d'emplois aux jeunes. «En forêt, il va toujours y avoir du travail. Il y a des changements qui se passent en forêt, alors c'est normal que les gens, lorsqu'ils entendent de mauvaises nouvelles, ne soient pas portés à aller dans ce domaine», explique-t-il.

Le responsable du programme croit que les employeurs devront être patients avant de voir la lumière au bout du tunnel. «Il ne faut pas baisser les bras pour autant. On travaille fort dans les tournées de promotion pour sensibiliser les jeunes au fait qu'il s'agit d'un métier d'avenir», soutient-il.

Le directeur régional du secteur forêt du ministère des Ressources naturelles, André Paul, soutient que le besoin de main-d'oeuvre est criant. «La problématique se situe surtout autour du recrutement de ces personnes-là. Souvent, il faut faire des appels partout au Québec pour trouver des techniciens forestiers et on est souvent obligé de pourvoir ces postes-là avec des emplois étudiants d'autres corps d'emplois», raconte M. Paul.

Les deux spécialistes s'entendent pour dire que les changements dans le monde forestier seront encore nombreux et que les besoins de main-d'oeuvre seront amplifiés.

RADIO-CANADA / EST DU QUÉBEC : Informatique : Des étudiants hyperbranchés à Rivière-du-Loup - Mise à jour le lundi 28 août 2006 à 15 h 59

Le cégep de Rivière-du-Loup, qui vient de se doter de deux nouveaux laboratoires, compte maintenant 600 postes informatiques.

Le ratio est d'un ordinateur pour deux étudiants, ce qui en fait l'un des plus élevés du réseau collégial. Pour la rentrée, le cégep a aussi implanté deux réseaux internes qui offrent des outils pour les cours et des informations sur les activités au cégep.

Le directeur général, André Morin, souhaite que les étudiants puissent avoir accès par réseau à l'ensemble des informations diffusées par l'administration et les enseignants. « Ça inclut l'accès à leur horaire, à leurs notes et à leurs documents », précise M. Morin.

Le cégep offrira aussi la possibilité aux employeurs d'afficher leurs offres d'emploi en ligne et aux étudiants d'offrir leurs services à d'éventuels employeurs.

Enfin en collaboration avec le département d'informatique du cégep de Matane, les étudiants de Techniques de l'information de Rivière-du-Loup participeront à une expérience de formation à distance sur Internet.

Grâce à des caméras Internet et des logiciels, les étudiants des deux collèges pourront échanger en temps réel et partager leurs fichiers informatiques. Ce projet de formation interactive à distance durera deux ans.

LE DEVOIR : Défi d'une tonne et ÉnerGuide : Gary Lunn maintient avoir aboli des programmes inefficaces - Édition du mardi 26 septembre 2006

Défi d'une tonne et ÉnerGuide

Gary Lunn maintient avoir aboli des programmes inefficaces

Dans le cas d'ÉnerGuide, le ministre n'a pas expliqué en quoi ces initiatives d'aide aux propriétaires de maison étaient inefficaces, alors que les fonctionnaires soutenaient qu'ils étaient dans les 5 % des programmes les plus efficaces. «*Sur chaque dollar de dépense dans ce programme, 50 cents allaient en frais administratifs ou en inspection. Ce n'est pas la direction que ce gouvernement veut prendre*», a simplement expliqué Gary Lunn.

Une approche «*symptomatique*» de «*l'idéologie des conservateurs*», a répliqué Bernard Bigras. Selon lui, il s'agit «*d'économies de bouts de chandelles qui ne favorisent pas la lutte contre les changements climatiques*». Le Défi d'une tonne a coûté 37,5 millions au gouvernement entre 2003 et mars 2006, alors qu'ÉnerGuide a coûté 104 millions entre 1998 et 2006.

Le critique du Parti libéral en matière d'Environnement, John Godfrey, soutient de son côté que le Plan vert du gouvernement conservateur, qui doit être rendu public dans les prochaines semaines, devra contenir des mesures qui vont dans le sens d'ÉnerGuide et du Défi d'une tonne. «*Il faut des programmes pour rénover les maisons, surtout pour les familles à faibles revenus*, dit-il. *L'efficacité de ce type de programme est prouvée, et personne ne la conteste, sauf les conservateurs.*» Selon M. Godfrey, il faudra aussi impliquer les gens dans la lutte contre les changements climatiques. «*Il faut un volet d'éducation populaire, il n'y a pas de doute.*»

Le Devoir

ALEC CASTONGUAY

Ottawa — Le ministre fédéral des Ressources naturelles, Gary Lunn, a persisté à dire hier aux Communes que les programmes Défi d'une tonne et ÉnerGuide étaient «*inefficaces*», et ce, malgré une révision des programmes effectuée cet hiver au sein de son ministère qui démontre le contraire.

Samedi, *Le Devoir* révélait qu'une note interne remise au ministre en février dernier lui conseillait de ne pas abolir ces deux initiatives de lutte contre les gaz à effet de serre (GES) en raison de leur pertinence et de leur efficacité. Les fonctionnaires qui ont passé en revue tous les programmes de lutte contre les changements climatiques soutenaient que le financement d'ÉnerGuide et du Défi d'une tonne devait être maintenu.

Le Bloc québécois a talonné le ministre Gary Lunn hier aux Communes, lui enjoignant d'expliquer sa décision du printemps dernier qui va à l'encontre de l'avis de ses fonctionnaires. «*Comment le ministre peut-il justifier l'annulation de ces deux programmes alors que des rapports internes démontrent que, s'il y a des programmes qui ont prouvé leur efficacité, ce sont bien ces deux programmes?*», a lancé le député Bernard Bigras, critique de son parti en matière d'Environnement.

Le ministre a rétorqué que le Défi d'une tonne, qui visait à sensibiliser les citoyens aux changements climatiques et les encourageait à diminuer leur consommation d'énergie, manquait sa cible, avait une direction floue et ne produisait aucun résultat.

LE DEVOIR : Gaz à effet de serre - Ottawa a aboli deux mesures efficaces : Les fonctionnaires recommandaient de financer adéquatement le Défi d'une tonne et ÉnerGuide - Édition du samedi 23 et du dimanche 24 septembre 2006

Alec Castonguay

Ottawa -- Le gouvernement conservateur a pris la décision, le printemps dernier, de supprimer les deux programmes de lutte contre les gaz à effet de serre (GES) les plus visibles et les plus accessibles pour le grand public, soit ÉnerGuide et Défi d'une tonne, malgré un avis contraire des fonctionnaires fédéraux, qui ont recommandé de les garder intacts et de continuer à les financer adéquatement, ces initiatives étant jugés «*efficaces*». C'est ce que révèlent des notes internes remises en février dernier au ministre fédéral des Ressources naturelles, Gary Lunn.

Ce document de plusieurs pages, obtenu en vertu de la loi d'accès à l'information, contredit les affirmations du gouvernement, qui a soutenu en avril et en mai derniers, au moment d'annoncer la fin de ces deux programmes, que leurs coûts n'étaient pas justifiés. Par exemple, le 13 avril, le ministre Gary Lunn a affirmé que le programme Défi d'une tonne n'était pas efficace. «*Nous avons besoin d'une nouvelle approche pour nous occuper des changements climatiques, une approche qui soit efficace et réaliste pour le Canada*», a-t-il dit par voie de communiqué.

Or, selon ses propres fonctionnaires chargés des programmes qui s'attaquent aux changements climatiques, il n'en est rien. Dans le cahier de notes remis au ministre le 24 février dernier, soit tout juste après l'assermentation du nouveau cabinet, les mandarins fédéraux sont clairs : le programme Défi d'une tonne avait passé le test de la révision des programmes qui venait de s'achever.

«*Il a reçu une évaluation favorable dans le processus de révision, mais il ne peut tenir ses engagements auprès des partenaires [Home Depot, General Motors, Ford, Via Rail, La Baie, Canadian Tire] après mars 2006, en raison d'un manque de fonds. Un délai*

dans le refinancement peut créer un risque que le programme perde son élan dans le public, ainsi que le soutien de ses partenaires qui ont souvent investi de leurs propres ressources dans des activités conjointes», peut-on lire à la page 136 du document obtenu par *Le Devoir*.

Le programme Défi d'une tonne, qui visait à sensibiliser la population aux bienfaits des économies d'énergie, avait également pour but de convaincre les citoyens de réduire d'une tonne de GES leur consommation annuelle. Un site Internet et une vaste campagne de publicité, avec le comédien Pierre Lebeau comme tête d'affiche, avaient été mis en place. L'initiative de trois ans a démarré en 2003 et a coûté 37,5 millions.

Une somme bien investie, selon les fonctionnaires fédéraux, qui recommandaient la survie du programme. «*Le programme Défi d'une tonne représente un important véhicule pour encourager les Canadiens à s'occuper des changements climatiques, continue la note interne destinée au ministre Lunn. L'initiative fournit un moyen fondamental de rejoindre les Canadiens à travers un réseau de partenaires, qui font à leur tour la promotion de l'efficacité énergétique et de la conservation de l'énergie en rapport avec les changements climatiques.*»

La dernière phrase de cette section sur le programme Défi d'une tonne est sans ambiguïté. «*Comme dans le cas d'autres programmes couverts par la révision sur les changements climatiques, une approche qui vise à soutenir financièrement ce programme et à lui assurer une transition appropriée doit être considérée*», peut-on lire.

Quelques paragraphes auparavant, les fonctionnaires notent l'effet de levier du programme Défi d'une tonne. «*Le programme joue un*

rôle important dans les transformations du marché, puisqu'il augmente la conscience et l'intérêt [des gens] envers d'autres mesures efficaces comme ÉnerGuide ou EnergyStar.» Les fonctionnaires fournissent quelques chiffres pour prouver leurs dires. De 2003 à février 2006, 450 entreprises se sont inscrites pour obtenir des documents destinés à leurs employés. Quarante villes ou villages ont adhéré au programme. Plus de six millions de Canadiens ont été en contact avec le programme chaque trimestre, grâce aux partenaires corporatifs. On souligne aussi que plusieurs pays étaient intéressés à implanter ce type de programme chez eux.

ÉnerGuide est dans la même situation

Le même document interne destiné au ministre fait également l'éloge du programme de conservation d'énergie ÉnerGuide, destiné aux propriétaires de résidence. Ce programme, qui a coûté 104 millions de dollars en huit ans (1998-2006), a été abruptement arrêté le 12 mai dernier, au grand dam des groupes écologistes, qui estiment que ce programme de rénovation de maisons était efficace.

C'est également l'avis des fonctionnaires fédéraux. En fait, tous les programmes de la section «Conservation d'énergie», qui englobe ÉnerGuide, étaient jugés adéquats par la bureaucratie, même après la révision des initiatives de changements climatiques qui a pris fin en janvier. «Les programmes de conservation d'énergie ont été jugés efficaces pour stimuler la réduction des émissions [de GES], peut-on lire à la page 111. Ils vont contribuer à une réduction de plus de 20 mégatonnes [20 millions de tonnes de GES] d'ici 2010, à un coût moyen inférieur à 10 \$ la tonne, ce qui est extrêmement rentable.»

Les fonctionnaires soulignent que ces programmes de conservation d'énergie, qui touchent autant ÉnerGuide, destiné au grand public,

que les initiatives plus axées sur les familles à faible revenu, «se classent dans les 5 % des programmes les plus efficaces». «La recommandation inclut de maintenir les fonds au niveau annoncé à l'automne et de ne pas les réduire de 70 %», peut-on lire.

Le gouvernement n'a toutefois pas suivi l'avis de ses fonctionnaires. Vu que 50 % des coûts allaient en frais d'administration et aux inspecteurs, et non pas directement aux propriétaires, tout a été arrêté. Le ministre Gary Lunn n'a toutefois jamais voulu dire en quoi ÉnerGuide était inefficace.

En moyenne, les propriétaires qui ont appliqué les recommandations d'ÉnerGuide ont abaissé de 750 \$ le coût de leur consommation annuelle d'énergie et ils ont diminué leurs émissions de gaz à effet de serre de 3,9 tonnes, selon les groupes chargés de faire les inspections ÉnerGuide. Le programme incitait les propriétaires à améliorer l'efficacité énergétique de leur résidence en subventionnant des visites d'inspecteurs. Ceux-ci recommandaient aux propriétaires l'exécution de certains travaux, qui leur étaient en partie remboursés par le gouvernement. Le gouvernement du Québec et Hydro-Québec ont repris l'ancien programme fédéral le printemps dernier, convaincus de son efficacité.

Selon des informations obtenues par CanWest News le printemps dernier, la ministre de l'Environnement, Rona Ambrose, a reçu des avis similaires de ses fonctionnaires, notamment pour le programme Défi d'une tonne, qui était géré par les deux ministères en même temps. Le cahier de notes destiné à Gary Lunn a été exigé, en vertu de la loi d'accès à l'information, par le NPD, qui a ensuite déposé le document à la Bibliothèque du Parlement. Le bureau du ministre Gary Lunn n'a pas rappelé Le Devoir hier pour commenter.

LA PRESSE : LES VENTES EN HAUSSE DE 55 % : Le commerce équitable en pleine croissance - Le lundi 18 septembre 2006

Mario Girard

Pour la cinquième année consécutive, les ventes du commerce équitable connaissent une augmentation de 55 % au Québec. Ces données, compilées par l'organisme Transfair Canada, réjouissent les défenseurs de ce principe basé sur le juste prix payé aux communautés productrices.

«Je crois que plusieurs citoyens se sont approprié la cause équitable, dit Laure Waridel, présidente d'Équiterre. En parallèle, le réseau de distribution s'est agrandi. En 1997, il y avait deux points de vente pour le café équitable au Québec. Il y en a aujourd'hui 2000.»

L'intérêt pour les produits équitables au Canada est particulièrement fort au Québec. «Cinquante pour cent des ventes totales de café équitable sont présentement effectuées au Québec», dit Laure Waridel.

Longtemps marginalisé, le commerce équitable s'ancre dans les comportements et les mentalités. «Le commerce équitable n'est

pas une simple mode, dit Élise Laferrière, directrice du marketing chez Équita-Oxfam-Québec. Les chiffres à l'échelle mondiale sont là pour le prouver. C'est un mode de vie qui s'implante.»

«Il faut arrêter de le voir comme un marché parallèle, dit Laure Waridel. Nous sommes rendus à l'étape où des accords internationaux doivent se faire pour favoriser l'équité et le respect de l'environnement.»

Élise Laferrière souhaite maintenant une plus grande collaboration de la part des gouvernements. «Quand on voit que 20 % du café moulu en Angleterre et qu'une banane sur deux en Suisse sont équitables, on réalise qu'on est au début de notre courbe de croissance. Les gouvernements européens investissent davantage. Il faudrait le faire ici aussi.»

Dès aujourd'hui et jusqu'au 15 mai, partout au Québec, se déroule la Quinzaine du commerce équitable. Cette opération permettra à la population d'en savoir plus sur ce commerce et de découvrir des produits équitables tels que le riz, le thé, le sucre et le chocolat.

LA PRESSE : Gaz à effet de serre : Ottawa versera 328 millions \$ à Québec - Le dimanche 17 sept 2006

Jocelyne Richer, Québec

Tout indique que la part réservée au Québec dans le plan fédéral de lutte aux gaz à effet de serre dépassera les 328 millions \$ attendus du gouvernement précédent, selon ce qu'a appris La Presse Canadienne, au cours des derniers jours.

De plus, le plan vert concocté présentement par la ministre fédérale de l'Environnement, Rona Ambrose, et qui devrait être rendu public dans les prochains mois, risque fort de s'inspirer largement de la politique de réduction des gaz à effet de serre adoptée par Québec en juin dernier.

Car diverses sources gouvernementales soutiennent que le gouvernement conservateur de Stephen Harper a pris tous les

moyens pour s'assurer que le plan national serait conçu de manière à séduire autant le gouvernement Charest que les électeurs du Québec en général.

Les signaux transmis par Ottawa à Québec au cours des derniers mois ont été sans équivoque.

«Ils nous ont demandé carrément: pouvez-vous nous envoyer des textes sur lesquels on pourrait s'orienter, et qui cadreraient dans votre plan de lutte?», a raconté une source proche du dossier, encore étonnée de voir autant d'ouverture manifestée par Ottawa, en comparaison avec le climat de méfiance qui régnait avec les libéraux de Paul Martin.

L'offre n'est pas tombée dans l'oreille d'un sourd et les fonctionnaires du ministère de l'Environnement n'ont pas tardé à plancher pour produire un document dressant une longue liste de projets que Québec veut voir financés par Ottawa.

Le document, obtenu par La Presse Canadienne, indique qu'Ottawa financerait en priorité, à la demande du Québec, divers projets reliés au transport, en vue de s'attaquer à la pollution atmosphérique.

Invité à commenter les informations obtenues, le ministre du Développement durable, Claude Béchar, a convenu en entrevue, vendredi, que Québec «en a mis plus que moins», dans l'espoir de décrocher le gros lot.

Quant au montant attendu, rien que pour réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) reliés au transport, «le 328 millions \$, c'est une bagatelle», estime un de ceux qui participent aux échanges Québec-Ottawa et qui est persuadé que le gouvernement Harper est disposé à se montrer généreux, compte tenu qu'il cherchera à s'appuyer sur le Québec pour former un gouvernement majoritaire, à l'occasion du prochain scrutin.

Le ministre Béchar, qui s'est entretenu avec son homologue fédérale lundi dernier, estime de son côté tout à fait réaliste de croire que Québec aurait «au moins 328 millions\$ et peut-être plus».

En fait, la somme ne sera pas versée comme telle, en bloc, car le plan fédéral définira les grandes orientations et financera divers projets présentés par les provinces. Mais la réponse d'Ottawa aux propositions de Québec permet d'entretenir tous les espoirs, apparemment.

Le montant magique de 328 millions \$ avait été fixé par Québec, quand le gouvernement Martin avait annoncé en mai 2005 qu'il réservait 538 millions \$ à l'Ontario pour sa lutte aux gaz à effet de serre. Au prorata de sa population, Québec avait calculé que, pour obtenir un traitement égal à son voisin, il devrait recevoir 328 millions \$.

En clair, selon le document précité, Québec souhaite qu'Ottawa investisse dans diverses initiatives de transport en commun (nouvelles lignes de trains de banlieue et d'autobus, achat d'autobus hybrides, etc.) et plaide en faveur du train à grande vitesse (TGV) pour le corridor

Québec/Montréal/Ottawa/Toronto/Windsor, afin de réduire l'engorgement sur les autoroutes.

«Le gouvernement fédéral peut et doit jouer un rôle important», en ce domaine, peut-on lire dans le document intitulé: «Approche fédérale en matière de lutte aux GES: contributions attendues par le Québec».

On verrait aussi d'un très bon oeil qu'Ottawa s'aligne sur Québec quant aux normes d'émissions plus contraignantes, prévues dès 2010, pour les véhicules automobiles légers, de même qu'à l'imposition de limiteurs de vitesse pour les camions lourds.

Si on se fie aux signaux lancés par les fonctionnaires fédéraux, on s'attend à Québec à ce qu'Ottawa ait par ailleurs de bonnes nouvelles à annoncer pour le secteur de la recherche et le développement de nouvelles technologies antipollution.

Pour ce qui est du financement, la proportion Québec-Ottawa pourrait varier d'un projet à l'autre. La maîtrise d'oeuvre, elle, reviendrait à Québec.

L'ambiance actuelle entre les deux paliers de gouvernement tranche radicalement avec le climat qui régnait l'an dernier, alors que le ministre Thomas Mulcair, du Québec, et Stéphane Dion, du côté fédéral, n'avaient jamais réussi à s'entendre après deux ans de négociations. Les relations étaient devenues acrimonieuses à un point tel que M. Mulcair avait décidé en octobre de ne plus négocier avec M. Dion, dénonçant le «mépris» qu'il affichait envers le Québec. Quelques mois plus tard, M. Mulcair perdait son poste.

Brian Mulroney à Sept-Iles

Avant-goût du front commun Québec-Ottawa pour la réduction des gaz à effet de serre, les deux gouvernements doivent annoncer d'ici la fin du mois l'agrandissement du port de Sept-Iles, au coût de près de 5 millions\$.

La construction d'un deuxième quai permettra d'accroître le tonnage accueilli dans ce port, par lequel ont transité, en 2004, 575 navires et 17,5 millions de tonnes de marchandises, au premier chef du minerai de fer.

Le transport par bateau réduira d'autant les émissions polluantes lancées dans l'atmosphère par les poids lourds sur les routes.

L'annonce serait faite en présence de l'ex-premier ministre Brian Mulroney, qui avait contribué à la construction du premier quai du port, quand il était député de la région, facilitant d'autant l'implantation de l'aluminerie Alouette.

LA PRESSE : Gestion de l'environnement : le Canada fait piètre figure - Le jeudi 14 sept 2006

Sylvain Larocque, Ottawa

Manque de vision, systèmes de suivi déficients, règlements contradictoires, objectifs non atteints: les fonctionnaires fédéraux tracent un portrait peu reluisant de la situation au Canada dans des documents destinés à la ministre de l'Environnement, Rona Ambrose.

Ces documents, qui font parti du dossier préparatoire («briefing book») remis à Mme Ambrose peu après sa nomination, en février, soulignent que le Canada ne gère pas ses ressources naturelles «aussi bien que d'autres pays» et que cette «inefficacité» engendre des «coûts économiques réels, pour aujourd'hui et pour demain».

S'inspirant d'études de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), les fonctionnaires écrivent: «les pratiques économiques du Canada ne vont pas de pair avec ses pratiques environnementales, ce qui rend difficile l'application de mesures incitatives claires et efficaces».

On précise ensuite qu'en matière de pollution, «les systèmes d'information, de prévision et de déclaration sont lacunaires, ce qui réduit la transparence de même que la capacité de stimuler et de mesurer les progrès».

Pire encore, Environnement Canada reconnaît que les régimes de réglementation du pays «sont variés, imprévisibles et souvent contradictoires». On déplore aussi l'approche «fragmentée» du gouvernement dans la lutte au réchauffement de la planète.

Pollution atmosphérique

L'analyse des fonctionnaires est particulièrement sévère à l'égard des mesures fédérales mises en place pour améliorer la qualité de l'air et réduire les pluies acides.

«Malgré une baisse de 28 pour cent des émissions de dioxyde de soufre (SO₂) depuis 1990, les écosystèmes de l'est du Canada ne se sont pas rétablis comme on l'avait espéré et on continue à recenser des dégâts dans de nombreuses régions où les dépôts acides restent au-dessus des seuils critiques», peut-on lire dans les documents, obtenus par La Presse Canadienne grâce à la Loi sur l'accès à l'information.

Concrètement, en 2003, pas moins des trois quarts des Canadiens vivant dans des villes de plus de 100 000 habitants étaient exposés à des niveaux de pollution atmosphérique supérieurs aux standards pancanadiens pour l'ozone troposphérique.

En fait, les projections indiquent que même en tenant compte des réductions prévues au Canada et aux États-Unis au cours des prochaines années, les objectifs du Canada en ce qui a trait à l'assainissement de l'air ne seront pas atteints. De plus, selon l'OCDE, le Canada se classe 27e, sur 28 pays, pour ce qui est des émissions de SO₂ par habitant.

«Le Canada accuse un retard par rapport à ses partenaires commerciaux», estiment les fonctionnaires.

Et malgré ce portrait inquiétant, le gouvernement fédéral ne possède toujours pas de système de diffusion des rapports sur la qualité de l'air au pays.

Du côté de la protection de l'eau, la situation est à peine meilleure. Les documents remis à la ministre indiquent que la Politique fédérale relative aux eaux, adoptée par les conservateurs en 1987, n'a été que partiellement mise en oeuvre, «à cause du financement à court terme de stratégies qui auraient dû être réalisées à long terme».

On note que dans plusieurs régions de l'Alberta et de la Colombie-Britannique, les pénuries d'eau «commencent à entraver la croissance économique».

Plan d'action

Pour rectifier le tir, les fonctionnaires ont élaboré un vaste plan d'action qui s'inspire de la plate-forme électorale des conservateurs. Les détails du plan proposé par les fonctionnaires ont été biffés dans la version divulguée.

Le parti au pouvoir a notamment promis de faire adopter une Loi sur la pureté de l'air afin de réduire les polluants atmosphériques comme l'oxyde d'azote et le dioxyde de soufre. Il s'est aussi engagé

à mettre en place des mesures pour protéger l'eau et lutter contre les émissions de gaz à effet de serre.

Les conservateurs n'ont toutefois rien prévu en matière de développement durable. Pourtant, les fonctionnaires notent l'«absence de vision» qui existe actuellement au gouvernement dans ce domaine. Si les ministères sont tenus de publier régulièrement des stratégies de développement durable, il n'en est rien pour le gouvernement dans son ensemble.

«L'approche actuelle présente de graves défauts: elle est déconnectée des grandes priorités, elle est mal coordonnée, elle comporte peu d'objectifs significatifs, elle est axée sur la reddition de comptes sur les activités plutôt que sur l'obtention de résultats pour les Canadiens», constate-t-on.

Un porte-parole de la ministre Ambrose, Ryan Sparrow, a refusé de commenter le plan d'action élaboré par le Ministère. Il a précisé que le gouvernement annoncerait des mesures pour la qualité de l'air et de l'eau en même temps qu'un nouveau plan pour contrer les changements climatiques, cet automne.

Les positions de la Banque mondiale dénoncées

Le mouvement syndical international décrie son parti pris en faveur de la déréglementation du marché du travail

06/09/06
ÉRIC DESROSIERS

Le mouvement syndical international dénonce l'action inavouée de la Banque mondiale en faveur de la déréglementation du marché du travail. L'organisme cite en exemple, dans l'une de ses publications les plus influentes, des pays qui ne souscrivent même pas aux normes minimales internationalement reconnues.

L'édition 2007 du rapport, intitulé *Faire des affaires*, de la Banque mondiale vient de sacrer les îles Marshall «meilleure performance» mondiale en matière de réglementation du travail. Elles dament ainsi le pion au détenteur précédent du titre, la République des Palaos.

Ces deux entités, a déploré hier, dans son propre rapport de 13 pages, la Confédération internationale des syndicats libres (CISL), «ont comme point commun d'être toutes deux de minuscules nations insulaires du Pacifique qui n'ont pas de Code du travail et ne sont pas membres de l'Organisation internationale du travail». Le plus paradoxal, dit la CISL, est que la Banque mondiale est officiellement partisane de l'application de normes fondamentales du travail, comme le respect du droit d'association ou l'élimination du travail forcé et de la discrimination. Le plus troublant, poursuit-elle, est que les experts de la Banque mondiale reconnaissent eux-mêmes qu'ils ne savent pas vraiment à quel point toutes ces normes nuisent réellement à la création d'emplois.

Pour bien se classer dans l'enquête annuelle publiée depuis 2003, un pays doit imposer le moins de contraintes possible en matière de règles et de coûts liés à l'embauche comme au congédiement, de durée maximale de la semaine de travail ou encore de salaire minimum. «Un marché de l'emploi trop rigide réduit la création d'emplois et pousse les travailleurs vers l'économie au noir», explique l'organisme dans l'édition 2006 de *Faire des affaires*. La mise en place par l'État de politiques sociales est un meilleur moyen d'améliorer les conditions de vie des travailleurs que l'établissement de normes, y dit-on. Et puis, se défend-on, ce classement n'est qu'un outil de mesure et ne vise pas à couronner de champions ni à faire la leçon à personne.

Tout le problème est là, proteste la CISL. Plus d'un pays s'est fait mettre ce classement sous le nez par la Banque mondiale et le Fonds monétaire international afin qu'ils «assouplissent» leurs normes du travail. L'organisation syndicale cite le cas de l'Afrique du Sud,

«Un marché de l'emploi trop rigide réduit la création d'emplois et pousse les travailleurs vers l'économie au noir»

SUITE DE LA PAGE B 1

dont le «mauvais score» est en partie attribuable à ses règles de discrimination positive en faveur de la main-d'œuvre noire ou féminine. La Bolivie, la Colombie, l'Équateur, la Lituanie, le Népal et la Roumanie se sont eux aussi fait reprocher leurs scores dans cette enquête, qui n'est pas censée servir à faire la leçon à personne. Dans le cas de la Colombie, l'amélioration de sa note était même une condition pour l'obtention de prêts de la Banque mondiale.

Duplicité ou désorganisation

Pendant ce temps, dénonce la CISL, l'Arabie Saoudite se voit accorder des notes parfaites en dépit de son interdiction des syndicats et de l'exclusion des femmes de certaines professions. Pour avoir le maximum de points dans le classement de la Banque mondiale, les

entreprises ne doivent pas être forcées de verser des allocations de départ aux employés congédiés, ni de contribuer à une caisse d'assurance-chômage. En Afrique subsaharienne, le salaire minimum ne doit pas dépasser 30 \$ par mois.

«Il ne nous appartient pas de juger si l'on a affaire à de la duplicité de la part de ceux qui sont responsables de l'enquête, ou si la Banque mondiale est à ce point dysfonctionnelle que plusieurs de ses services peuvent utiliser de façon erronée les données produites par un autre service», concluait hier la CISL dans son rapport. «Ce qui est clair, c'est que ces indicateurs sont utilisés pour promouvoir un certain type de réforme extrêmement dommageable, alors que l'on en ignore les coûts et les bénéfices et que l'on fait fi des améliorations à apporter aux politiques sociales pour en compenser les effets.»

Le Devoir

VOIR PAGE B 2: TRAVAIL

François Cardinal

Si les grands pollueurs canadiens reconnaissent le problème des changements climatiques, ils refusent toujours de diminuer leurs émissions. Le responsable : le gouvernement Harper et ses tergiversations en environnement.

Un sondage mené par la firme Deloitte auprès des plus importantes entreprises au pays révèle que la moitié d'entre elles n'ont pas inclus la gestion des émissions de gaz à effet de serre (GES) dans leurs politiques. Pis encore, 71 % des entreprises n'ont prévu aucun budget pour réduire leurs rejets.

« Selon notre enquête, l'incertitude du gouvernement fédéral constitue le principal obstacle à l'action, note Valérie Chort, associée chez Deloitte. Les entreprises attendent qu'Ottawa détaille le plan canadien, ses exigences et ses incitatifs avant d'agir. »

Le secteur privé attend en effet de savoir ce qu'il adviendra du protocole de Kyoto et du marché du carbone, car cela aura un impact sur leurs investissements. Les réductions faites aujourd'hui compteront-elles dans un futur marché des droits de polluer ? Les actions d'aujourd'hui seront-elles éligibles aux mesures d'incitation financières bientôt annoncées ?

Le problème, c'est que depuis son élection à la tête du pays, Stephen Harper a refusé de prendre une position claire sur l'environnement et le protocole de Kyoto. Il se contente de souligner le dévoilement prochain du plan vert 2, laissant les entreprises dans le noir.

« L'incertitude face à la réglementation gouvernementale régissant les émissions constitue l'un des plus grands défis des sociétés, soutient Deloitte. Bien que 80 % des entreprises aient pris des mesures pour évaluer l'intensité de leurs émissions de GES, l'incertitude face à la réglementation complique la mise en œuvre de stratégies d'atténuation. »

Le sondage démontre également que l'absence d'une action forte par le secteur privé n'est pas liée à un manque d'argent. Plus des deux tiers des répondants reconnaissent avoir les moyens pour établir des politiques (79 %), dresser des inventaires (91 %) et définir leurs options de réduction (67 %).

Mené auprès de 80 entreprises spécialisées dans les secteurs pétrolier, gazier, manufacturier et énergétique, ce sondage confirme ce que déplorait notamment l'industrie de l'efficacité énergétique, cet été.

Les entreprises ayant pour mission de réduire la consommation d'énergie des bâtiments en avaient alors contre l'indécision du gouvernement Harper. Elles soutenaient être carrément paralysées depuis le début de l'année, incapable de garantir les subventions d'Ottawa à leurs clients.

D'importants propriétaires immobiliers ont ainsi décidé d'abandonner des projets verts de dizaines de millions, lesquels avaient pour but de réduire la consommation en énergie des bâtiments.

« Plusieurs entreprises prennent le pari d'attendre et de regarder, observe Mme Chort, de Deloitte. Mais pendant ce temps, le sondage démontre que les actionnaires font pression pour que les entreprises agissent. »

En novembre dernier, alors que le Parti libéral était au pouvoir, les plus grandes multinationales avaient aussi souligné l'importance d'une direction gouvernementale claire en environnement. L'incertitude, avaient dit les Alcan, DuPont, Shell et autres, empêche les entreprises d'investir là où il le faudrait.

« Pour que nous puissions en faire plus, nous devons être certains des politiques qui seront adoptées pour la période après 2012. Nous avons besoin aujourd'hui d'une stratégie pour les 50 années à venir », notaient-elles, sous l'égide du Forum de la grande entreprise sur les changements climatiques.